L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1306 - VENDREDI 23 JANVIER 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



La barre des 66 millions d'habitants est dépassée

Une France féconde qui reste jeune plus longtemps...



Les données de l'Insee viennent d'être publiées : la France a passé la barre des 66 millions d'habitants et l'espérance de vie continue à augmenter. Au 1er janvier 2015, la France comptait 66,3 millions d'habitants. C'est 297 000 personnes de plus qu'un an auparavant.

Côte d'Or

› **Production laitière**

L'après-quota, ça va donner quoi ?



Nièvre

› **Visite "agricole" du préfet**

Ces circuits courts qui gagnent en valeur ajoutée



Yonne

› **Concours Général Agricole**

Combien seront-ils à Paris ?







Sommaire

Côte d'Or

04 • Concours: Quelle affluence au prochain salon ?
• Élevages bovins: Sécurité et productivité réunies
05 • Élevages bovins: Enfermés dehors
06 • Production laitière: L'après-quota, ça va donner quoi ?
• GIP Parc National: Le processus démocratique est-il vraiment respecté ?
07 • Bovins charolais: Les césariennes ne sont pas une fatalité

Nièvre

08 • Visite « agricole » du préfet de la Nièvre: Ces circuits courts qui gagnent en valeur ajoutée
09 • Plaquettes à litière: La Chambre d'agriculture enregistre les premiers effets positifs
10 • Poursuivre l'assainissement IBR: le bon plan du GDS 58
• Emploi: Obligations des maitres de stage

Yonne

11 • Union Charolais Croissance: Un très bon début pour les ventes de reproducteurs charolais à Charmoy
• Portes ouvertes bâtiment d'élevage Alysé: S'enrichir de l'expérience des autres
12 • Concours Général Agricole: Combien seront-ils à monter à Paris… ?

Infos Services

13 • Économie & Gestion
14 • Analyses et tendances
16 • Petites annonces
19 • Annonces légales
24 • Magazine

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Élections MSA 2015

Plus que quelques jours pour choisir vos délégués MSA !

Vous n'avez pas encore voté ?
Parce que chaque voix compte, jusqu'au 27 janvier, votez pour choisir les délégués MSA qui vous ressemblent.

Votez soit par Internet ou par voie postale.
• Par Internet : depuis la plateforme de vote dédiée et sécurisée www.jevoteenligne.com/msa2015 en utilisant votre identifiant de vote et votre code confidentiel transmis par courrier.
• Par voie postale : en retournant vos ou votre bulletin de vote dans l'enveloppe retour T (sans l'affranchir) reçue avec votre matériel de vote.
Attention : pensez à bien signer au dos de l'enveloppe retour T. Sans signature, votre vote ne pourra être pris en compte.

Plus d'informations sur : www.electionsmsa2015.fr



PRI info

Côte d'Or «Je transmets mon exploitation. Et vous ?»

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'agriculture au 03 86 93 45 99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Saône-et-Loire Augmenter ses chances de trouver une ferme ou un candidat

Les 19 et 26 février 2015 à Fontaines. Une transmission ou une installation réussie ne s'improvise pas. Prenez le temps de construire votre projet pour le rendre attractif et ainsi rencontrer le bon cédant ou visiter la bonne exploitation. En participant à ces journées vous échangerez avec des candidats et cédants en recherche active, vous connaîtrez les formes juridiques adaptées pour éviter certaines erreurs, et trouverez des moyens pour augmenter vos chances de trouver une ferme ou un repreneur. Contact : Gaël Pellenz 03 85 29 57 33 ou gpellenz@sl.chambagri.fr

Yonne Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

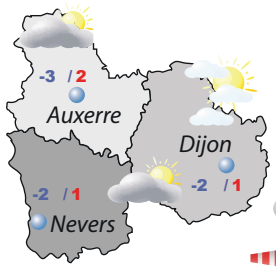
Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'État). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 23 janvier au 1er février

Météo de la Bourgogne

AGATE ADDIME — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 23 Janvier

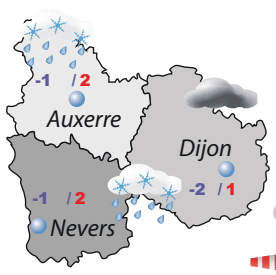


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : -4 à -2 °C
T° maxi : 1 à 3 °C
Vents : Nord-Nord-Ouest 20 km/h

St Barnard
Soleil : 08:23 - 17:33
Lune : 09:49 - 21:45

Samedi 24 Janvier

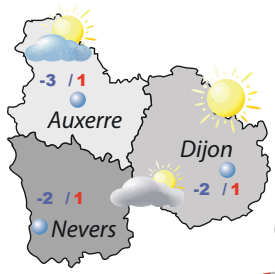


Perturbé
Un temps perturbé s'annonce, avec de nombreuses précipitations de pluie et neige mêlées.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 1 à 3 °C
Vents : Sud 20 km/h

St Fr. de Sales
Soleil : 08:22 - 17:35
Lune : 10:21 - 23:01

Dimanche 25 Janvier



Beau temps
Le soleil sera bien présent et accompagnée de quelques nuages de beau temps. Les vents souffleront modérément.

T° mini : -4 à -2 °C
T° maxi : 0 à 2 °C
Vents : Nord 20 km/h

St Apollos
Soleil : 08:21 - 17:36
Lune : 10:53 - N.C.

Prévisions à 7 jours

Lundi 26 au Mercredi 28 Janvier :
Un ciel clair ce lundi. Des précipitations, parfois accompagnées de chutes de neige, sont attendues pour mardi et mercredi.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : -3 à 4 °C T° maxi. : 4 à 6 °C

Jeudi 29 Janvier au Dimanche 1er Février :
De nombreuses averses en perspective pour cette fin de semaine.
Vents : Sud-Est à 30 km/h
T° mini. : 4 à 8 °C T° maxi. : 8 à 10 °C

clin d'œil



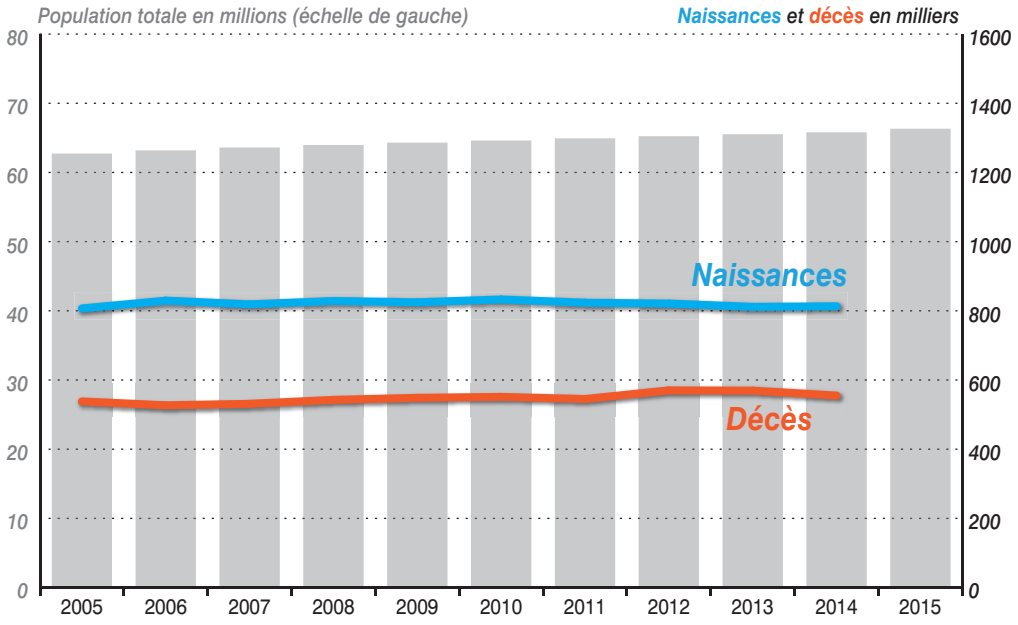
DEMOGRAPHIE Les données de l'Insee viennent d'être publiées : la France a passé la barre des 66 millions d'habitants et l'espérance de vie continue à augmenter.

Plus de 66 millions d'habitants en France

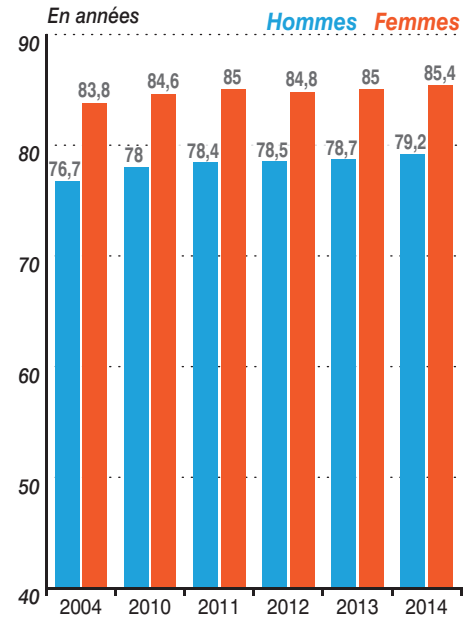
Au 1er janvier 2015, la France comptait 66,3 millions d'habitants. Ce chiffre se répartit ainsi : 64,2 millions en France métropolitaine et 2,1 millions dans les cinq départements d'Outre-mer. C'est 297 000 personnes de plus qu'un an auparavant, soit une augmentation de 0,4 %. Cette progression est, comme les années précédentes, due au solde naturel, soit la différence entre les nombres de naissances (820 000) et de décès (556 000), c'est-à-dire (264 000) à laquelle vient s'ajouter le solde migratoire (33 000). Dans l'Hexagone, les naissances se stabilisent et le pays se situe parmi les nations européennes les plus fécondes. En 2014, 820 000 bébés sont nés en France. Alors qu'elles tendaient à diminuer depuis 2010, les naissances sont restées stables en 2014 par rapport à 2013 (hors Mayotte). L'âge moyen de l'accouchement est de 30,3 ans et les femmes ont en moyenne 2,01 enfants. L'an passé, 556 000 personnes sont décédées en France. Hors Mayotte, le nombre de décès a diminué de 14 000 personnes par rapport à 2013. « *L'an passé, il y a eu un surcroît de naissances par rapport à des décès qui ont, eux, été en baisse. Cette baisse de la mortalité est liée à des facteurs conjoncturels comme un hiver peu froid et à une épidémie de grippe peu longue et peu sévère* » explique Marie Reynaud, chef de l'unité des études démographiques et sociales.

Les grandes tendances de la démographie française

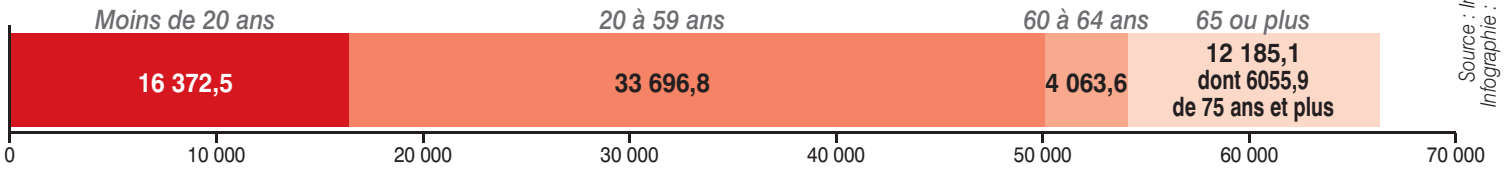
Évolution générale de la situation démographique



Espérance de vie



Évolution de la population par groupes d'âge en 2015 (en milliers)



Source : Insee
Infographie : Réussir

5,6 ans. « *Ce rapprochement des chiffres est dû au rapprochement des modes de vie des hommes et des femmes. Les hommes prennent plus soin de leur santé, ils fument moins et réduisent leur consommation d'alcool. Mais les femmes ont tendance à augmenter leur consommation d'alcool et de tabac* » commente Marie Reynaud. L'espérance de vie à 60 ans augmente aussi. Au cours des deux dernières décennies, elle a connu une progression de 2,7 % pour les femmes et de 3,5 % pour les hommes. Aujourd'hui, elle est de 27,7 ans pour les femmes et de 23,2 ans pour les hommes. La part des personnes âgées de 65 ans ou plus est de 18,4 % alors qu'elle était de 17,9 % en 2013, ce qui signifie que la pyramide des âges est toujours marquée par le Baby boom. Pour ce qui est des unions, 241 000 mariages ont été célébrés dans l'Hexagone l'an passé. Les mariages entre personnes de sexe différent baissent tendanciellement depuis l'an 2000 pour atteindre le nombre de 231 000 en 2014. En parallèle, on compte 17 500 mariages entre personnes de même sexe depuis mai 2013 après la promulgation de la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe : 75 000 en 2013 et 10 000 en 2014. Il y a davantage de mariages d'hommes que de femmes : 54 % en 2014 après 59 % en 2013.

Espérance de vie en hausse

L'an dernier, l'espérance de vie à la naissance d'une femme était en moyenne de 85,4 ans et de 79,2 ans pour un homme. En 20 ans, l'espérance de vie des femmes a progressé de 3,6 ans et celle des hommes de

Une France féconde

Toujours pour les couples de même sexe, l'an dernier, les femmes se sont mariées en moyenne à 41 ans (43 ans en 2013) et les hommes en moyenne à 46 ans (50 ans en 2013). A titre de comparaison, pour les mariages de personnes de sexe différent, en 2014, les femmes se sont mariées à 35 ans et les hommes à 37 ans. Entre 2012 et 2013, alors que le nombre de mariages de personnes de sexe différent a diminué, le nombre de Pacs entre personnes de sexe différent a progressé pour atteindre 162 00. Parallèlement, le nombre de Pacs entre personnes de même sexe a diminué entre 2012 et 2013 et s'est établi à 6 000. « *L'adoption de la loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe explique sans doute en partie cette baisse récente* » confie Marie Reynaud. Si l'on place l'Hexagone dans un contexte européen, le pays est bien situé. Ainsi, avec l'Irlande, la France est le pays le plus fécond de l'Union européenne à 28. Elle est par ailleurs dans le trio de tête pour l'espérance de vie des femmes mais pas pour les hommes. Elle est en tête pour l'espérance de vie à 60 ans pour les femmes comme pour les hommes. Enfin, la part des personnes de 65 ans et plus dans la population est inférieure en France à ce qu'elle est en moyenne en Europe du fait de sa plus grande fécondité.

VALERIE GODEMENT

Europe

Plusieurs indicateurs placent la France parmi les pays en tête du classement démographique européen.

FOCUS

De nombreuses familles nombreuses

En 2011, la France métropolitaine comptait plus de 1,7 million de familles nombreuses, c'est-à-dire des familles hébergeant simultanément trois enfants ou plus (dont au moins un mineur). Ainsi, une famille sur cinq est une famille nombreuse. Quatre sur six sont « traditionnelles » tandis qu'une sur six est recomposée et une sur six monoparentale. Mais ce sont les familles recomposées qui sont les plus grandes : 37 % hébergent trois enfants ou plus, contre 21 % parmi les familles traditionnelles. Avoir trois enfants ou plus simultanément à la maison est plus fréquent pour les non-diplômés, hommes comme femmes. Les immigrés vivent également plus souvent avec trois enfants ou plus à la maison, par rapport aux personnes sans lien avec l'immigration : 36 % contre 20 % pour les personnes qui ne sont ni immigrées ni descendantes d'immigrés. En revanche, les descendants d'immigrés vivent quasiment dans les mêmes proportions que les autres non-immigrés avec trois enfants ou plus (22 % contre 20 %).
Le taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans varie nettement selon le nombre d'enfants : de 92 % pour celles qui vivent avec un seul enfant à 59 % pour celles qui vivent avec quatre enfants ou plus. Par ailleurs, 35 % des couples avec quatre enfants ou plus et 58 % des familles monoparentales avec trois enfants ou plus vivent sous le seuil de pauvreté. L'endroit où l'on naît a une influence sur la descendance. Il est ainsi plus fréquent d'avoir trois enfants ou plus lorsque l'on est né dans l'Ouest ou le Nord de la France ou en Outre-mer. Les enfants reproduisent en partie le modèle familial : par exemple 35 % des quinquagénaires ont une famille nombreuse lorsqu'ils sont issus d'une famille de quatre enfants ou plus, contre 22 % de ceux qui étaient enfants uniques. Avoir eu deux enfants du même sexe motive parfois le désir d'un troisième enfant. Ainsi, parmi les 50 ans ou plus pour qui c'est le cas, 52 % ont un troisième enfant, contre 47 % de ceux ayant déjà une fille et un garçon. Enfin, la naissance d'un troisième enfant résulte parfois d'une nouvelle relation. Ainsi, parmi les quinquagénaires actuellement en couple et qui ont eu au moins un enfant, 34 % de ceux qui sont toujours en couple avec le père ou la mère de leur premier enfant ont eu un troisième enfant contre 40 % de ceux qui ont rompu et noué une nouvelle relation.

Concours

Quelle affluence au prochain salon ?

Le Sia se déroulera du 21 février au 1er mars à Paris. Certains éleveurs ont déjà validé leur participation, d'autres non.


L'EARL Poillot de Thoisy-la-Berchère sera une nouvelle fois présent.

Commentaires d'un éleveur bovin : *«J'y vais presque tous les ans mais là, non, ce n'est pas possible. Ça coûte cher et la trésorerie n'est vraiment pas bonne en ce moment»*. Pour rebondir sur ces propos, la parole a été donnée à un éleveur ovin, dont la date d'enregistrement de ses Suffolk était fixée au 31 décembre (les dates limites des autres races et espèces s'étalent sur le mois de janvier). Benoît Poillot, à Thoisy-la-Berchère dans le canton de Saulieu, a validé sa présence à la Porte de Versailles, mais reconnaît avoir réfléchi avant de s'engager : *«Je participe à chaque édition depuis 2004 et la question sur ma participation s'est effectivement posée. Aller au salon est un honneur mais cela représente un coût avec le transport, l'hébergement et surtout la préparation des animaux qui débute plusieurs mois en amont, avec une complémentation alimentaire à assurer dès septembre. La situation économique n'est pas très bonne en ce moment, mais c'est plutôt la baisse des retombées commerciales que j'enregistre depuis plusieurs années qui m'interroge le plus»*. Le Côte d'orien constate une baisse importante de ses ventes à l'export : *«mes participations au Salon ont débouché sur des contacts en Allemagne, Italie, Suisse, Luxembourg, Portugal, Espagne et Roumanie. De trois à quatre clients par pays, je n'en ai plus qu'un seul, en moyenne, pour chacune de ces nations et ce, depuis trois ou quatre ans»*. Benoît Poillot s'est finalement réengagé, en espérant retrouver du dynamisme dans ses transactions : *«le Sia reste un très bon moment convivial pour moi. Il permet de se confronter à d'autres professionnels de la même race. Et puis, mon fils et mon frère peuvent me remplacer à la ferme quand je ne serai pas là donc j'en profite une nouvelle fois !»*. L'éleveur comptait emmener un peu moins d'animaux que les autres années, mais ce sera finalement le contraire : *«J'en amène six ou sept depuis plusieurs éditions. Je voulais abaisser ce nombre mais on m'a dit qu'il y avait beaucoup de cases vides... Je ferai finalement le voyage avec onze animaux !»*. Cette disponibilité en cases pourrait annoncer une tendance baissière du nombre d'exposants. *«C'est possible»* reconnaît Benoît Poillot, rappelant au passage la moyenne d'âge élevée des éleveurs.

AURÉLIEN GENEST

Élevages bovins

Sécurité et productivité réunies

Une journée de réflexion sur les dispositifs de contention vient de se tenir dans le canton de Pouilly-en-Auxois.


Feder, L'Éleveur Bourguignon, la MSA et Mazeron avaient convié les agriculteurs jeudi 15 janvier à Thoisy-le-Désert.

Intervenir sur des bovins ne s'improvise pas. L'éleveur doit réaliser plusieurs actions (tonte, prophylaxie, écornage, déparasitage vaccination...) tout en étant efficace dans son travail et en évitant les risques. Une trentaine de personnes se sont réunies la semaine dernière à Thoisy-le-Désert autour de ce triple objectif. Les principes de bases de la contention bovine, les équipements disponibles et les différentes stratégies à mettre en place ont été rappelés au cours d'une journée de réflexion. *«Une bonne installation de contention est celle qui prend en compte le comportement de l'animal, il faut considérer sa volonté intrinsèque de fuir ou de se regrouper»* explique Pierre-Marie Joseph-François, conseiller en prévention des risques professionnels à la MSA et formateur en manipulation/contention de bovins à l'Institut de l'élevage. Ce dernier insiste : *«il ne faut pas oublier que le bovin est un être vivant, le risque animal reste majeur dans les exploitations. Même une installation de contention coûteuse et dernier cri peut engendrer des risques si celle-ci est mal adaptée»*.

Un autre point n'est pas à négliger lors d'une installation : *«certains oublient le travail en lui-même en réduisant le nombre de passages d'homme et les ouvertures. Il y a encore trop de bâtiments neufs avec des lignes ininterrompues de cornadis : l'éleveur passe par ceux-ci et ne pourra pas s'échapper facilement en cas de besoin»*. Jean-Paul Clerget, technicien à l'Éleveur Bourguignon, enchaîne sur l'aspect de la performance : *«En plus de la sécurité, une bonne installation de contention génère un gain de temps considérable pour l'éleveur. Les bénéfices sont nombreux, les animaux sont moins stressés»*. Deux visites d'exploitations étaient proposées après une réunion en salle. La première s'est déroulée chez Benoît Mimeur qui a opté pour un couloir réglable en largeur, plus technique, relativement onéreux mais simple et rapide à mettre en place, que l'éleveur utilise pour diverses opérations sur ses veaux limousins. L'exploitation de Patrice Fagotet, autre éleveur de Thoisy-le-Désert, recevait la deuxième visite : *«Je suis équipé depuis un petit moment déjà. A l'époque, j'étais en pleine mise aux normes et je transformais tous les anciens bâtiments. Je disposais d'un matériel mobile en Cuma. Le jour où il y avait quelque chose à faire, je passais plus de temps à installer le matériel qu'à passer les bêtes... Je m'en sers pour toute intervention, du petit veau à la mère vache . J'ai également un quai de chargement qui est très utile. Cela représente un coût certain, si on m'enlevait cet outil aujourd'hui, je ne vais pas dire que j'arrêterais l'élevage mais cela remettrait en question ma façon de travailler !»*.

AURÉLIEN GENEST

Élevages bovins

Enfermés dehors

Un nombre non négligeable de bovins passe l'hiver au pré. Le point avec deux éleveurs et un technicien.

Ce n'est pas un scoop : un certain nombre de vaches passent toute l'année dehors, y compris les mois les plus froids et les plus humides. *«Les basses températures ne sont pas un problème, l'humidité et la neige le sont davantage. Pour l'instant, c'est un hiver assez propice au plein air»* commente Édouard Benayas, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.

Les bovins qui ne rentrent pas en stabulation sont majoritairement des génisses et des laitonnes. *«Faute de places pour les loger, ce sont ces catégories d'animaux qui restent au pré. Les éleveurs rentrent les adultes en priorité»* poursuit le technicien. Le plein air ne s'improvise pas, comme l'indique Dominique Guyon, président de la commission bovins viande de la FDSEA: *«Les bovins se plaisent aussi bien dans la nature que dans les bâtiments mais il y a deux conditions à bien remplir : avoir des sols portants et des stocks fourragers conséquents. Dans ce cas, les éleveurs réalisent de grandes économies en bâtiments, surtout lorsque l'on considère l'économie actuelle».*

Disposer de petites terres peut s'avérer très utile pour éviter le piétinement et une certaine pénalisation de la repousse d'herbe au printemps. *«Les chargements trop importants sont déconseillés ou alors, on peut, en quelque sorte, sacrifier une prairie pour le plein air»* ajoute Édouard Benayas.

Bénéfique sur le sanitaire

La pâture doit, quoiqu'il arrive, être bien garnie en herbe : *«un bovin qui reste au pré mange beaucoup et a besoin d'une alimentation de 20 à 30% supérieure pour lutter contre le froid»* relève le conseiller.

Les interventions sur le cheptel sont plus *«compliquées»* qu'en stabulation, mais les difficultés peuvent être diminuées : *«certains éleveurs constituent des parcs de contention dans les pré, cela nécessite d'être bien équipé et organisé, mais cela porte généralement ses fruits»* mentionne le technicien de la Chambre d'agriculture. Plusieurs avantages sanitaires sont recensés pour les animaux qui ne rentrent pas en stabulation : *«on évite la concentration d'animaux et cela ne peut être que bénéfique»* insiste Édouard Bénayas.



Des sols portants et des stocks fourragers importants (les animaux mangent jusqu'à 30% en plus) sont deux conditions essentielles pour le plein air.

Cas d'un adepte

Le plein air, Christian Colliette le connaît très bien. Cet éleveur de 56 ans réside à Villargoix dans le canton de Saulieu et l'applique sur l'intégralité de son cheptel depuis son installation : *«Mon père le faisait déjà. Mes 45 mères charolaises ne rentrent qu'une quinzaine de jours pour vêler avant de repartir aussitôt au pré».*

La motivation première du Côte d'orien n'est ni plus ni moins qu'une économie de bâtiments. Une utilisation moindre en paille et des bénéfices sanitaires s'ajoutent à ses bénéfices. *«Le microbisme est bien inférieur dehors que dans une stabulation et il y a moins de soucis»* note l'éleveur. Parmi les inconvénients, Christian Colliette cite une *«maîtrise inférieure»* du cheptel : *«en cas de problème, il est plus difficile d'intervenir qu'en stabulation, c'est logique. Sur certaines parcelles, il y a du sur-piétinement et peu d'herbe au printemps mais cela ne concerne que quatre à cinq hectares pour mon cas. Avec le plein air, il y a aussi du temps supplémentaire en déplacements pour me rendre au pré, mais cela reste modéré avec mes 45 vaches. Ce ne serait sans doute pas le cas si j'en avais 150 !»*

AURÉLIEN GENEST

Les vœux des présidents

Fabrice Faivre, président de la FDSEA



L'année 2014 fut difficile pour beaucoup de secteurs économiques et l'agriculture n'a malheureusement pas été épargnée.
A la vue des revenus agricoles prévisionnels, toutes les productions de notre département à part la viticulture sont fortement impactées. Souhaitons que 2015 soit meilleur et que nous soyons épargnés par les aléas climatiques, car nos exploitations en ont largement besoin. Notre forte mobilisation l'automne dernier a montré aux Pouvoirs Publics que nous avons besoin d'être reconnus et respectés. L'image de l'agriculteur doit être réhabilitée en France. Car il en faut du courage et de la conviction pour aujourd'hui entreprendre dans notre pays et aller au bout de ses projets avec toutes les contraintes administratives et environnementales que nous subissons, sans oublier l'opposition systématique des djihadistes verts ou autres militants de la décroissance qui refusent toute forme de développement économique agricole pourtant nécéssaire à terme pour nourrir neuf milliards d'êtres humains à l'horizon 2050. Gardons bien cela à l'esprit. Enfin, comment ne pas rester insensible aux évènements tragiques et dramatiques que nous subissons en ce début d'année. Malgré tout, relevons la tête et avançons. Au nom du bureau, du conseil d'administration et de l'équipe administrative de la FDSEA 21, je vous souhaite à vous, à vos familles et à vos entreprises une très bonne année 2015.

François Xavier Lévêque, président JA21



Enfin, l'année 2014 est derrière nous, mais nous aurons du mal à l'oublier tellement elle laissera de traces. Elle restera l'année de tous les records : sécheresse, Ce sont tous les secteurs agricoles qui en souffrent aujourd'hui : agriculteurs, coopératives, négociants, concessionnaires, industries agroalimentaires… Il faut tirer des leçons de telles épreuves, remettre les filières au cœur du débat, réfléchir à un système assurantiel qui soit enfin efficace et se battre pour que nos zones intermédiaires soient reconnues dignement. L'avantage d'une profession comme la nôtre est que nous sommes une profession d'avenir. Les gens ont toujours eu besoin de nous pour les nourrir et ils auront encore plus besoin de nous demain. Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à votre famille et à tous ceux qui vous sont chers, une bonne et heureuse année 2015.

Brigitte Fleury, présidente de la Fédération des Caisses Locales Groupama de Côte d'Or



A l'aube de cette nouvelle année, les élus des Caisses Locales Groupama de Côte-d'Or se joignent à moi pour vous adresser nos voeux les plus chaleureux de bonne santé, de bonheur et de réussite. Nous formulons le souhait d'une année plus solidaire, d'une année plus sûre grâce à l'engagement de Groupama, de ses élus et de ses collaborateurs qui vous accompagnent au quotidien. Nous vous remercions pour votre fidélité et vous souhaitons une année 2015 fructueuse, épanouissante dans la réalisation de vos projets professionnels et personnels.

feder force coopérative
Les éleveurs BIO de Bourgogne
GLOBAL
SOCAVIAC

PORTES OUVERTES EN ÉLEVAGES

Veaux et 18 mois en promo

VENDREDI 30 — SAMEDI 31 JANVIER

Liste des animaux sur : www.feder.coop

- BAJARD JEAN FRANCOIS - LA BARBARANDIERE 71800 COLOMBIER-EN-BRIONNAIS
- CHARTIER ANNE LAURENCE - LES COLLINS 03130 NEUILLY-EN-DONJON
- EARL COTHENET - CHAMPLONG 71420 DOMPIERRE-S/SANVIGNES
- EARL DES 4 SAISONS - LA BROSSE 71700 BOYER
- EARL DOUHARD - CEFRIN 71130 VENDENESSE/ARROUX
- EARL GEVREY - MUSE 71400 DRACY ST LOUP
- GAEC BEAUDOT - LE FOUR 71420 CIRY-LE-NOBLE
- GAEC BONNOT - LA FORET 71220 LA GUICHE
- GAEC COULON - LES PETITS ROUSSOTS 71710 CHARMOY
- GAEC D'AZU - AZU 71230 ST ROMAIN/GOURDON
- GAEC DEMAIZIERE - LA BATISSE 71670 ST-PIERRE-DE-VARENNE
- GAEC DES CHATAIGNIERS - LES VOISOTTES 71670 LE BREUIL
- GAEC DU CHAUDEAU - 3 RUE AMONT 21350 THOREY-SOUS-CHARNY
- GAEC GORDAT DUSSABLY - LA BELUZE 71600 VOLESVRES
- GAEC HENRIOT - 12 GRANDE RUE 21700 VILLEBICHOT
- GAEC JACOB - MESSEUGNE 71460 SAVIGNY/GROSNE
- GAEC PLUCHAUD - ETERNES 71430 ST-VINCENT-BRAGNY
- GAEC TOUILLON - BOUTON 71990 LA GRANDE VERRIERE
- LAMOUCHE BRICE - LES CANNIERS 03290 DOMPIERRE/BESBRE

CONTACTS : Plasson Emmanuel 06 10 82 11 10
Chevailler Thibault 06 08 94 76 21
Malnoury Vincent 06 80 42 05 64

▸ Agenda

27 au 30/01 : Instants santé à Beaune
La MSA organise ses Instants santé, pour le canton de Beaune, du 27 au 30 janvier à l'antenne de Levernois.

27-01 : Assemblées cantonales FDSEA
Rendez-vous cantonaux fixés par la FDSEA de Côte d'Or : Nolay (27 janvier à 14 h à la mairie).

26 au 30-01 : Visites bâtiment
Voici le programme des journées portes-ouvertes bâtiment proposées par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or : Lundi 26 janvier à 10 h: chez Sarah Brocard (caprins) à Sainte-Colombe-en-Auxois dans le canton de Vitteaux, le même jour à 14 h : chez Thierry Guillaumot (ovins) à Sansange près de Voudenay, dans le canton d'Arnay-le-Duc. Mardi 27 janvier à 10 h: au Gaec Estivalet (ovins) à Etaules dans le canton de Fontaine-lès-Dijon. Mercredi 28 janvier à 14 h : à l'EARL Collaud (allaitants) à Bussy-le-Grand dans le canton de Venarey-Les Laumes, également à 14 h : rendez-vous au Gaec Colson (lait) à Labergement entre Saint-Seine-l'Abbaye et Is-sur-Tille. Jeudi 29 janvier à 10 h : au Gaec de la petite Drée (allaitants) à Molinot dans le canton de Nolay, le même jour à 14 h : au Gaec de Bessey-en-Chaume (allaitants) à Bessey-en-Chaume, également à 14 h : au Gaec des Forges (lait) à Cussey-lès-Forges. Vendredi 30 janvier à 14 h : au Gaec Bertrand (allaitants) à Thorizeau, Marcilly-Ogny dans le canton de Pouilly-en-Auxois et à 14 h au Gaec de Toutifaut (lait) à Magny-Lambert dans le canton de Baigneux-les-Juifs.

30-01 : Début de la formation chiens de troupeau
La date de la première journée de la formation chiens de troupeaux évoquée dans nos dernières édition est reportée au 30 janvier. Les rendez-vous suivants restent inchangés (13 février, 13 mars, 17 avril et 15 mai) à proximité de Pouilly-en-Auxois. Contact : Jean-Marc Bidoire au 06 70 11 19 94, 03 80 68 66 58 ou seo21@orange.fr

9/02 au 19/02 : Réunions d'hiver de la Chambre d'agriculture
La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise comme chaque année des réunions d'informations pour les agriculteurs, les rendez-vous sont fixés à Is-sur-Tille le 9 février à 14 h à la salle Orangerie, à Châtillon-sur-Seine le 10 février à 14 h à la salle ERL, à Genlis le 11 février à 14 h à la salle Agora de Cessey, à Pouilly-en-Auxois le 18 février à 14 h à la salle des fêtes et à Semur-en-Auxois à 14 h au caveau des Maréchaux.

Production laitière

L'après-quota, ça va donner quoi ?

Un éleveur du canton de Laignes donne son point de vue sur l'un des faits marquants de la nouvelle année.

Le 31 mars approche à grands pas. Cette date marquera la fin des quotas laitiers. Comme bon nombre d'éleveurs côte d'oriens, Gilles Salomon, à Savoisy, est encore *«dans le flou total»* : *«on en entend parler depuis une paire d'années mais là, c'est bientôt arrivé. Beaucoup de personnes se demandent bien ce qu'il va se passer et quelles seront les conséquences dans les exploitations. Ce qui est sûr aujourd'hui, c'est qu'il n'y a pas grand chose de calé...»*.

Un statu quo ?

Les transformateurs et les collecteurs pourraient se baser sur les références existantes, selon l'éleveur de vaches brunes : *«dans mon cas, je ne m'attends pas à de grands changements, enfin j'espère. Le litrage va augmenter mais par le biais de l'installation de mon fils Yannick. Il y a quelques mois, on m'a juste demandé ce que j'envisageais de faire ces prochaines années»*. Le Gaec Salomon, orienté en AOP Epoisses, arrivera prochainement aux alentours de 550 000 litres avec ses 65 vaches. *«Nous ne pourrons pas en faire davantage par rapport au robot, aux bâtiments et tout le reste»* relève Gilles Salomon, qui ne croit pas à une hausse systématique de la production locale : *«à mon avis, les éleveurs vont déjà chercher à optimiser leurs systèmes. Il ne s'agira pas de produire à tout-va s'il n'y a pas de marges au bout. Le prix du lait est annoncé en baisse. Définir la rentabilité d'un investissement est devenu difficile. Cela ne va pas s'arranger avec l'arrêt des quotas qui va accroître encore plus la volatilité des prix. Des contraintes, il y en a déjà beaucoup dans notre métier, surtout dans notre cas avec l'AOP et son cahier des charges strict à respecter. Pour le moment, nous n'envisageons de modifier l'infrastructure de notre exploitation»*.



Les contraintes environnementales sur les effluents d'élevage pourraient limiter le potentiel de production, selon Gilles Salomon.

Attentif à la directive nitrates

Les producteurs qui ne sont pas en appellation contrôlée pourraient suivre la même logique : *«les mises aux normes vont en freiner plus d'un et de nombreuses personnes attendent de voir les conséquences de la directives nitrates. J'entends beaucoup dire que c'est elle qui va tout conditionner. Un éleveur qui est à 600 000 litres aujourd'hui ne voudra pas forcément atteindre le million de litres s'il a beaucoup de contraintes et de charges derrière»*. Gilles Salomon évoque également la saturation de nombreux bâtiments : *«les effectifs augmentent ces dernières années, mais le nombre de cellules aussi. On le constate dans les résultats de Côte d'Or Conseil Élevage. Cela ne va pas dans le sens d'une bonne qualité de lait, c'est aussi un facteur à prendre en compte»*. Gilles Salomon termine sur une note optimiste : *«si le prix du lait est annoncé en baisse, les besoins mondiaux seraient promis, eux, à une augmentation de 2% par an, c'est encourageant pour notre filière. Une anecdote sur l'arrêt des quotas : je me suis installé en 1981 avant leur apparition en 1984. Tout le monde les considérait alors comme une atteinte à la liberté de produire. Aujourd'hui, tout le monde redoute leur suppression»*.

AURÉLIEN GENEST

GIP Parc National

Le processus démocratique est-il vraiment respecté ?

La consultation institutionnelle portant sur le projet de prise en considération du futur Parc National «Forêt de Champagne et Bourgogne» a pris fin mi décembre 2014. La communication effectuée par le préfet coordonnateur et le président du GIP font état de 79% d'avis favorables.

Une nouvelle fois, comme lors du vote de l'Assemblée Générale de Montigny-sur-Aube le 30 septembre dernier, les résultats sont interprétés comme *«nettement favorables»* pour donner l'illusion de l'intérêt général et manifeste du territoire pour le projet d'une zone d'étude de cœur d'environ 76 000 ha.
Or, en réalité, les délibérations des communes, qui représentent au plus près l'intérêt du territoire, sont une nouvelle fois beaucoup plus nuancées :
- avis favorables : 32 communes
- avis favorables assortis de recommandations : 24 communes
- avis défavorables : 46 communes.

Ces délibérations mettent également en évidence que pour l'ensemble des 250 structures consultées quatre recommandations reviennent en particulier :
- le périmètre de la zone d'étude du cœur à restreindre
- sortir l'ensemble des terres agricoles du périmètre d'étude
- ne pas déposséder les élus de leur pouvoir
- et avoir la possibilité de continuer à exploiter toutes les forêts.

La profession agricole attendait beaucoup du processus démocratique de la consultation institutionnelle, pour revenir au projet initial de 2009, d'un parc avec une zone de cœur de 10 à 15 000 ha constitué exclusivement de forêts domaniales. D'autant plus qu'en conférence de presse les décideurs du GIP annonçaient *«il va nous falloir également répondre aux recommandations exprimées»* ou encore *«les recommandations données par les structures consultées vont alimenter le travail futur»*.
Malheureusement, le bureau du 18 décembre 2014 a déjà réduit toutes nos attentes à néant. La surface de la zone d'étude de cœur ayant été réduite de 467 ha (76 155 ha contre 76 620 ha avant consultation) - mais peut-on parler de réduction - avec comme conclusion écrite de maintenir la zone d'étude du cœur en l'état !
Pour FDSEA et JA de Côte d'Or, le passage en force adopté depuis des mois par le directeur et le président du GIP, vient donc d'atteindre son paroxysme.
Fort de ce processus anti-démocratique orchestré par le GIP, trois questions prioritaires méritent d'être soulevées par l'ensemble des acteurs du territoire :
- Quel est l'intérêt de mener une consultation institutionnelle si le GIP ne tient aucunement compte des recommandations formulées ?
- Les structures ayant émis un avis favorable avec recommandations, se considèrent-elles encore favorables au projet ?
- Le projet actuel a-t-il encore légitimité à être poursuivi si la majorité des structures consultées ne s'y retrouvent pas ?

Les échéances du conseil d'administration du 13 janvier et de l'assemblée générale du 11 février prochains ne laissent que peu d'illusion pour revenir à un projet de multi-coeurs constitués exclusivement de forêt domaniale et sur le principe du volontariat pour toutes les autres propriétés privées à haut intérêt environnemental. Pourtant projet structurant, raisonné et qui pourrait obtenir l'adhésion de tous les acteurs. D'autant plus, qu'un rapport du conseil général de l'Environnement et du Développement Durable daté de Mai 2014 intitulé *«Évaluation des moyens nécessaires parcs nationaux»* indique clairement que le contexte budgétaire ne se prête pas à la création de ce 11ème Parc National et que *«des points importants restent à traiter dont la définition du périmètre du cœur de ce parc, en tenant compte d'une appréciation réaliste des moyens qui pourront lui être consacrés»*.

A chacun de se faire un avis objectif sur la gouvernance du GIP et prendre ses responsabilités par rapport aux attitudes dénigrantes envers les structures et habitants qui animent et font vivre au quotidien ce territoire rural ! FDSEA et JA de Côte d'Or prendront très prochainement les leurs et les assumeront quelle qu'en soit l'issue !

COMMUNIQUÉ FDSEA

Bovins charolais

Les césariennes ne sont pas une fatalité

Trois éleveurs du canton de Saulieu abordent les stratégies de vêlages faciles mises en place sur leur exploitation.



Étienne Bourge : aucune césarienne lors de ses 68 premiers vêlages.

Aucune intervention lors des vêlages… le rêve de nombreux éleveurs ! Cette année, Étienne Bourge y est presque. *«J'en suis à soixante-huit veaux, il en reste cinq à venir et pour l'instant, je n'ai pas eu la moindre césarienne»* relève l'exploitant de 28 ans résidant le village de Villargoix. A quelques centaines de mètres plus loin, Philippe et Nicolas Josse, respectivement 30 et 34 ans, en sont à la moitié de leurs 120 vêlages charolais. Un seule mise-bas a nécessité l'intervention du vétérinaire et encore, la faute incombait à un problème d'arrière-train.

Une baisse de charges

Ces deux exploitations enregistraient une moyenne de cinq césariennes par an il y a encore quelques temps : un taux pas encore excessif mais participant indubitablement aux charges de chaque ferme. *«Cinq césariennes représentent une somme d'environ 1 000 euros, ce n'est pas négligeable»* fait remarquer Étienne Bourge. *«Les 200 euros laissés dans chaque césarienne ne se retrouvent pas dans le prix de vente de l'animal»* rappelle quant à lui Philippe Josse. Pour obtenir ces vêlages faciles, les trois éleveurs ont levé différents leviers. Tous regardent attentivement les index de facilité de naissance des taureaux qu'il se procurent. *«Il y a encore quelques années, on regardait cela de loin, ce n'est plus le cas»* note Nicolas Josse. Étienne Bourge suit la même logique, même s'il privilégie les inséminations artificielles. Le jeune éleveur se dit attentif aux avancées de la génomie qui donneront, selon qui, d'encore meilleurs résultats qu'aujourd'hui.

Alimentation et stabulation

Le choix des taureaux n'est pas le seul critère pris en compte, comme l'indique Étienne Bourge : *«Ici, nous avons des sols carencés en iode et sélénium, des oligoéléments importants pour les bovins. Suite aux conseils de techniciens, j'injecte deux bollus aux bêtes deux mois avant les vêlages et ça marche plutôt bien»*. Le Sédélocien se réjouit de voir des veaux plus vigoureux : *«les bienfaits du vêlage facile ne s'arrêtent pas là : une vache qui vêle correctement ne connaîwt généralement pas de problèmes l'année suivante. L'idéal serait que chaque bête vêle toute seule. Ce serait un plus pour moi qui travaille seul sur l'exploitation. Il y a du mieux ces dernières années : avant, j'utilisais pratiquement la vêleuse à chaque fois. Là, je n'en suis qu'à une quinzaine et je ne me lève plus la nuit»*. Les frères Josse réforment systématiquement toute mère ayant eu un problème au vêlage : *«nous n'étions pas dans cette optique il y a quelques années puisque nous étions en augmentation de cheptel»* soulignent les deux Côte d'oriens, qui relève également les bienfaits de leur stabulation aire paillé créée il y a cinq ans : *«ça vêle mieux et les interventions deviennent rares. Cela nous change beaucoup de notre ancienne stabulation entravée. Les bêtes sont moins stressées, bougent et marchent facilement : cela doit avoir des répercussions sur les vêlages»*.



Philippe et Nicolas Josse : un seul vêlage à complication sur une soixantaine de mises-bas.

Aurélien Genest

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

▸ Formations

Certiphyto
EAC - Préparation au certiphyto (décideur) + Test : 1 jour à Longvic, Créancey, Beaune
EAD - Préparation au certiphyto (décideur) : 2 jours à Longvic, Darcey, Beaune, Créancey
Responsable de stage : Corinne Delage (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or) 03 80 90 68 74
corinne.delage@cote-dor.chambagri.fr

Directives Nitrates : faites le point sur les évolutions
30/01 à Châtillon sur Seine ou 3/02 à Mirebeau sur Bèze ou 6/02 à Ruffey les Beaune
Responsable de stage : Anne Hermant(Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 28 81 29
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Gérer son parcellaire et ses pratiques culturales avec Mes P@rcelles
2/02 et 09/02 à Dijon
Responsable de stage : Anne Hermant(Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 28 81 29
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Mieux détecter et gérer les situations de crise sur son exploitation
3 février et 10 mars à Fontaine en Duesmois
Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 91 06 76
pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

Bien choisir les espèces à implanter pour gagner en autonomie protéïque
05/02 et 31/06 à Saulieu
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or) 03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Sauveteur Secourisme du travail - Initiation
5 et 19/02 à Dijon
Responsable de stage : Aline Parize (Chambre Agriculture de Côte d'Or)03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Analyse de la performance technico-Economique en agriculture conventionnelle et biologique
5 février 2015 à Saint Seine l'Abbaye. Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 91 06 76
pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

► Formations

27/01 «Réforme de la Pac, 1ère approche»
La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une première formation sur le thème de la *«réforme de la Pac, 1ère approche»*, le 27 janvier 2015 à Cosne-sur-Loire. L'objet de la journée, qui sera suivie par d'autres, vise à mesurer les impacts de la PAC sur les systèmes d'exploitation et les pistes d'adaptation.
Contact : Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Février et mars
Certiphyto avec la Chambre d'agriculture
La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose de nouvelles sessions de formation de deux jours en vue de l'obtention du Certificat individuel (Certiphyto), en février et mars prochains à travers tout le département. Les dates prévues sont les 24 et 26 février à Corbigny, les 10 et 12 mars à Moulins-Engilbert, les 17 et 19 mars à Nevers et les 24 et 26 mars à Decize.
L'objectif est d'accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en matière d'utilisation des produits phytosanitaires.
Programme : Qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire, la réglementation ; les risques pour la santé et comment les limiter, les risques pour l'environnement et comment les limiter ; autodiagnostic et techniques alternatives.
En dehors des dates programmées, une session peut être organisée dans un lieux au choix sur la base d'un groupe de 12 à 15 participants volontaires. Le Certificat individuel sera obligatoire à partir de novembre 2015.
Tarif : gratuit.
Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, responsable du stage, au 03 86 93 40 62 ou par mail à marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.



Visite *«agricole»* du préfet de la Nièvre

Ces circuits courts qui gagnent en valeur ajoutée

Pour une nouvelle demi-journée de visites sur le thème agricole, le préfet Jean-Pierre Condemine, s'est laissé séduire, mercredi 14 janvier, par trois initiatives nivernaises réussies en terme de productions locales.


A dix minutes du centre de Nevers, les clients peuvent trouver ici tous ce que l'agriculture locale compte en produits de qualité.

Les rillettes de bœuf Charolix de Frédéric Debacker à Diennes-Aubigny, les volailles de Denis Sanchez à Varennes-Vauzelles, et le magasin de producteurs Secrets de paysans à Coulanges-lès-Nevers, ont séduit le représentant de l'Etat dans la Nièvre. Comme il s'y était engagé à son arrivée, Jean-Pierre Condemine, après avoir rencontré les responsables syndicaux professionnels, multiplie les visites de terrain dans les fermes et dans tout ce que l'agriculture du département compte de projets gagnants. Si les difficultés, qu'il ne nie pas, de certaines productions sont réelles, le préfet aime aussi rencontrer des agriculteurs bien dans leurs peaux, qui portent des projets réussis, qui, en définitive, ne se laissent pas avaler par la morosité ambiante... Mercredi 14 janvier, dans l'après-midi, il a donc été s'imprégner de l'ambiance positive qui règne chez les producteurs nivernais engagés dans la diversification et/ou le développement des circuits courts. Hubert Goglins et Joël Plu, de la DDT, l'accompagnaient et c'est tout. *«Pas d'aéropage tel qu'on en reçoit si souvent : là, le dialogue a pu s'installer»* se félicitait en milieu d'après-midi, Frédéric Coudray, le producteur de foie gras de Donzy, qui a fait visiter, avec Valérie Laporte et Jean-François Vavon, eux-aussi fondateurs, le magasin Secrets de paysans à Coulanges-lès-Nevers. Toutefois, Maryse Augendre, la maire de la commune, n'était pas peu fière d'assister elle aussi à l'échange et de promouvoir le dynamisme économique de son territoire et de ces pionniers d'une agriculture locale valorisée...


La boutique enregistre une progression annuelle de son chiffre d'affaires de l'ordre de 16%.

Plus 16% de CA par an, en moyenne

L'exemple de cette société de producteurs fermiers est particulièrement parlant. La boutique, ouverte en avril 2011 après près de deux ans de préparation, réalise une augmentation moyenne annuelle de son chiffre d'affaires de 16%. Sauf peut-être durant les longs travaux de voirie, réalisés il y a deux ans par la mairie. Viandes, légumes, foie gras, fromages de chèvre et de vache, miels, vins, fruits : tout ce que le citadin cherche en victuailles de qualité, en gardant à l'esprit la proximité et la traçabilité des produits, se trouve ici, à dix minutes du centre-ville de Nevers. Trouver un statut, un mode de fonctionnement, un local n'a pas été de tout repos : *«Nous ne sommes pas venus ici de gaité de cœur mais nous voulions démarrer sans trop de risques. Un propriétaire, un agent immobilier, c'est compliqué : on est paysans et on aime bien garder les pieds sur notre terre»* a ironisé Frédéric Coudray devant le préfet, faisant montre d'une sacrée dose d'humour et d'auto-dérision, à la lumière du succès désormais acquis... *«Nos objectifs ont tous été dépassés dès la première année. Ce sont les commerces de proximité qui se conservent le mieux, pas ceux qui ouvrent par hasard»* précisait au préfet Jean-François Vavon, le producteur de fromages de chèvre, approuvé par ses trois collègues. Au total, sur les 18 porteurs de projet du départ, ils sont aujourd'hui 10 associés nivernais engagés dans Secrets de paysans, qui surfent sur la vague du manger bien et local entretenu *«par le bouche-à-oreille, la pub, la presse et les comités d'entreprise»*. *«On est à la mode»* confirme Valérie Laporte, qui élève des charolais à Maux, avec Olivier, son mari. Chaque adhérent du magasin proposait déjà et propose encore, par ailleurs, de la vente directe de ses produits. Et des producteurs invités laissent aussi leurs bières, lentilles, ou sel en dépôt-vente...

30 salariés en plus

Le préfet ne s'est pas trompé sur l'impact bénéfique de cette initiative collective. *«Vous représentez un territoire, des acteurs et une philosophie même, qui constituent une des voies d'avenir pour l'agriculture. Dans d'autres postes, j'ai croisé des collègues chez qui ces magasins marchaient très bien. Vous répondez à un besoin de la société de traçabilité, de qualité, d'identification ! Chez vous, très vite, le consommateur peut identifier un visage, une aventure humaine»* s'est enthousiasmé Jean-Pierre Condemine. Une satisfaction démultipliée lorsque les associés du magasin ont évoqué les retombées économiques et sociales : *«Nous avons embauché une vendeuse pour 30 heures dès la premier jour. A la fin de la première semaine, nous l'avons passée à 35 heures. Et quand il y a trop de boulot, comme aux fêtes de fin d'année, nous recrutons une deuxième personne»* témoigne Frédéric Coudray. Sachant qu'à chaque jour d'ouverture, au moins l'un des agriculteurs est présent dans la boutique pour faire l'article auprès des clients. Et ce n'est pas tout : la vitrine ne doit pas faire oublier tout le gain d'activité de chacun des associés. L'appel d'air est tel que les tenants de Secrets de paysans estiment à *«trente emplois salariés de plus»* l'apport de cette dynamique collective sur l'ensemble des structures adhérentes. Le préfet n'a donc pas pu s'empêcher de demander *«quelles sont les perspectives»*. *«Nous sommes ouverts à ce que d'autres producteurs nous rejoignent. Nous n'envisageons pas de déménager pour répondre aux besoins grandissants mais peut-être de repousser les murs de quelques mètres à l'intérieur du local. Et puis on étudie l'hypothèse d'ouvrir un second site sur l'agglomération, avec une idée nouvelle : créer un restaurant agricole et/ou un local-structure à partir duquel on puisse apporter et transformer la marchandise avant d'aller livrer vers Paris ou vers les collectivités»* a répondu Frédéric Coudray. *«Vous êtes sur une des voies pionnières -il y en a d'autres, par cette approche complémentaire des métiers agricoles. Cette voie mérite d'être amplifiée»* a conclu Jean-Pierre Condemine.

EMMANUEL COULOMBEIX

Valorisation du bocage en plaquettes à litière

La Chambre d'agriculture enregistre les premiers effets positifs

La Chambre d'agriculture intervient sur 2 des 5 actions du GIEE agro-écologique porté par la Cuma Terr'eau dans la Nièvre : l'entretien et le développement des haies bocagères et la diminution de la dépendance en paille. 3 fermes pilotes participent depuis cette année et les premiers résultats sont encourageants.



La litière plaquettes à base de 100% d'aulnes dans la stabulation des génisses du Gaec d'Azy à Saint Seine.

La ferme du lycée de Challuy, l'exploitation du Gaec d'Azy à Saint-Seine et celle de Vincent Pommery à Parigny-les-Vaux : toutes ces exploitations ont en commun de participer au programme engagé dans le cadre du projet Casdar sur 3 ans, en partenariat avec la Fédération Cuma Bourgogne, la Chambre d'agriculture de la Nièvre et le Conservatoire des espaces naturels. Objectifs du programme résumés par Jean-Louis Bridier, conseiller élevage de la Chambre : *«diminuer la dépendance des exploitations agricoles en paille et valoriser le bocage!»* Ces trois fermes sont donc impliquées à titre d'essais de proximité dans la démarche et les premiers résultats sont assez positifs. Côté plaquettes, Jean-Louis Bridier cite l'exemple de MM. Taillon et Vidalin, associés dans le Gaec d'Azy, à Saint Seine, qui, depuis la rentrée des animaux, le 19 novembre, ont économisé de 30 à 35 t de paille. Jusqu'au 2 janvier, les éleveurs ont offert à 52 vaches charolaises et limousines ainsi qu'à 52 génisses de 1 à 2 ans une litière constituée des plaquettes issues de leurs propres haies (220 m^3). Et c'est seulement depuis cette date qu'ils effectuent un paillage de céréales, *«mais seulement un jour sur deux et non pas tous les jours»* précise le conseiller de la Chambre. L'économie globale réalisée assure une diminution de l'ordre de 1 400 euros de charges et, même s'ils vont peut-être devoir intensifier l'usage de la paille d'ici la sortie des animaux, en avril, ils devraient encore améliorer leur performance économique. Selon la Chambre, *«les charges de travail sont différentes, et il faut prendre en compte l'utilisation du bocage, dont Etienne Bourgy a réalisé un Plan de gestion, mais ce gain de compétitivité revient à se passer de deux heures de travail par jour pour emmener la pailleuse à 4 kilomètres. MM. Taillon et Vidalin sont d'ores et déjà convaincus de l'adéquation entre le bocage et le paillage bois adapté à leur contexte»*. Les mesures et suivis de l'utilisation des plaquettes se poursuivent sur les trois sites, Vincent Pommery, de son côté, ayant fait un choix inverse : il a commencé par pailler traditionnellement et ne servira de la litière bocagère qu'à partir de début février, après curage. Le lycée agricole de Challuy, quant à lui, envisage même son utilisation pour une partie de ses ovins, l'an prochain. Ces approches globales permettront de diffuser des résultats et des repères d'adaptation possible et d'aider ces élevages autour de pratiques sommes toutes très nouvelles dans la Nièvre. Selon Jean-Louis Bridier, *«la litière bocagère n'est pas forcément adaptée pour tous, mais, une fois les freins culturels liés au changement de pratiques levés, la pertinence des plaquettes en litière et la valorisation des effluents générés par les prairies semblent pleines d'avantages !»*

E.C.

Emploi

Obligations des maîtres de stage

Suite à plusieurs demandes concernant les devoirs des maîtres de stage, nous vous communiquons certaines des obligations reposant sur eux.



Durant les mois à venir, de nombreux étudiants vont être en recherche d'un stage dans le cadre de leurs études et sont susceptibles de vous solliciter pour effectuer ce stage auprès de votre exploitation. Néanmoins, cela requiert de la part de l'exploitant certaines obligations.

En premier lieu, le maître de stage doit conclure une convention de stage. Celle-ci doit désormais être signée par l'établissement d'enseignement, l'entreprise d'accueil et le stagiaire, mais également par l'enseignant référent et le tuteur. L'entreprise d'accueil doit donc désigner un tuteur chargé de l'accueil et de l'accompagnement du stagiaire. Il parait également important de rappeler que la convention de stage, n'étant pas un contrat de travail, n'impose pas de formalités à l'embauche, l'employeur n'a donc pas à procéder à une déclaration préalable à l'embauche. En revanche, l'entreprise d'accueil est tenue d'inscrire les noms et prénoms des stagiaires accueillis par l'établissement dans l'ordre d'arrivée, dans une partie spécifique du registre du personnel. Certains cursus scolaires nécessitent une période de présence en entreprise relativement longue. Or, la durée du stage dans une même entreprise ne peut excéder 6 mois par année d'enseignement. De plus, il existe un délai de carence entre deux stages effectués sur un même poste de travail. Ce délai de carence est du tiers de la durée du précédent stage.

Les périodes de stage sont également propices a la découverte d'une entreprise agricole par des stagiaires mineurs. Il existe une liste de treize travaux interdits aux mineurs (dont la conduite de quad ou de tracteur agricole sans cabine ou sans arceau) et de douze travaux réglementés (dont la conduite de tracteur avec cabine ou arceau).

Pour les travaux réglementés, une demande de dérogation peut être formulée auprès de l'Inspection du travail afin de permettre aux mineurs d'effectuer ces travaux. De même, au cours d'un stage, la durée du travail hebdomadaire ne peut excéder 35 heures Un stagiaire ne peut donc pas effectuer d'heures supplémentaires. L'entreprise doit établir, selon tout moyen, un décompte des durées de présence du stagiaire. Pour accueillir un stagiaire, l'entreprise doit également avoir rédigé un document unique d'évaluation des risques (Duer). C'est un document qui liste et hiérarchise les risques par unité de travail et prévoit les mesures de prévention prises ou devant être prises. Ce Duer est obligatoire dès qu'un intervenant autre que l'exploitant travaille sur l'exploitation, il est donc obligatoire pour l'accueil d'un stagiaire mais également lorsque des salariés travaillent sur l'exploitation.

Ces différentes obligations ne constituent pas une liste exhaustive mais rappelle les devoirs principaux à la charge de l'entreprise d'accueil pour la venue d'un stagiaire. Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service emploi de la FDSEA de la Nièvre au 03 86 93 40 94 ou par mail à emploi.fdsea58@orange.fr .

CV

▶ Agenda

Du 29/01 au 5/02/2015

Cartographie des cours d'eau de l'Aron

La Direction départementale des territoires (DDT) de la Nièvre organise trois réunions d'information sur la cartographie des cours d'eau du bassin de l'Aron. Ces réunions s'adressent aux élus des communes concernées ainsi qu'aux propriétaires riverains des cours d'eau. Les rendez-vous sont fixés :
jeudi 29 janvier à 18h au centre socio-culturel de Cercy-la-Tour,
lundi 2 février à 18h à la salle des fêtes de Mont et Marré,
jeudi 5 février à 18h à la salle des fêtes de Vandenesse.

Février

Réunions d'information du GDS 58

Le Groupement de défense sanitaire (GDS) de la Nièvre organise 5 réunions à destination des éleveurs qui auront lieu :
jeudi 5 février à 14h à la salle polyvalente de Saint-Honoré les Bains,
vendredi 6 février à 14h à la salle de la mairie de Lormes,
jeudi 12 février à 14h à la salle de la mairie de Dornes,
mardi 17 février à 14h à la petite salle des fêtes de Donzy,
vendredi 20 février à 14h à la salle de la mairie de Saint Jean aux Amognes.
Programme : campagne de prophylaxies (aspects techniques et financiers, cotisations), mise en place de la section ruminants du FMSE (fonds de mutualisation sanitaire et environnemental), plan IBR, actions du GDS (BVD, paratuberculose, avortements...).





Poursuivre l'assainissement

IBR : le bon plan du GDS 58

La Nièvre s'est déjà beaucoup assainie de l'IBR, mais reste encore en-dessous des statistiques des départements limitrophes. Le GDS 58 attire l'attention des éleveurs sur les bienfaits d'une qualification «*indemne*», processus qu'il propose de façon gratuite et simple.


Rodolphe Morizot, technicien du GDS 58, veut augmenter le nombre de cheptels demandeurs et détenteurs d'appellations.

«*Dans la Nièvre, 930 cheptels sont qualifiés sur un total de 2000. Notre objectif est d'arriver à 200 cheptels qualifiés supplémentaires d'ici deux ans*» annonce le directeur du Groupement de Défense sanitaire (GDS) de la Nièvre, Alain Bonnel. C'est que, dans les tuyaux, le projet d'une harmonisation européenne autour d'une troisième prophylaxie à 1 ou 2 ans, inspirée par le plan IBR allemand, se profile à vitesse grand V. «*A terme -mais on en parle déjà depuis plusieurs années- le plan français s'alignera sur celui de nos voisins d'outre-Rhin, qui sert de référence européenne, et les bovins positifs ne pourront plus sortir vers les ateliers d'engraissement, les abattoirs ni l'export*» anticipe Rodolphe Morizot, le technicien du GDS. Autant dire que ces animaux n'auront sans doute plus beaucoup de valeur, si ce n'est qu'ils constitueront encore une menace pour la santé de tout leur cheptel.

Dans la Nièvre, face au problème, les premiers dépistages ont eu lieu en 1995, le plan IBR avec les premières appellations sur les cartes vertes a été décidé en 1997, sur la base du volontariat, mais il a fallu attendre 2006 pour que l'Etat, par arrêté ministériel, décide de rendre le dépistage et la vaccination des bovins positifs obligatoires. Depuis lors, le département s'est nettement assaini puisque de 55 000 bovins touchés à l'époque, la Nièvre n'en recense plus que 12 500 en 2015. «*En dix ans, nous avons énormément progressé puisque nous sommes aujourd'hui à 68,4% de cheptels négatifs dont les deux tiers qui sont qualifiés*» souligne Rodolphe Morizot. Mais ce n'est sans doute pas encore assez. Des élevages se privent de qualification, alors que les animaux sont négatifs et qu'il serait assez facile de les amener vers l'appellation, «*un contrat entre l'éleveur et le GDS qui ne coûte rien et peut se résilier à tout moment*».
Il suffit d'une prise de sang au moment des tests de brucellose mais les éleveurs semblent encore retenus par des «*freins psychologiques anciens*» selon Rodolphe Morizot, «*des réticences à lever qui sont la conséquence d'un dénigrement du plan IBR par certains au départ*» confirme Alain Bonnel.

Lettre aux vétérinaires

Afin de sensibiliser les cabinets de vétérinaires du département, le GDS 58 vient de leur écrire au début de l'année, afin qu'ils se fassent le relais auprès des éleveurs. «*L'objet de la relance est d'augmenter le nombre de cheptels demandeurs et détenteurs d'appellations*» souligne Rodolphe Morizot. Des réunions d'information pour les éleveurs dont les cheptels comptent entre 0 et 5 bovins positifs sont organisées au sein même des cabinets. Et la signature de contrats leur est proposée. L'engagement comporte ses exigences, comme le respect d'un cahier des charges qui implique deux prophylaxies entièrement négatives par animal entre 3 mois et 15 mois. Mais ce plan est gratuit et induit aussi quelques avantages.

La carotte, c'est avant tout la certitude d'une meilleure valorisation des animaux chez leurs acheteurs. Ainsi, en moyenne, un vendeur peut espérer tirer jusqu'à 30 euros supplémentaires par bovin indemne, dixit le directeur du GDS. Et ce n'est pas tout : «*les opérateurs commerciaux nous disent qu'ils éprouvent des difficultés à trouver leur bonheur en bovins indemnes IBR pour l'export vers le Maghreb*» confie le technicien. «*Il faut que nous nous adaptions à la demande si l'on veut rendre l'export possible vers ces marchés-là*» ajoute Alain Bonnel. Un pays qui importe, c'est un volume de production qui s'accroît, donc une meilleure valorisation des élevages, juste parce qu'il y a «*un plus grand nombre de bovins certifiés*». Si le tiers des cheptels négatifs qui ne demandent pas l'appellation dans la Nièvre le faisaient, ils deviendraient alors exportables. Dans le contexte économique que connaît l'élevage, pourquoi s'en passer ?

EMMANUEL COULOMBEIX

Repères

Une maladie virale ancienne

L'IBR ou Rhinotrachéite bovine infectieuse est un herpes virus qui a posé de très sérieux problèmes dans les élevages il y a une trentaine d'années. Maladie respiratoire (et de façon très exceptionnelle génitale), elle a particulièrement touché les ateliers d'engraissement. Aujourd'hui, c'est un problème commercial, qui déprécie les animaux qui en sont touchés, les négociants n'hésitant pas à faire feu de tout bois pour ajuster leurs prix.
Selon Alain Bonnel, le directeur du GDS 58, il s'agit d'un virus qui se transmet de mufle à mufle (et par voie génitale), à la fois par un contact direct mais aussi par le matériel, des cotes aux gants de fouilles, en passant par les mouchettes...
Comme la varicelle chez l'homme, qui une fois contractée et guérie, se transforme parfois en zona, des années plus tard, l'IBR peut rester à l'état de latence chez des bêtes dites «*séropositives*» durant toute leur vie. Celles-ci sont suspectes d'être recontaminantes et c'est pour çà que la profession a pris l'habitude de vouloir les éliminer. La vaccination permet de limiter la ré-excrétion virale mais «*la solution idéale, c'est l'élimination du bovin*» préconise Rodolphe Morizot, pour qui «*la Nièvre a toujours été en avance sanitaire sauf sur l'IBR où on est au milieu des wagons*». Des régions telles que la Bretagne ou la Franche-Comté, par exemple, parviennent à des taux de 98% d'animaux indemnes.



MSA Bourgogne. 6 nouveaux médaillés nivernais



A l'occasion des vœux aux collaborateurs du site MSA Bourgogne de la Nièvre, le 5 janvier, Dominique Bossong, président du Conseil d'administration, et Jean Boissière, directeur, ont remis les traditionnelles médailles du travail à 6 salarié(e)s.

Pour 40 années de service, Marie-France Legris a reçu la Médaille Grand Or et pour 35 ans de service, Françoise Gauthe, la Médaille d'or.

La médaille de vermeil a été remise à Françoise Gauthe, Catherine Lasnier, Florence Randon et Christophe Souverain, pour 30 années de collaboration et Valérie Rocher s'est vue décerner la Médaille d'argent pour 20 années. Avant de souhaiter bon vent aux retraités de l'année et de partager la galette de l'amitié, Dominique Bossong a voulu souligner que la MSA Bourgogne améliore ses résultats.
Il retient du mandat de 5 ans qui s'achève «*la réussite de la fusion des quatre caisses départementales en une véritable caisse régionale*» et incite les collaborateurs de la caisse, comme l'ensemble de la profession agricole, «*à voter lors du scrutin*» qui se tient depuis le 12 janvier et jusqu'au 27 janvier, «*pour la première fois par internet, ou par correspondance*».

Jean Boissière, quant à lui, a insisté sur la nécessité d'une bonne participation au scrutin, «*fondamentale dans le contexte actuel de réflexion des pouvoirs publics sur le devenir des régimes*» de protection sociale.

Union Charolais Croissance

Un très bon début pour les ventes de reproducteurs charolais à Charmoy

La campagne de vente de reproducteurs charolais évalués à la station de Charmoy, dans l'Yonne, a débuté mercredi 14 janvier avec la présentation de 30 jeunes taureaux issus du centre d'élevage Cialyn.

Ces animaux, sélectionnés en ferme sur leur ascendance et leur morphologie au sevrage, ont ensuite été contrôlés sur leurs performances en station : croissance, morphologie et spermatogenèse. Enfin, seuls les meilleurs d'entre eux sont proposés aux enchères dites *«à la palette»*. Différentes étapes de sélection qui sont autant de garanties pour les acheteurs, désireux de trouver en station, des reproducteurs répondant aux mieux à leurs exigences : qualités maternelles (lait et aptitude au vêlage), facilité de naissance, potentiel de croissance mais aussi gène *«Sans Cornes»*, docilité, aptitudes fonctionnelles,…
De nombreux acheteurs ont ainsi répondus présents à ce premier rendez-vous de la saison 2015. Parmi ce public avisé, nous retrouvions, avec grand plaisir, des éleveurs fidèles de la station ainsi que de nouveaux venus. Les éleveurs ont pu profiter d'un lot de qualité présentant un large panel de profils et d'origines. Le matin est aussi l'occasion de bénéficier de conseils auprès des différents techniciens des coopératives adhérentes (Cialyn, Cecna, Cloe, Cia Gènes Diffusion,…)

L'ensemble des taureaux proposés à la vente ont trouvé acquéreur à un prix moyen de 3250€, une réussite encourageante pour la suite de la campagne et qui vient récompenser le rigoureux travail génétique réalisé depuis plus de 30 ans par les éleveurs naisseurs. Ces futurs reproducteurs ont déjà rejoint les élevages, pour la plupart bourguignons : Nièvre, Yonne, Côte d'Or ; mais également des élevages de l'Allier, de l'Aisne, du Cher, de Lorraine et des Vosges.


Une trentaine d'animaux présentés lors de cette première vente à Charmoy.

Catalogue de ventes sur Internet

Les prochaines ventes aux enchères de taureaux issus du programme de sélection Union Charolais Croissance (UCC) auront lieu le mercredi 21 janvier et les deux premiers mercredis de février. Plus d'une centaine de taureaux seront encore présentés, il y en aura donc pour tous les goûts : taureaux à génisses, profil viande ou élevage, animaux génétiquement *«Sans Cornes»*… Les éleveurs à la recherche de leurs futurs taureaux pourront se rendre à la station d'évaluation le jour de la vente à partir de 10h (autres disponibilités sur rendez-vous) ; les ventes débuteront quant à elles à 14h.

Les catalogues de vente présentant les taureaux, leurs origines, leurs performances, leurs indexations et leurs qualifications sont disponibles sur notre site Internet : www.charolaiscroissance.fr. Vous y retrouvez également les dates des prochaines ventes, les performances des animaux encore en cours d'évaluation ainsi que toutes les informations sur le programme de sélection.

Audrey Camus
UCC - Ciaylyn

Les prochains rendez-vous

Station de Charmoy (89) :
Vente UCC A 2 :
mercredi 4 février
Vente UCC A 3 :
mercredi 11 février
Station de Créancey (21) :
Vente UCC C :
mercredi 18 février

Portes ouvertes bâtiment d'élevage Alysé

S'enrichir de l'expérience des autres

Placées sous le triple signe de l'innovation, de la sécurité et de la longévité, les portes ouvertes en bâtiment d'élevage organisées par Alysé se dérouleront du 27 janvier au 12 février dans 6 exploitations de la zone.

Tout débutera le 27 janvier à la Ferté Loupière dans l'Yonne avec une journée entièrement consacrée à la méthanisation à la ferme ou comment envisager de créer sur son exploitation d'élevage une unité qui permette une valorisation supplémentaire des déjections animales en produisant de l'électricité et de la chaleur tout en conservant la valeur agronomique du produit. Vincent Gallois de la Chambre d'agriculture de l'Yonne et Bertrand Aucordonnier de l'Ademe présenteront conjointement le principe de la méthanisation par voie solide en petite unité de production ainsi que le plan national *«méthanisation»* et l'accompagnement élaboré par l'Ademe. A l'issue de la conférence organisée de 10h00 à 12h00 et après un buffet offert par les partenaires, les participants pourront visiter, l'après-midi, l'installation de 65 kW électrique du Gaec Val de Maury, exploitation de polycultures-élevage avec 100 vaches laitières, qui permet de maîtriser l'ensemble des gisements.
Le 30 janvier, également dans l'Yonne, deux élevages de vaches allaitantes vous ouvriront leurs portes pour vous faire découvrir des installations ou autonomie et fonctionnalité sont déclinées au quotidien. Dans leur bâtiment entièrement en bois, les associés de la SCEA du Gibon à Leugny ont installé un libre service pour l'alimentation de leurs vaches allaitantes ainsi qu'un système de surveillance des vêlages par caméra et des filets brise vent. Installation à visiter de 10h00 à 12h00.
Christian Berthier à Domecy sur Cure a pour sa part choisi de rendre ses installations autonomes en électricité grâce à des panneaux photovoltaïques. Ils permettent de couvrir les besoins en électricité de ses portes électriques et de son réseau de caméras de surveillance. A voir aussi, un bardage bois sur un bâtiment métallique qui permet une insertion parfaite du bâtiment dans son environnement. Installation à visiter de 14h00 à 16h00.
Le 5 février de 10h00 à 16h00, les associés du Gaec Richard à Longpré le Sec dans l'Aube vous présenteront leur installation qui fait partie des 25 élevages français équipés de 3 robots de traite Delaval.
Le 10 février de 10h00 à 16h00, rendez-vous au Gaec de Courcelles à Poilly-lez-Gien dans le Loiret, dans des installations rénovées en 2007 et équipées d'un robot de traite Lely. L'intérêt portera entre autre sur la longévité des installations de gestion des déjections avec des racleurs et une fumière à piston.
Enfin, ces journées se termineront le 12 février à Taingy dans l'Yonne à l'EARL Éole ou vous pourrez voir un bâtiment qui a connu plusieurs extensions tout en restant fonctionnel. Equipé d'un robot de traite Lely, les vaches sont installées dans des logettes avec tapis et paille et les couloirs sont équipés de racleurs à chaîne avec fumière.
Renseignements : Isabelle Cadoux et Guillaume Durand au 03 86 94 22 22

Agenda

AG cantonales FDSEA 89

Prochaines Assemblées générales cantonales :
Cantons de Bléneau/Saint-Fargeau/Saint-Sauveur : vendredi 23 janvier à Saint-Fargeau (Salle Bourgoin), à 10 h 00
Cantons de Courson les Carrières et Coulanges sur Yonne : mercredi 28 janvier à Courson les Carrières (Salle Grenier de la Halle), à 09 h 30
Cantons d'Avallon/Quarré les Tombes/Vézelay/Guillon : mercredi 28 janvier à Avallon (Salle de la CA 89), à 14 h 00
Cantons de Saint Julien du Sault et Charny : jeudi 29 janvier à Villefranche (Salle de la Mairie), à 14 h 00
Canton de Chéroy : vendredi 30 janvier à Saint-Valérien (Salle de Ponserval), à 14 h 00

13/02 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 05 février à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Mail : dijon@apecita.com

24/01 Carrefour des Carrières au Féminin de l'Yonne

La 17e édition du Carrefour des Carrières au Féminin pour le département de l'Yonne, aura lieu samedi 24 janvier, de 9 h 30 à 12 h 30, à l'Espace Culturel, Route des Bries, à Appoigny. Plus de 50 intervenants pour faire découvrir à un public de jeunes filles (collégiennes, lycéennes, étudiantes) ou de femmes en recherche d'emploi, des professions auxquelles elles ne pensent pas spontanément, sous forme d'entretiens individuels.
Plus de renseignements au 06 15 54 57 57 ou sur : fete89@fete-bourgogne.org - www.fete-bourgogne.org

AUER
CS 30013 - 52190 OCCEY
Département BÂTIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Tel. 03 25 88 31 62 - Fax 03 25 88 37 84
auer.sa@auer-cm.com

▸Formations

M'approprier l'outil Boviclic pour mieux gérer mon troupeau

Formation d'1 journée organisée par Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne, mercredi 28 janvier
Objectifs : découvrir et maîtriser toutes les fonctionnalités de l'outil Boviclic pour gérer son troupeau. Être capable de valoriser toutes les données enregistrées. Faire le lien avec les obligations règlementaires
Lieu : Venoy - Public : Éleveurs bovins lait et viande, utilisateurs de Boviclic
Contact : Jean-François Barroche au 03 86 92 36 47
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demandes

Certiphyto à destination des salariés décideurs agricoles

Obtenez votre Certificat d'application de produits phytopharmaceutiques en exploitations agricoles en suivant la formation de 2 jours les vendredi 30 janvier jeudi 5 février
Lieu : Chambre d'agriculture Auxerre - Public : salariés décideurs en polyculture élevage
Contact : Valérie Rousseau au 03 86 94 28 48
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demandes

Utiliser le sucre et les extraits de plantes contre les bio-agresseurs

Les jeudis 12 et 26 février, la Chambre d'agriculture de l'Yonne vous propose une formation de 2 jours afin de faire le point sur 2 solutions de contrôle des bio-agresseurs : les sucres solubles et les extraits de plantes. Des experts en la matière feront un point sur les modes d'actions de ces 2 techniques et vous aideront à construire des protocoles d'utilisation que vous pourrez ensuite mettre en pratique sur vos exploitations
Lieu : Auxerre - Public : Agriculteurs céréaliers
Contact : Camille Noilhan au 03 86 94 22 15
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demandes

Gérer mes couverts d'interculture : un atout pour mon système de culture

Deux demi-journées de formation, une première vendredi 20 février, puis la seconde en septembre, vous permettront de faire le point sur les couverts d'interculture de A à Z : quelles espèces semer, quand, comment…? Tout ceci en prenant en compte votre système de culture et vos objectifs de production. La seconde journée sur le terrain, vous permettra de constater les résultats obtenus suite aux échanges du mois de février
Lieu : selon provenance des stagiaires - Public : Agriculteurs céréaliers
Contact : Emilie Riberolles au 03 86 64 33 05
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demandes

Concours Général Agricole

Combien seront-ils à monter à Paris… ?

La présélection des vins de l'Yonne en lice pour le Concours Général Agricole de février prochain à Paris, s'est déroulée le 14 janvier dernier à Beine



Pas de doute, le vin rend heureux… Surtout goûté avec modération !

Dans un peu plus de cinq semaines, les jeux seront faits ! C'est dimanche 22 février que se déroulera, dans le cadre du salon de l'agriculture, Porte de Versailles à Paris, la 124ème édition du Concours Général Agricole, pour les vins de l'Yonne qui y seront présentés. Mais comme chaque année, il leur aura fallu pour cela subir les redoutables épreuves de présélection qui viennent de se dérouler à Beine, sous l'égide de la Chambre d'agriculture de l'Yonne et la caution du Ministère représenté par les services de la DDT de l'Yonne. Viticulteurs, restaurateurs, journalistes, amateurs éclairés…, ils étaient pas moins d'une centaine de jurés réunis Salle Beauroy, avec pour mission de déguster et noter les 268 échantillons présentés par les 73 viticulteurs inscrits au concours, toutes appellations réunies. Un peu moins de vins présents cette année : conséquence des difficultés climatiques rencontrées et de productions moindres en 2012 (pour ce qui est des Grands Crus et Irancy) et en 2013, pour les autres vins présentés. Blanc, rouge rosé, bulles…, les jurés avaient le choix des couleurs avant de s'inscrire.

Une nouveauté cette année : même les échantillons non retenus devront faire l'objet d'un commentaire circonstancié, afin d'en faire remonter l'information au viticulteur, rédigé par chaque président de table.

Encore temps de s'inscrire pour être juré à Paris

C'était un peu le *«baptême du feu»*, tant pour le nouveau directeur du Service d'Economie Agricole à la DDT de l'Yonne, Philippe Jager, que pour le président de la Chambre d'agriculture, présents tous les deux pour la première fois à cette épreuve de présélection. Le premier a rappelé ces quelques chiffres : *«au niveau national, l'an passé, pas moins de 16 000 échantillons de vins ont été présentés au Concours Général, par 3 800 viticulteurs de toutes appellations, pour 3177 médailles décernées…»* L'Yonne pour sa part était repartie de la Porte de Versailles, avec 65 médailles au compteur dont près du tiers en or. Un beau cru et une belle vitrine de ce qui se fait dans le département, comme l'a souligné Étienne Henriot, s'adressant aux professionnels présents : *«vous êtes, pour ce qui est du monde de la viticulture et des viticulteurs, des ambassadeurs importants du patrimoine de notre département et de notre région. Merci à tous ceux qui œuvrent en ce sens…»*
Combien seront-ils à avoir gagné leur ticket parisien ? Dans tous les cas, pas plus de la moitié des 268 vins présentés, comme le stipule le règlement. Pour la 3ème année consécutive, la Chambre d'agriculture de l'Yonne était seul maître d'œuvre dans l'organisation et la logistique du Concours de Beine, même si, fidèle parmi les fidèles, Philippe Emery de la DDT 89, continue à veiller au grain et à apporter un coup de main salutaire. Le travail de préparation n'a pas manque cette année encore, rappelle Nadine Thomas, qui, avec Armelle Naudier, ont officié sans continuité depuis plus de 10 jours : *«nous sommes trois au total à y travailler depuis début janvier. Derrière la partie prélèvement, il y a l'étiquetage, la préparation des tables, sans compter l'apprentissage cette année d'un nouveau logiciel et la ressaisie de tous les commentaires… Et avant que les vins retenus ne montent à Paris, on refait une nouvelle fois tous les cartons, ainsi que l'étiquetage, qui sera encore modifié, une fois les vins arrivés à bon port ! Il faut surtout être hyper carré dans la préparation…»*
Pas de concours sans jurés ! Il n'est pas trop tard pour s'inscrire et faire partie du jury qui officiera dimanche 22 février à Paris et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.
Renseignements auprès de Nadine Thomas ou Armelle Naudier au 03 86 94 22 22

DOMINIQUE BERNERD


C'est le début des épreuves… En coulisses, les *«petites mains»* s'affairent !

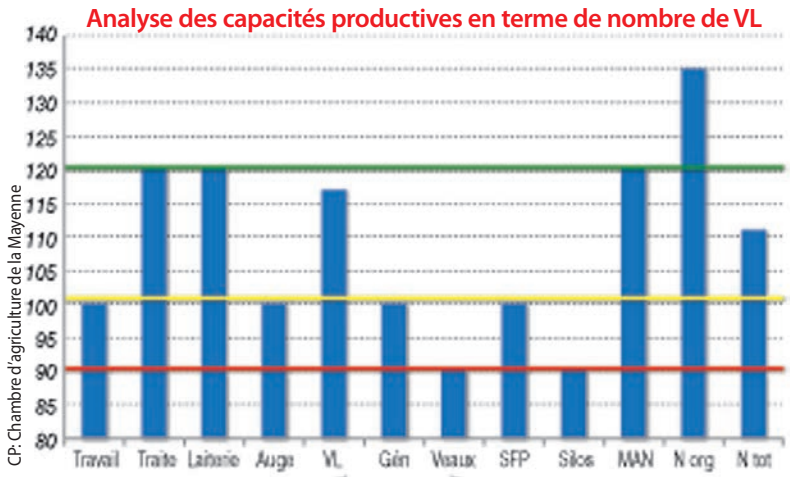

De gauche à droite : Étienne Henriot, président de la Chambre d'agriculture, Philippe Jager, Directeur Service Économie Agricole à la DDT 89, Nadine Thomas, Chambre d'agriculture 89

Adaptation des exploitations laitières

De nombreux investissements pour développer la production

L'arrêt des quotas laitiers dans quelques mois oblige les éleveurs à réfléchir sur les changements à effectuer pour s'adapter.

Dans quelques mois, les quotas laitiers, sous leur forme actuelle, auront disparu. Un nouveau contexte de production se dessine. Afin d'éclairer les producteurs laitiers sur ce sujet, la Chambre d'agriculture de la Mayenne, en partenariat avec Clasel, a organisé une journée laitière départementale. Au cours de cette journée d'informations et d'échanges, un éleveur, Ludovic Goisbault en Gaec avec son frère Nicolas, et sa femme, Sylvia, a témoigné de sa stratégie depuis son installation. Une analyse des impacts techniques, économiques et sur le travail de la ferme a ensuite été présentée.



Aujourd'hui, le logement des veaux et le stockage ne permettent pas de dépasser les 90 laitières et d'atteindre les 120 vaches autorisées par le robot.

Des évolutions liées aux objectifs

«Notre trajectoire d'évolution est directement liée à nos objectifs majeurs, en l'occurrence le revenu et la famille. Je me suis installé avec mes parents en 2001 avec 125 hectares et 600 000 litres de lait pour 3 UTH. En 2003, on a construit un nouveau bâtiment avec un robot, une stalle, la structure initiale étant saturée. L'arrivée de mon frère sur la ferme a coïncidé avec le départ en retraite de mes parents. Nous avons donc intensifié la production laitière, pour répondre à la perte d'une UTH, d'où une augmentation du coût alimentaire. Sachant que mon frère allait me rejoindre, j'avais au préalable, réalisé des investissements importants en 2003, pour préparer le passage à 2 UTH. Puis ma femme a souhaité s'installer. Nous avons alors décidé de créer un atelier volailles de chair en vente directe et d'augmenter la production laitière de 100 000 litres en 2013. Un second robot a également été mis en place», se souvient Ludovic Goisbault.

L'exploitation compte ainsi 3 UTH, 125 hectares, 750 000 litres avec 93 vaches laitières Holstein, 5 000 volailles. Le Gaec doit aujourd'hui rembourser de nombreuses annuités (100 euros/1 000 litres). L'objectif est à l'avenir de les réduire car elles fragilisent le disponible, si le contexte devient défavorable. Le travail et l'alimentation ont été totalement réorganisés. Les éleveurs souhaitent aujourd'hui maintenir la production par vache (8 700 l/VL/an) et diminuer le coût alimentaire (150 euros/1 000 l).

Capacité de production

Une analyse des différents éléments structurels, de leur niveau de saturation et de leurs possibilités d'évolution a été ensuite réalisée. L'équipement de traite permet une augmentation à 120 vaches. Le logement des laitières dispose de 117 places de couchage. Celui des veaux est aujourd'hui saturé tout comme le stockage permis par les silos. *«Tous les facteurs de production ne sont pas équitables. Il faut regarder l'ensemble des facteurs pour identifier les plus limitants. Ainsi, le seuil du robot fixé à 120 vaches demande des investissements conséquents. Se limiter à une limite de 100 vaches laitières est envisageable en apportant de légers aménagements sur le logement des veaux et sur les silos»* explique Didier Désarménien, conseiller élevages laitiers à la Chambre d'agriculture de la Mayenne.

Ainsi, plusieurs évolutions peuvent être envisagées à moyen terme. La première est de sécuriser l'existant sans ré-investir et d'augmenter l'autonomie fourragère. La seconde est d'améliorer le logement des veaux et de refaire un silo pour monter à 850 000 litres. Et la dernière est de désaturer les principaux facteurs limitants (silo, nurserie, bâtiment génisses, salarié à mi-temps) pour se caler sur le facteur traite. Pour prendre une décision, ces trois projets doivent être étudiés économiquement et en corrélation avec les objectifs fondamentaux des éleveurs.

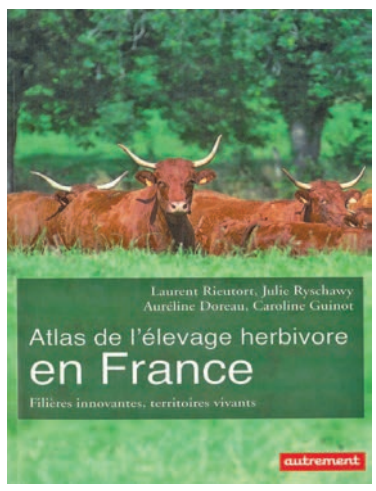
CYRIELLE DELISLE

Vient de paraître

Élevage

«Atlas de l'élevage herbivore en France. Filières innovantes, territoires vivants» est un ouvrage de Laurent Rieutort et collectif paru aux éditions Autrement (www.autrement.com).

Voilà un ouvrage qui fera du bien (un peu) aux éleveurs d'herbivores. Le professeur de géographie rurale Laurent Rieutort et quelques agronomes de France ont choisi de dresser cet atlas avec l'idée suivante : *«Que serait la France sans ruminants pâturant dans des prairies, sans éleveurs, sans filières de transformation et sans produits animaux avec toute la gastronomie associée ?»* Clairement ce livre démontre l'utilité de l'élevage et plaide pour continuer à produire du lait et de la viande en France, aujourd'hui et demain. Sinon, ce document contient plus de 90 cartes et infographies qui permettent de mieux appréhender cette problématique. La postface est signée de Dacian Ciolos, l'ancien commissaire européen à l'agriculture. THIERRY MICHEL



Prix : 19,90 euros.

Des professionnels à votre service

Prestataire de découpe
Bœuf
Veau
Agneau
Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquettage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21) 03 80 24 08 27
pugeault.jean-luc@sfr.fr 06 25 94 65 16

SURVEILLANCE VELAGES & SECURITE DES BATIMENTS
Fabriqué en France
CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 73 69 80 21
info@camerail.com

nouveau
6 513 €HT
POLARIS
Polaris 570 Sportsman
Agent POLARIS The Way Out
TGB GAS-GAS
JCB WORKMAX
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Chronique ovine

Des graines de soja ou de colza à la place des céréales



Les graines de soja ou de colza ne sont pas des sources d'azote

Les graines de soja et de colza sont des produits très différents des tourteaux et s'utilisent en remplacement d'une partie des céréales. Ces graines sont riches en énergie et relativement pauvres en azote. Par exemple, celle de colza dose 19 % de MAT par kg brut alors que le tourteau de colza titre 34 % de MAT. Et les valeurs PDI vont du simple au double. Ces matières premières ne sont donc pas aptes à corriger une ration en azote. De plus, leur taux de matière grasse est particulièrement élevé : 30 % minimum contre 4 % pour les céréales. Cela impose de limiter leur consommation sous peine de problème sanitaire. Dans ces conditions, l'éventuelle présence de composés toxiques, principalement des glucosinolates, ne présente pas de problème important quelle que soit la graine.

Pas plus de 500 g par jour

Les graines d'oléagineux peuvent être ajoutées dans la ration des brebis pour remplacer une partie des céréales. L'intérêt économique reste cependant limité. Compte tenu de leur taux de matière grasse très élevé, leur incorporation est limitée à 500 g par brebis et par jour. Au delà, une sous-consommation de fourrages et des problèmes digestifs sont à craindre. Il est d'autre part conseillé de broyer ou de concasser les graines de colza compte tenu de leur petite taille et de la résistance de leur tégument. Sinon, elles risquent de n'être que partiellement dégradées dans le tube digestif.

Les graines de colza, soja et tournesol sont très peu utilisées pour les agneaux. A l'exception de celle de lin, l'utilisation des graines d'oléagineux n'a fait l'objet d'aucun essai.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCE OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ÉLEVAGE/ CIIRPO

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 14/01 au 20/01/2015	Bourg-en-Bresse 20/01/2015	St Christophe-en B. 14/01/2015	National 14/01 au 20/01/15
Vaches viande (V)	U		3,95 €	4,10 €	4,03 €
	R	3,53 €	3,60 €	3,70 €	3,59 €
	O	-	3,20 €	-	3,16 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,10 €
	O	3,05 €	2,85 €	-	2,95 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,58 €
	P	2,30 €	2,30 €	-	2,32 €
Génisses VML	U	4,12 €	4,25 €	4,60 €	4,29 €
	R	3,90 €	3,80 €	3,85 €	3,69 €
	O	-	3,05 €	-	2,98 €
Taureaux VML	URO	2,50€	2,35 €	2,52 €	2,45 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 20/01/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	2,71	
200-250 kg	-	-	3,05	
250-300 kg	-	3,10	2,93	
300-350 kg	-	2,82	2,68	
350-400 kg	-	2,62	2,52	
400-450 kg	-	2,53	2,37	
450-500 kg	-	2,44	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,90	2,42	
250-300 kg	-	2,56	-	
300-350 kg	-	2,51	2,33	
350-400 kg	-	2,50	2,24	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,24	2,29	
400-450 kg	-	2,32	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,60	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,61	2,09	-	-
5 -10 ans	-	1,97	1,71	
+10 ans	-	1,83	1,72	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,17	-	-

Bovins :1401
L'offre est toujours conséquente, 94% de vendus.

Broutards : apports importants mais de moindre qualité, la vente en est moins sosutenue, mais les sujets de qualité pemettent de tenir des tarifs identiques dans toutes la catégorie, pas de relève.

Laitonnes Génisses 2 ans : cours en léger recul avec quelques invendus.

Vaches et Génisses 3 ans : offre moins importante cette semaine limitant la baisse.

Sicafome animera la vente aux enchères des veaux reproducteurs (vélage facile) de la station génétique de Marault (58) le jeudi 22 janvier 2015.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 19/01

Bovins (291)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
340 à 430 kg	950 - 1040	2,36 - 2,47
435 à 505 kg	1030 - 1170	2,20 - 2,39
Taurillons d'herbe		
300 à 440 kg	-	-
420 à 515 kg	-	-
Laitonnes		
215 à 395 kg	560 - 930	2,23 - 2,58
Génisses		
355 à 510 kg (16-24mois)	730 - 980	1,91 - 2,32
620 à 800 kg (24-36mois)	1300 - 1650	2,01 - 2,11
Taureaux		
555 à 1055 kg	-	-
Vaches		
Vaches légères	710 - 1100	
Vaches entre deux	1120 - 1310	
Vaches lourdes	1350 - 1800	

En broutards, le commerce est plus sélectif à des tarifs en léger recul en lourds (+de 450 kg) avec peu d'invendus. Stabilité des tarifs dans la catégorie des 350 à 400 kg. Cours à peine reconduits en femelles, la demande s'orientant toujours sur les lourdes. En vaches malgré des apports restreints les taifs sont en replis. Un seul invendu.

Bovins gras : 6
Peu d'apports face à une demande calme.

Prochain marché bovins le lundi 26 janvier 2015 aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 21/01/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,95	2,65
300 à 350 kg	2,70	2,48
350 à 400 kg	2,60	2,36
400 à 450 kg	2,51	2,36s
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,35
300 à 350 kg	2,52	2,27
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	2,05
Vaches		
- 5 ans	1,95	1,80
de 5 à 10 ans	1,85	1,67
+ 10 ans	-	1,65

Broutards, Laitonnes : la présentation de lots bien triés et homogènes avec plus de demande entraînent une hausse des cours.

Vaches-Génisses : les animaux jeunes, de bonne conformation et d'avenir trouvent facilement preneurs, les cours sont reconduits dans les autres catégories.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 20/01/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,25 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,10 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	2,05 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,20 €	2,800 €	-

Tendance : Moins d'apport - vente plus facile

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 12/01/15 au 18/01/2015*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,66 €	-
350 kg	-	2,44 €	-
400 kg	-	2,38 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,25 €	-
500 kg	-	2,17 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,43 €	2,36 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,24 €	-

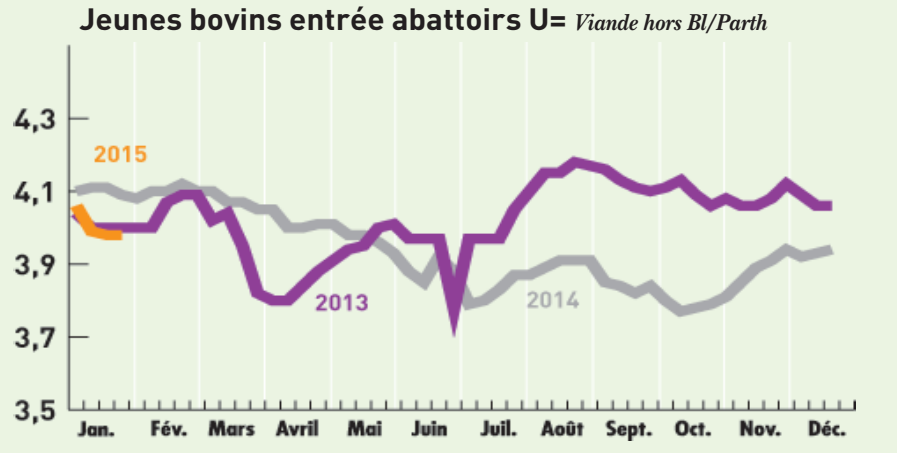
Tendance :
Demande régulière, marché porteur.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 12/01/15 au 18/01/2015*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	4,02 €	3,98 €	3,80 €	3,67 €			
Races mixte		-	3,41 €	3,39 €	3,38 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	2,77 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,15 €	4,04 €	3,92 €	3,49 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,15 €	4,00 €	3,89 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-	-			
Races mixte	-	-	-	3,29 €	3,23 €	-	-
Races lait				-	-	2,66 €	2,62 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,68 €	4,42 €	4,16 €	4,02 €			

tendance : Reconduction dans les jb et tendance sensiblement haussière dans les femelles.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 12/01/15 au 18/01/2015*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	0=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,05 €	4,00 €	3,97 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,99 €	4,72 €	4,17 €	4,07 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,07 €	3,95 €				
Races mixte					3,26 €	3,14 €		-
Races lait						-	2,62 €	2,59 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,91 €	4,64 €	4,29 €	-				

Tendances SEM. 04/ 2015

Bovins de boucherie

La seconde moitié de janvier enregistre un renforcement de la tension commerciale entre des industriels sans besoin faute de consommation (soldes...) et la production. Sur les marchés, l'équilibre offre/demande tourne à la faveur des acheteurs, qui face à des besoins en repli pour la consommation, réduisent leurs achats. Les animaux très bien conformés et les bonnes génisses labels, dont la qualité séduit toujours une clientèle aisée et exigeante restent normalement valorisés. La tendance est plus lourde dans les vaches Charolaises. La vente est calme avec des tarifs qui peinent à se maintenir dans les bonnes Charolaises de moins de 8 ans, mais les transactions sont plus tendues dans les vaches de qualité bouchère plus âgées. Le cœur de gamme du cheptel allaitant destiné à la coupe des magasins est malmené par des industriels qui limitent leurs achats et cherchent à faire baisser les prix. Dans les réformes laitières, les industriels remettent la pression sur les prix face à un meilleur équilibre offre/demande. En jeunes bovins, le commerce est plus calme avec des tarifs qui se rétractent face au recul des besoins. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Les tarifs se maintiennent dans le bétail d'avenir ou proche de la finition. La demande reste prudente dans les animaux de second choix..■

Broutards

L'activité commerciale est plus ferme avec des besoins dans toutes les catégories de mâles pour servir les nombreux débouchés exports. Dans la marchandise plus commune en conformation, l'écoulement est également plus régulier sur l'Espagne avec des tarifs également mieux défendus. Dans les femelles, la vente est plus régulière dans la bonne marchandise pour l'Italie. Les plus légères se vendent normalement sur l'Espagne.■

Veaux d'élevage et d'engraissement

La réduction de l'offre permet une certaine stabilisation des prix dans les veaux Frisons ou Abondances. La vente reste régulière dans les bons Montbéliards. Dans les Montbéliards légers et les croisés laitiers ordinaires, le commerce demeure sélectif avec des tarifs peu soutenus. La commercialisation est fluide, avec des tarifs qui restent élevés dans les bons veaux de race pure ou croisés mixtes. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 19 janvier) :
«Le niveau des abattages demeure soutenu et les enlèvements des animaux en ferme sont fluides. Globalement, et malgré quelques tensions qui apparaissent sur certaines catégories, on peut raisonnablement envisager une reconduction des cours.»
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 19 janvier)
«Hausse modérée des cours pour les animaux légers, reconduction pour les autres.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 19/01/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**3,11 -3,46**	**2,81 - 3,05**
Gras (38-44 kg)	-	**3,20 - 3,44**	**2,52 - 2,82**
Gras (44-50 kg)	-	**2,72 - 3,15**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,23 - 1,50**	-	-
Divers			
Béliers:	-		
Agneaux maigres : 52 à 98 €	**1,53 - 3,13**		
Caprins : 25 à 57 €	**0,61 - 1,24**		
Boucs :			

Ovins : 336
Vente totale

Agneaux : l'offre est très limitée et de qualité hétérogène. Les agneaux de qualité sont toujourstrèsprisés, tarifsstables à haussiers.

Brebis : les besoins sont plus importants que l'offre. Les prix sont facilement reconduits.

Effectifs : Agneaux: 252 - Brebis : 60 - Béliers : 6 - Caprins : 17 - Divers : 1

Prochain marché : le lundi 02 février 2015 (pesée 7h00 - vente 9h00).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 12/01*

Ovins : 45	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	**80 - 86**	**2,42 - 2,67**
Agneaux gras	**98 - 154**	**2,22 - 2,95**
Agneaux gras	-	-
Brebis	**76**	**1,25**
Béliers	**98 - 116**	-

La faiblesse des apports permet la facile reconduction de tarifs. Aucun invendu

Prochain marché ovins le lundi 26 janvier 2015 aux horaires habituels.

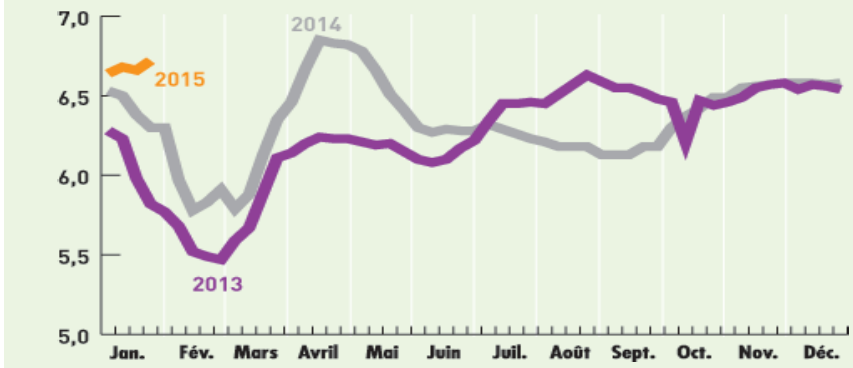
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 12/01/15 au 18/01/2015*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,78 €**	**6,48 €**
Couvert	16-19 kg	-	**6,85 €**	**6,41 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**6,03 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 12/01/15 au 18/01/2015*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,72 €	**6,54 €**	**2,57 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 12/01/2015 au 18/01/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	7,06	7,25	7,30	6,40	-	-	-	-
	Var.	-0,11	0,03	0,14	0,17				
	R	6,77	6,81	6,78	-	-	-	-	-
	Var.	0,21	0,22	0,26					
	O	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
3 (couverts)	U	-	7,19	7,08	6,31	-	-	-	-
	Var.		0,06	0,03	0,11				
	R	6,85	6,86	6,76	6,12	6,78	6,85	6,77	-
	Var.	0,08	0,07	0,13	0,15	-0,07	-0,01	0,08	
	O	6,48	6,65	6,55	6,06	6,48	6,41	6,22	-
	Var.	-0,18	0,04	0,12	0,22	-0,08	-0,12	-0,20	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	6,03	-	-
	Var.						-0,09		
	O	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								

Zone nord : rix réseau (absence collège acheteurs) Agneaux : soutenus avec présence croissante de laitons Incertitude sur les volumes d'offres étrangères dans les semaines à venir. Brebis : cours stable. Offre réduiteetbonnes brebis recherchées.
Zone sud : application du prix réseau mais à interpréter avec prudence en raison d'une baisse significative des effectifs due à un problème informatique.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
49-50/2014		**204 700**	**0,21**	-	-	**6**
51-52/2014		**9470**	-	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 12 janvier 2015

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,40 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2014

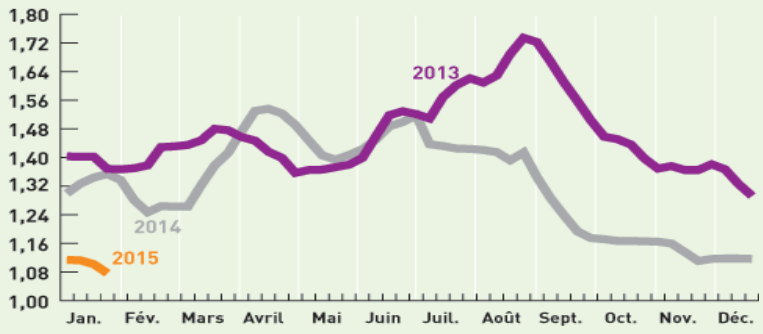
	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	170 €	150 à 170 €
2e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €
3e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (13147 porcs présentés) *Cotations du Lundi 19 janvier 2015*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,077 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 09/01 au 15/01/15*
1,33 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

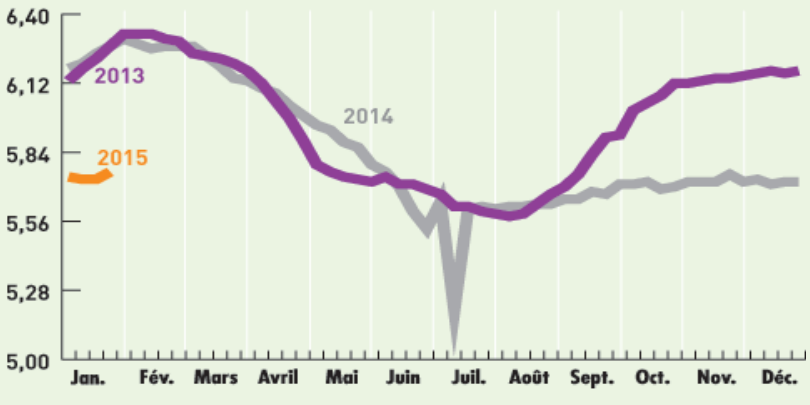
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 12/01/15 au 18/01/2015*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,77 €**	-	-
U	-	**7,75 €**	**6,59 €**	-
O	-	**5,76 €**	**5,03 €**	**4,04 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 19/01/15 au 25/01/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**102**	**450-625 €**	**300-435 €**	**215-320 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**270-330 €**	**230-300 €**	**110-130 €**	**50-70 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**410-530 €**	**320-400 €**	**180-230 €**	**70-110 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**560-650 €**	**420-480 €**	**240-280 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**786**	**210-350 €**	**180-300 €**	**70-150 €**	**35-65 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 12/01/15 au 18/01/2015*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,30 €**	**2,15 €**	**1,38 €**	–
Bons	**1,98 €**	**1,68 €**		

Céréales

Marché du 13 janvier 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	4 de janv.	200	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	4 de janv.	195	V C
Aube/Yonne	fourrager	janv.-avr.	161	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 63-64 kg/hl	janv.-avr.	158	N C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	4 de janv.	153	T C
Nord Côte-d'Or	63 kg/hl	4 de janv.	150	V C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	janv.-mars	142 à 143	T C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône		4 de janv.	155	T C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/		3 de janv.	141 à 142	N C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		déc.-janv.	140	V C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/Côte d'Or		janv.-mars	225	NC
FÉVEROLES	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim.animale		inc.	C

Matériel

Tracteur

21 - VENDS tracteur Renault 696, - Renault 620, - Renault 103-54, - mois. bat. Laverda 3850. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 040E)
✆ **06 73 10 01 13**
03 80 96 44 68

38 - Vend Renault Arès 556RZ bon état 6000 h usure pneus 50 % : 20000 euros HT.
✆ **06 86 56 84 92**

Travail sol

01 - Vds rabot à lisier Loiseau 2,30 larg. 2 jumelages sodijantes GS MD+4 20R38 et 480.70R28 4 verrous
✆ **06.40.18.07.28**

07 - Recherche Herse Prairie 4m Large Chainons
✆ **06.79.09.66.82 (HR)**

Récolte

01 - Vds moissonneuse batteuse J. Deere 2056, 3000 H, moteur neuf, convoyeur neuf arbre batteur N
✆ **06.80.34.94.26**

07 - Vends Faucheuse rotative 4 assiettes Marque VICON + Epandeur à grains 500L
✆ **06.77.01.42.90**

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 030A)
✆ **06 29 81 80 05**

55 - Vends andaineur Pöttinger Eurotop 651 2 rotors de 2011 TBE, faneuse Claas Volto 670 de 2011 TBE.
✆ **06 07 26 42 49**

69 - Vds presse BR JD 550 Rototillor Ravo 3 m. semoir Int Disc Autochargeuse Tarup coupe fine dérouleuse BR avec bras - Faucheuse Kuhn 2 m 80 groupe électrogène 25 kw. FC 2 m 80.
✆ **06 11 25 66 84**

Traitement

26 - Vds automoteur Atom 2000, 2000 litres année 2006, 1900h, 24 000 euros HT.
✆ **06 10 05 44 62**

Arbo-viti

07 - Vds Ensemble désherbage Quad 200L Trainé Rampe 1M Repliable Vertical Electrique Magnetto
✆ **06.70.55.66.27**

71 - Vds 1 enjamb. PX 70 Bobard 1,50 x 1,50, 3.800 H - 1 enjamb. CC72-53 Bobard 1,50-1,45, 6.700 H, moteur 600 H, 1 tondeuse Bosselet, 1 rogneuse Collard, 1 canon Berthoud Super Puma avec bidons 360 l, 1 enfonce-pieu hydraulique.
✆ **09 65 22 85 67**

Agri. divers

01 - Vds semoir blé 3m maïs 4 rgs 3m chisel 3m cultivateur herse rotative cureuse à fossé rotovateur enrouleur grosse pompe à eau 6 cylindres
✆ **04.74.30.47.08**

18 - Vends pulvé Evrard TE4100, 24 m, DPAE, révisé, BE, 9.000 euros - tracteur MF 3630, 6.900 h, avec jumelage, BE, 11.000 euros - charrue GB, 5 corps, sécu. boulons, clairevoie, 5.500 euros.
✆ **06 72 90 54 53.**

18 - Vends faucheuse Claas Contour 3500, 3,50 m de large, année 2014, peu servie, TBE.
✆ **06 10 78 30 21.**

18 - Vends chisel, 3 m, équipé herse étrille et rouleau, 3.500 euros - cultivateur Quivogne, 3 m, état neuf, 1.000 euros - godet curage 1,50 m, TBE, 500 euros.
✆ **06 14 40 22 10.**

26 - Vds armoires de séchage pour fromage très bon état.
✆ **04 75 47 51 81**

30 - ENCADRER Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40 dis, bennes 8- 12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds cause retraite divers matériels agricole.
✆ **04 74 54 01 55 HR**

38 - Achète épandeur à fumier 5/6 T. bon état.
✆ **04 76 32 17 98 HR**

38 - Cherche benne 12 à 14 T + plateau fourrager 10 m + cultivateur 3 m.
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Vds fan Agram 6m 6T, char Huard TR65T, sem Sulky 2,5m herse rot Krone 25 m rep ou pièces.
✆ **06 13 02 79 16**

38 - Vds dérouleuse rondo ban eva 2 côtés démeleur attelage 3 poins ou fourche euro 2500 euros HT.
✆ **06 85 15 64 15**

38 - Vds broyeur vigolo 250 dep hydrau TBE 1450 euros + épan Heywang 5 t frein hydrau TBE : 2000 euros.
✆ **06 81 57 03 34**

38 - Vds atomiseur pneumatique Berthoud puma px 400 l petites réparations à faire 1200 euros.
✆ **06 65 10 40 97**

38 - Vds épandeur Le Boulch 2 roues 5 ton. réhausse porte grains exel. état peu serv. bas prix.
✆ **04 74 54 20 70**

42 - rech. presse balles rondes 120x120 ou volume variable Pick up pu large + tract. 60 à 120 cv
✆ **06 23 19 33 18**

42 - Vds cause retraite évacuateur fumier chaine carrée désileuse portée surélévateur Auges 5 m abreuvoir La buvette ratelier mural et circulaire group. traite Melotte
✆ **06 30 07 51 07**

45 - RECHERCHE plusieurs ventilateurs Law 10-15 cv modèle AY 100 ou AZ 100.
✆ **06 82 33 36 20.**

55 - Vds bennes 16 T Duchesne élévatrice et 6 T Robert + vis, vibroc. frontal 8 m Rau, pulvé Blanchard 28 m 3.200 L rampe alu., déchaumeur à disques Techmagri 6 m, chisel Bugnot 4 m repliable, HR Amazone 4 m année 92, local phyto Beiser 3 x 2 m, tracteur MF 3650 5.500 H, semoirs Roger 8 m et Techmagri 4 m Samourai.
✆ **06 31 40 20 31**

57 - Vends tract. Valmet 105 cv 5.500 h 13.000 euros, pulvé Hardi traîné 2.400L 21 m 3.500 euros, pulvé Rau porté 1.000 L 21 m 3.000 euros, brabant Rabe 4F 3.000 euros. Le tout b.é.
✆ **06 08 70 33 59**

63 - AV remorque Monocoque Gilibert 10 T pneus BP Michelin 560/60R 22,5. très belle.
✆ **06 13 62 47 46**

69 - Vds réducteur + moteur SV5 + 3 poulies d'angle. Vds terrier Borello, modèle T2SIM diamètre de persage 30 cm et 50 cm. Vds Cover Crop 28 disques Quivogne en V.
✆ **06 60 97 83 90**

69 - AV char 4 roues plateau bois ridelle. Faire offre.
✆ **04 78 47 31 65**

71 - Achète presse à foin, semoir à maïs pn, charrue, tracteur 4 x 4, moiss.-batt., télescopique.
✆ **06 46 04 37 74**

71 - Cherche 200 m x 2 m grillage gros gibier, TBE.
✆ **06 89 51 94 21**

71 - A V lots pièces neuves TA Universal, 560 euros HT, Ursus 260 euros HT, Renault, séries D et N, 190 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - Vds herse à pré 8 m.
✆ **06 82 10 30 18**

Elevage

01 - Vds filets, éleveuse, cages et caisse à farine (500kg) pour volailles de Bresse
✆ **06.40.18.07.28**

26 - Vds silo aliment polyester 12t échelle de sécurité remplissage pneumatique et par le haut.
✆ **04 75 68 64 92**

38 - Vds chaine à fumier Albert 80 m, 2 auges + 2 cornadis 6m, 25 bottes rondes regain.
✆ **06 74 57 49 12**

38 - Cse retr. vds presse br Krone TBE, émouss de prairie, fauch. cond. Kuhn 7 asset., pulvé 600 l, pailleuse.
✆ **06 82 23 73 20**

69 - Vds cause retraite dessileuse pailleuse recycleuse Silodis 6500 mix pesage exc. état 2008.
✆ **06 63 20 13 30**

Véhicule

Utilitaire

69 - Vds Berlingo HDI 75 cv. porte latérale année 2006 - 78800 kms crochet attelage très bon état - 5 100 euros TTC.
✆ **06 60 84 71 20**
ou 04 74 26 30 51

69 - Bétaillère Master 2,5 DCI, 2008, 93000 kms, révisée, caisse alu neuve + Pont. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vends ou échange contre cheptel Renault B70 jumelé bétaillère, an. 1984, 250.000 km, propre.
✆ **03 85 74 36 71**

Tourisme

25 - ACHETE traction 15 Six (15/6).
✆ **06 85 94 20 51 ou**
03 81 58 83 84
ou chraum@laposte.net

Achat-Vente

Récolte

01 - Agri vend livre paille 2013/2014 très bon foin regain de prairie artificiel
✆ **06.83.33.41.45**

01 - Vds foin 2013 stocké hangar prix 65 euros/t
✆ **03.85.30.39.71. ou**
06.35.28.33.16

01 - Vds foin regain récolte 2014 stock hangar livraison possible
✆ **06.81.13.67.64**

01 - Vds foin 2014 balles rondes 90 E/T foin 2013 balles rondes et carrées 75 E/T bonne qualité livr. poss.
✆ **06.77.82.95.33**

01 - Vds foin Fetuque 2014 excellente qualité bottes rondes
✆ **06.85.56.55.46**

21 - VENDS paille en Bourgogne, très bonne qualité 120 x 90, livraison possible, 65 €/tonne (réf. 040C)
✆ **06 85 73 22 68**

26 - Vds luzerne 2 et 3 eme coupe B ronde + luzerne et foin en 1ere coupe B. rec
✆ **06 81 34 72 93**

26 - Vds foin balle ronde 120 x 120 et presse John Deere 336A.
✆ **06 83 48 29 67**

26 - Vds foin bonne qualité, botte rectangulaire 120kg environ.
✆ **06 86 80 25 83**

38 - A vendre 2 tonnes avoine noire ranch bio récolte 2014.
✆ **06 18 76 17 99**

42 - Vds foin 2014 90 euros - foin 2013 80 euros - regain 2014 100 euros
✆ **04 77 66 14 73 HR**

69 - Vends courge muscade et courge ventoux tarif selon quantité et période.
✆ **04 78 91 12 68**

Fourrage

07 - Vds Foin Balles rondes
✆

07 - Vds Luzerne 2e et 3e coupe, bonne qualité, grosse botte carrée.
✆ **06.18.64.09.25**

07 - Vds Petites bottes paille, 2.50€ la botte.
✆ **04.75.34.25.54**

18 - Vends foin 2014, excellente qualité, sous hangar, possibilité livraison, BR 120x120 ou cubiques.
✆ **06 10 78 30 21.**

19 - Vds FOIN et PAILLE petit prix, BR 120x130, secteur Aurillac/Argentat, possib. livraison.
✆ **06 71 71 19 80 ou 06 77**
76 82 43.

21 - Cause cessation VEND foin 2014 bottes rondes sous abri, - paille toutes variétés, bonne qualité (réf. 020A)
✆ **03 80 49 24 73**

38 - Vds foin livraison possible à partir de 7 tonnes.
✆ **06 07 33 77 17**
04 74 58 58 86 HR

38 - Vds foin 2014 br 120x125 excellente qualité prix 80 euros tonne.
✆ **06 70 26 46 34**

42 - Vds foin et enrubannage 2014 100 euros / t prix départ
✆ **04 77 65 03 27**
ou 06 89 02 64 87

69 - Vends foin bottes rondes 120x120 et bottes carrées.
✆ **04 78 64 51 97 HR**
ou 06 60 19 20 03

69 - Vends foin de prairie naturel en bottes rondes,320 kg,85 euro /T prix départ HT livraison possible.
✆ **06 81 37 89 46**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou**
03.84.32.30.91

71 - Vds paille, botte 120 x 90, 75 euros, lvr. - pelle cheni. Poclain 60 3GO, mot. Deutz, B.E. 7.800 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

71 - Vds foin, regain, enrubanné, bon prix, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

89 - VENDS foin en balles rondes 2014, 78 € la tonne (réf. 0404)
✆ **06 03 67 02 18**

Pépinière

01 - Vds acacia sur pieds sur Salavre pour piquets 50 ares vente au moule possible
✆ **06.83.32.43.99**

01 - Part vd cause surplus plants peupliers variétés 214 cal. 10 12 12 15 plus 3 ans
✆ **06.82.07.33.68**

Propriété

38 - Vds à Rovon propriété hab. rénovée 140 m2 sur 2 niv. 7 p. comble, cave, four chauf. centrale mixte, gde dépendance agricole av. parcelles de 3 ha noyers + 2 ha bois : 315 000 euros.
✆ **04 76 64 77 24**
06 88 60 51 65

38 - INDIVISION vend, dans village à 10km St Etienne de St Geoirs/La Côte St André, domaine 1ha4 env avec possibilité de petite exploitation/élevage cultures sous serre - pisciculture (source et «bassins à truites» + serve) - grande maison d\'habitation datant de 1640 + 2 parcelles constructives de 1200 et 926m2 attenantes.
✆ **06 13 58 52 38**

69 - Vente beaujolais 69620 vigne 66 a 85 libre CR plantation lande 19 a 56 1 tenant. Marie Dupoizat.
✆ **04 67 86 31 25**

Divers

69 - A vendre : Peugeot 106 x RD sans CT 250 €. Herse de 2,8 m. : 150 €. Faneuses ancienne : 100 €. Charrue Huard 1 corp : 200 €.
✆ **04 78 44 55 25**

69 - Vend case de vente de fruits ou de légumes frais au carreau des producteurs au marché de gros Corbas Lyon.
✆ **06 84 62 48 58**

71 - Le Mémento 2015 de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire est arrivé ! Un agenda, mais aussi le recueil de toutes les adresses et les contacts utiles, pour l'agriculture et la viticulture de Saône-et-Loire. Au prix de 7 euros, port compris. Courriel : courrier@agri71.fr
✆ **03 85 29 55 29**

84 - Cherche herbage pour moutons du 15 avril au 1er juin, département limitrophe.
✆ **06 22 37 71 85**

Location

Agricole

89 - RECHERCHE prés région Saint-Florentin (réf. 0409)
✆ **06 31 17 99 16**

Service

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles et viticoles. Rectification culasse, etc... http://michelservignat.wiw.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

18 - Surgreffage viticole et arbo, toutes régions. www.surgreffage.com.
✆ **02 48 64 05 98**
ou 06 81 70 23 36.

Mariage

Rencontre

01 - Agriculteur dynamique motivé désire rencontrer JF 38/53 ans aimant la campagne pour rompre solitude
✆ **07.82.94.74.68**

19 - Agri 57a cél dyn dr JF 37-50a sérieuse douce val morales aimant la nature rel sincère. Ecrire au journal réf. 83347 qui transmettra.
✆

Animaux

Divers

01 - Vds 4 génisses Aubrac deux ans, 6 génisses Aubrac dix huit mois, un taureau Limousin trois ans.
✆ **06 81 71 47 77**

Bovin

01 - Vds veaux femelles 3 semaines Holstein et Abondance taureaux étrangers
✆ **04.74.30.95.59. ou**
06.08.89.30.88

01 - Blonde d'Aquitaine vd taureaux 10 et 30 mois garanties sanitaires livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 14 - 15 - 16 mois, IA, HBL, fils de Formica et Gagneur, TOP PRICE Lanaud + Cyclone RRE VS (réf. 020D)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 15 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81**
38 47 12 ou 06 07 91 98 08.

18 - Vds taureau 1 et 2 ans, inscrits HBC, élevage Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Vends 3 taureaux limousins, non inscrits, 16 mois, 1.800 euros.
✆ **06 14 40 22. 10.**

21 - VENDS 6 vaches charolaises HBC gestantes, - 2 taureaux 2 ans, vêlage facile. Fred. Lechenault (réf. 0208)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 12 mois, or. IA, vêlage facile, GS. (réf. 0203)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - Elevage charolais HBC VEND bons taureaux adultes et 2 ans, TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 0212)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - VENDS très bon taureau 18 mois Blond Aquitaine, inscrit cheptel, ind IBR, très docile (réf. 030B)
✆ **06 16 97 71 35**

21 - Cause cessation VENDS vaches pleines et génisses 24 mois, race charolaise, ind IBR (réf. 0303)
✆ **06 76 62 39 61**

21 - VENDS reproducteurs charolais. EARL de Juilly - Lobreau - 21230 Magnien (réf. 0302)
✆ **03 80 90 08 79**

21 - Elevage HBC depuis 30 ans 100% IA x GROUCHY, VEND 3 taureaux de 2 ans VIRGIL, CABAR et LORSINI, - 9 taureaux de 16 mois UNIBLOC, TOMBAPIC, VIVIERS, VITTOZ, IVMAT des mères de 103 à 114, le tout IBR-A, PCR-BVD négatives, tous éligibles, prime CG, Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 040A)
✆ **03 80 84 33 13**
06 15 28 77 63

21 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 1 à 4 ans, - 4 vaches vêlées, - 8 laitonnes, - 5 génisses 2 ans. G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 040F)
✆ **03 80 96 44 68**
06 73 10 01 13

21 - VENDS taureaux charolais 2 ans HBC et veaux reproducteurs 1 an. EARL Tursin 21210 Villargoix (réf. 0407)
✆ **06 73 95 62 82**

21 - Elevage charolais HBC, EARL Gabory Bruno VEND taureaux 2 ans et 13 - 14 mois, IND IBR (réf. 0406)
✆ **06 87 43 40 33**

21 - Elevage HB Limousin VEND taureaux 18 mois, génisses, 12 mois, TGS. Livraison assurée (réf. 040G)
✆ **06 30 82 41 63**
facebook :
viandelimousine 21

21 - VENDS taureaux Limousins 15 - 18 mois, BO, docile, vêlage facile (réf. 0410)
✆ **06 82 69 28 68**

25 - VDS 5 génisses Montbéliardes gestantes de 3 mois entre 400 et 500 kg, BO, CL.
✆ **06 02 50 57 05.**

42 - Vds taureaux Charol. 2 ans et 14 mois HBC vel. fac. Cuisset JM
✆ **04 77 64 53 33**
ou 06 30 92 60 12

42 - Vds trés bons taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir, Montbéliard, livraison garantie, poss. location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds trés bon taureau Charolais 6 ans ind. ibr issu insémination
✆ **06 81 74 79 09**

55 - Vends cause arrêt plusieurs TB jeunes vaches Blondes HB, vêlage janvier-février.
✆ **06 30 97 02 34**

57 - Vends taureau Charolais Hbc ind. Ibr 24 mois bonne origine.
✆ **06 31 92 87 43**

58 - VENDS taureaux charolais HBC, - veaux reproducteurs 2 ans et adultes issus de très bonnes origines, GS, semences pour vêlage facile sur génisses. Elevage Roger Batho - 58330 Saxi Bourdon (réf. 0210)
✆ **03 86 58 35 52**
06 74 69 21 83

58 - Elevage charolais HBC - EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et 13 mois, ind. IBR. Livraison toutes distances (réf. 0209)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - Elevage reproducteur LIMOUSIN vend veaux de l'année HBL ou non, IND IBR. David Thoulé (réf. 030D)
✆ **06 10 09 65 69**
03 45 82 90 10

58 - VENDS taureaux 1 an et 2 ans, vêlage facile. EARL Colmont (réf. 030E)
✆ **06 08 78 05 01**

58 - VENDS 1 taureau 3 ans et 7 de 2 ans, bonnes origines, vêlage facile. Colmont Guillaume (réf. 030F)
✆ **06 83 06 61 92**

58 - VENDS 10 taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs au pré HBC ou non, IBR A. Montcharmont Roland - Millay.(réf. 04VB1)
✆ **06 14 09 77 66**
06 16 36 19 68

58 - Elevage Champeau - Parigny les Vaux VEND taureaux 18 mois et veaux 1 an HBC. (réf. 040B)
✆ **03 86 68 80 03**
06 75 69 10 18

58 - VENDS reproducteurs charolais 1 et 2 ans, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny (réf. 0401)
✆ **03 86 30 85 24**
06 13 33 44 38

58 - Cause retraite VENDS cheptel LIMOUSIN : - vaches, taureaux, génisses, laitonnes, IND IBR, 18 mois (réf. 0403)
✆ **06 75 85 55 53**

58 - VENDS 2 taureaux 2 ans HBC, - gros veaux HBC ou non, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 040D)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS bons tau. charolais 4 ans HBC naisseur Cyprés, - t. 2 ans, TB veaux reproducteurs Charolais, Limousin HBC. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0402)
✆ **06 78 97 54 52**
06 72 26 48 56 - 03 86 38 90 36

69 - Elevage plein air, vds taureaux HBL 16/18 mois - Génisses pleines, vêlage été 2015 - Ttes garanties sanitaires - Livraison possible. EARL JAMA.
✆ **06 08 10 22 44**

69 - Vds 2 génisses Montb. Eden Park Vigor terme début février étable entravée TGS.
✆ **06 58 19 56 12**

69 - Vds cause retraite génisses et vaches PH et XMO TS stades lactation et gestation INDEM IBR BVD CL.
✆ **04 74 01 49 54**
ou 06 22 82 38 89

69 - Eleveur Limousin vend génisses pleines vêlage Fev/Mars, jeunes repros 8 à 12 mois diverses origines, + un adulte de 4 ans HBL vêlage facile, IBR et sanitaire ok. Cheptel calme et docile -
✆ **06 03 59 21 63**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vends 30 taureaux 22 mois, HBC, reproducteur au pré, T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site http://gaec-bonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - VENDS taureaux adultes 18 - 12 mois au pré, soins raisonnés. GAEC Goulliard (réf. 030C)
✆ **03 85 79 40 98**
06 74 09 49 89

71 - VENDS taureaux 2 ans HBC, origine AMIVF. Perrotin Georgette - Créot 71490 Couches (réf. 0304)
✆ **06 06 67 14 90**
06 19 72 89 95

71 - Vends taureau limousin 5 ans, type élevage.
✆ **06 03 42 06 75**

71 - Vds bons taureaux HBC 2-3 et 4 ans, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Elevage J.-Ch. Pallot Oudry vend très bons taureaux 18 mois et veaux 1 an, TGS, livraison poss.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, inscrits HBC, toutes garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne, 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55**
06 07 31 03 42

71 - Vds 1 taureau adulte, 6 tx de 18 mois, génisses de 18 mois, veaux de 1 an, le tout pour la repro., HBC, TGS, IBR A. Gaec Maréchal, Toulon-sur-Arroux.
✆ **06 03 43 33 10**
06 88 70 74 21

71 - Vds cause retraite jeunes vaches, génisses mo, fraîches vêlées ou à terme fév.-mars.
✆ **03 83 53 93 19**
ou 06 23 26 50 05

74 - Aubrac, vds 4 génisses 2 ans, taureaux 1 et 2 ans dociles hab attache très bonnes garanties.
✆ **06 75 50 92 59**

89 - VENDS taureaux sans corne 1 et 2 ans + veaux 15 et 16 mois, origine IA ou saillie naturelle, facilité vêlage, HBC, TGS, livraison assurée. Elevage Mandron Laurent (réf. 0211)
✆ **06 87 16 54 66**

Caprin

74 - Vend jeunes boucs nés d'IA et chevrettes nés janvier 2015, troup chamoisé 1100Kg, 34.6TP, indem CAEV.
✆ **06 70 65 99 06**

Ovin

26 - Vds agnelles Préalpes 1 an.
✆ **04 75 45 75 22 (H. Repas)**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

74 - Vends agnelles BMC, vendéenne, mourerous et brebis Rava pleines. Possibilité transport.
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

69 - Vends porcs fermier 160 à 180 kgs.
✆ **06 82 35 31 37**

Equin

39 - VEND poulinière trait comtois 8 ans, pleins papiers, éduquée, docile, - poulain mâle 8 mois, pleins papiers, ensemble ou séparément (réf. 0405)
✆ **06 32 58 54 21**
mpj4@wanadoo.fr

84 - Vends chevaux de selle de 7 mois + âne de Provence + jument ardennaise.
✆ **06 22 37 71 85**

Volaille-Lapin

07 - Vds Couples Pigeon Texan Vaccinés Bagués Prêts à la reproduction 30€ le couple
✆ **06.14.63.70.70**

Chien

38 - Vds cse cessation chien B. Collie 2 ans débourré sur ovins pucé vac. non lof (250268730087872) : 200 euros.
✆ **06 35 24 31 23**

73 - Vds chiots Border collie, pure racen non LOF, N) Mère 250268730037362.
✆ **06 64 04 07 06**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste Lapins de Garenne repris en parc, adaptation garantie, livraison, documentation.
✆ **06.82.28.12.19**

Demande

Emploi

01 - Recherche emploi polyculture élevage dans ferme bien agencée proche Bourg en Bresse
✆ **06.09.53.08.98**

58 - RECHERCHE emploi polyculture élevage chauffeur tracteur, disponible de suite (réf. 0408)
✆ **06 77 05 72 72**

Offre

Emploi

18 - Recherche salarié autonome, pour exploitation polyculture bovin viande, expérience exigée.
✆ **06 46 08 84 91.**

RECHERCHE UN SALARIÉ D'ÉLEVAGE
pour un élevage de 500 truies naisseur-engraisseur situé dans l'Yonne. Expérience souhaitée.
Envoyer lettre de motivation et CV à :
CIRHYO - 4, rue de l'Europe - 89380 Appoigny
ou par mail à : y.chemin@cirhyo.fr

39 - Recherche 1 associé motivé, éleveur, Gaec 3 associés entre tiers, dans la région des Lacs, Jura.
✆ **06 76 86 80 80**

39 - Agri Conseil 39 et CERFRANCE Jura recrutent UN JURISTE SOCIAL (H/F) • Missions : Dans le cadre du partenariat AGRI CONSEIL 39 et CERFRANCE Jura, et de l'appartenance de ces dernières à la structure Soelis, guichet unique de l'emploi dans le monde rural, vous serez en charge des tâches suivantes : - Assurer le conseil social agricole de vos adhérents par téléphone et par rendez-vous, - Rédactions d'actes (contrat de travail, procédures de licenciement, ...) - Animation et suivi de la commission emploi, - Réalisation d'études sur la gestion de l'emploi et des ressources humaines, - Rédactions d'articles de presse, lettre d'actualité, • Formation recherchée / diplôme : BAC +4/+5 orientée social, première expérience acceptée. Une expérience significative en conseil social des entreprises agricoles serait un plus. • Compétences : Savoir-faire : - Connaissances solides en droit social - Aptitudes rédactionnelles - Capacités d'analyse et de synthèse Savoir être : - Aptitude avérée à l'écoute - Capacités relationnelles - Dynamisme - Capacité à travailler en équipe - Pédagogie Type de contrat de travail / rémunération : CDI. Rémunération selon expérience • Lieu de travail : Lons le Saunier (Jura) avec déplacements sur l'ensemble du département Conditions particulières : Poste à pourvoir le plus rapidement possible Adresser lettre de motivation manuscrite, CV à
✆ **Monsieur le Président d'AGRI CONSEIL 39 455 Rue du Colonel de Casteljau BP 420 39006 LONS LE SAUNIER CEDEX**

42 - Exploitation maraichère recherche salariée motivée pour récolte légumes et préparation commandes
✆ **07 82 78 11 45**

74 - Exp. bovin lait viande cherche salarié pour conduite matériel + soins aux animaux.
✆ **06 75 38 81 80**

Travail à façon

Scierie Mobile
Cyrille Couvenant
Depuis 2004 Qualité et vitesse de sciage
06 81 49 14 88 - 03 86 30 88 84
www.scieriedeluzy.com

Retrouvez nous sur
agribourgogne.fr

Ordinateur
Tablette
SmartPhone
L'information vous accompagne partout

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

ESPACE Affaires

SECOMAT CHAUFFAGE — Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, électricité…
Tel : 05 45 20 51 70
Fax : 05 45 95 11 03
www.secomat.net



La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax. 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
PRÉSENT AU SIMA Hall 7, allée B, stand C
100% IPE Galvanisés par trempage
Pas de "I" reconstitué
Panne C galvanisée éps. 2,5mm renforcées
Double retour pour plus de résistance
Poteaux percés pour recevoir bardages et auvents
Fixations en tête aluminium garantie 20 ans
Couverture en tôles 1er choix 5 nervures galvanisées et laquées à 25µ
PAYABLE EN 36 MENSUALITÉS À TAUX 0%*
BÂTIMENT GALVANISÉ 12,20M X 24M
7668€ livré* HT
FABRICATION FRANÇAISE
LIVRAISON GRATUITE sur France Métropolitaine
Plus que quelques pièces !
*soumis à conditions

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR



et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
http://boutique.reussir.fr

Dalton-Agricole.com
Vente en ligne de pièces détachées agricoles
Un conseil technique, un devis au 05 55 73 72 05

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale



Elan
✆ 01 49 84 94 28

LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).



53€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

RINÇOTOP®
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.



Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.

149€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

BON DE COMMANDE — Elan ✆ 01 49 84 94 28
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		149,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EACS - Photos non contractuelles

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives



PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :..... TTC
(dont TVA 20 % soit..... €)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

SOCIETE DE GESTION ET DE RECHERCHE DANS LA BRASURE TENDRE

Société par actions simplifiée
Au capital de 454 300 euros
Siège social :
6, boulevard Georges Clemenceau
21 000 Dijon
519 070 395 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 décembre 2014, ont été nommés : Monsieur Frédéric France, 3G, rue Jeanne Barret – 21 000 Dijon, co-Commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Eric Corret, 3G, rue Jeanne Barret – 21 000 Dijon, co-Commissaire aux comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2020. Mention au RCS de Dijon.

AL210413757

NAUDET ET CIE – NAUDET REBOISEMENT

SNC au capital de 217.819,16 €uros
Siège : Leuglay (21290)
328 339 429 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Décembre 2014 :

- La société ETC AUDIT dont le siège est à Saint Georges sur Baulches (89000), Place de l'Europe, actuellement Commissaire aux Comptes Suppléant, a accédé de plein droit aux fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire en remplacement de Monsieur Michel THOILLIEZ, démissionnaire.
- La société ETC dont le siège est à Saint Georges Sur Baulches(89000), Place de l'Europe a été nommé Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement de la société ETC AUDIT.

AL210413772

PEPINIERES NAUDET

SA à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1.611.158 €uros
Siège : Leuglay (21290)
775 567 860 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Décembre 2014 :

- La société ETC AUDIT dont le siège est à Saint Georges sur Baulches (89000), Place de l'Europe, actuellement Commissaire aux Comptes Suppléant, a accédé de plein droit aux fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire en remplacement de Monsieur Michel THOILLIEZ, démissionnaire.
- La société ETC dont le siège est à Saint Georges sur Baulches (89000) , Place de l'Europe a été nommé Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement de la société ETC AUDIT.

AL210413773

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 5 janvier 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée LE DECLIC au capital de 1000 euros dont le siège est 50 B Avenue du Drapeau 21000 Dijon, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 484757745 a décidé de le transférer au 5 Rue Merceret 21121 Fontaine Les Dijon à compter du 5 janvier 2015, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Gérance.

AL210413703

BALSAMINE

S.A.S. au capital de 10 000 €
Siège social : 42, rue de Longvic
21300 Chenove
532 599 578 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 24/11/2014, l'assemblée générale mixte a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante :

« 8, rue Christophe Colomb 75008 Paris»

La société sera immatriculée au RCS de Paris.

AL210413761

SCM GUERINON MAS

SCM au capital de 600 euros,
40 rue de l'église
21610 Fontaine Francaise
514 263 367 RCS Dijon

L'AGE du 14/01/2015 a transféré le siège social à 4 route de Mirebeau 21610 Fontaine-Française à compter du 14/01/2015.

Mention au RCS de Dijon.

AL210413764

GAEC DES 2 VALLEES

Société civile
7 rue Muteau
21310 Noiron sur Bèze
778 238 576 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/10/2014, la collectivité des associés a transféré le siège au Hameau de Pont Bernard, 8 bis impasse du Château, 21270 Montmançon.

Pour avis, la gérance

AL210413780

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SIEGE SOCIAL

SARL GARAGE PATRICE
SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 19 rue de Cracovie
21850 Saint Apollinaire
RCS Dijon 805 250 826
SIRET 805 250 826 00015

Ancienne mention : 04 impasse des Pâquerettes - 21560 Couternon

Nouvelle mention : 19 rue de Cracovie - 21850 Saint Apollinaire

Pour avis : La gérance

AL210413786

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

ARRETE PREFECTORAL n° 4
du 29 décembre 2014
fixant les prescriptions applicables aux autorisations groupées de prélèvements d'eau à usage d'irrigation pour la campagne 2015

Un arrêté préfectoral fixant les prescriptions applicables aux autorisations groupées de prélèvements d'eau à usage d'irrigation sollicitées par la Chambre d'Agriculture, a été signé le 29 décembre 2014.

Cet arrêté définit les modalités selon lesquelles les irrigants sont autorisés à effectuer des prélèvements :

- aménagement des points de prélèvements
- période, débit maximum de pompage
- mesure des volumes prélevés
- volumes maximaux autorisés
- mesures particulières en cas d'étiage sévère
- suivi et organisation
- identification des irrigants
- sanctions.

Est annexée à l'arrêté la liste des irrigants autorisés précisant, pour chacun, les volumes maximaux qui peuvent être prélevés.

L'arrêté est consultable à la préfecture-direction départementale des territoires (DDT) - bureau police de l'eau - 57, rue de Mulhouse à Dijon ainsi que sur le site internet de la DDT : http://www.cote-dor.gouv.fr

Pour le préfet et par délégation, la responsable du bureau «police de l'eau»

signé Eléonore ROUSSEAU

AL210413769

MODIFICATION DE CAPITAL

GEWISS FRANCE SAS

SAS au capital de 15200000 euros,
lieudit le bouleau 21430 Liernais
318 762 325 RCS Dijon

L'AGE du 08/01/2015 a nommé directeur général M. Masson Maecel, 11 rue du val de Grace 75005 Paris en remplacement de M. François Daniel à compter du 08/01/2015. Dépôt au RCS de Dijon

AL210413779

AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

GV BYMYCAR BOURGOGNE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2.535.728 €
Siège social : Ahuy (21121)
Rue des Ruchottes
390.046.878 RCS Dijon

GA BYMYCAR DIJON

Société par actions simplifiée
A capital variable
Siège social : Chenôve (21300)
5 Rue des Frères Montgolfier
501.690.911 RCS Dijon

Avis d'apport partiel d'actif

I - Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 08.10.2014, des procès-verbaux des décisions de l'Associé Unique du 29.12.2014 de la société GV BYMYCAR BOURGOGNE et des décisions de l'Associée Unique du 29.12.2014 de la société GA BYMYCAR DIJON, que :

La société GV BYMYCAR BOURGOGNE a apporté à la société GA BYMYCAR DIJON sa branche complète et autonome d'activité relative à la marque automobile AUDI exploitée à Chenôve (21300), 5 rue des Frères Montgolfier,

A la suite de cet apport, la société GA BYMYCAR DIJON a créé 28.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 € au titre d'une augmentation de capital de 280.000 €, qui a porté le capital social de 100.000 € à 380.000 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

II – Par suite de l'apport sus relaté, la location gérance consentie par la société apporteuse à la société bénéficiaire a pris fin par confusion de sa qualité de propriétaire exploitant au 29.12.2014.

Pour avis

AL210413785

MODIFICATION DE STATUTS

Cabinet Jacques BRET, Avocats,
62 Rue de Bonnel - 69003 Lyon

SCANNER BENIGNE JOLY – DOCTEURS PETIT-PERRIN, DUCHAT, ECOSSE

SCM au capital de 300 euros
Siège : 11 Bis Rue Alexandre III
21000 Dijon
RCS Dijon : 530 079 128

L'assemblée générale réunie le 15 décembre 2014 a décidé :

- De prendre acte de la démission de M. André-Dominique Petit-Perrin de ses fonctions de cogérant à compter du 31 décembre 2014
- D'adopter comme nouvelle dénomination à compter du 15 décembre « SCANNER BENIGNE JOLY – DUCHAT, ECOSSE, PRISM »
- De modifier les statuts en conséquence.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

La gérance.

AL210413756

SCI SIX SUR 6

SCI au capital de 1524,49€
Siège social : 6 Rue Auguste Comte
21000 Dijon
RCS Dijon 381 812 833

Aux termes d'une assemblée générale en date du 11 décembre 2013, les associés de la société SCI SIX SUR 6 ont décidé de nommer, en qualité de cogérante, Madame Marie de Malliard épouse de Saint Jacob, dt à Dijon, 14 Rue du 11 novembre.

Aux termes d'un acte reçu par Me Didier NOURISSAT notaire à Dijon, en date du 15/12/2014, les associés de la société SCI SIX SUR 6 ont décidé, savoir

1/ de réduire le capital d'une somme de 762,24€ et de le porter ainsi de 1524,49€ à 762,25€ par annulation de 50 parts d'un montant nominal de 15,24 €.

Par suite le capital social est ainsi composé :

Ancienne mention

Le capital social est fixé à la somme de 1524,49€ divisé en 100 parts de 15,24€ chacune attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Nouvelle mention

Le capital social est fixé à la somme de 762,25€ divisé en 50 parts de 15,24€ chacune attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de Dijon

2/ d'accepter la démission de Mme Chantal De Malliard de son mandat de gérante à compter du 15/12/2014.

Pour avis

Le Notaire

AL210413760

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
10 Chemin de l'Espérance
25000 Besançon

AVIS DE MODIFICATION

SOCIETE DES DOCTEURS BEIS - DAUTRICHE - FAURE - ANNE HUMBERT - NOIROT
SCM au Capital et personnel variables
au capital de 213,43 euros
Siège social : 3 boulevard des Valendons
Résidence Kennedy - 21300 Chenove
RCS Dijon 485 217 046

AGE du 16/12/14 : Transformation de la Société en Groupement d'intérêt Économique (GIE) et adoption du texte de la convention constutive.

Président du Conseil d'Administration : M. Jean-Noël Beis demeurant 149 avenue Victor Hugo 21000 Dijon.

L'exercice social et la durée demeurent inchangés.

Modification de la dénomination sociale qui devient «Maison Universitaire de Santé en Soins Primaire de Chenove - en abrégé «MUSSP»» en remplacement de la dénomination «Société Docteurs Beis - Dautriche - Faure - Anne Humbert - Noirot».

Objet social : «faciliter et développer l'activité économique de ses membres, améliorer ou accroître les résultats de cette activité, la mise en commun de moyens humains, matériel et financier au sein de la Maison Universitaire de santé en soins primaire de Chenove située 10 rue de la Fontaine du Mail 21300 Chenove.

Transfert du siège social qui était au 3 boulevard des Valendons - Résidence Kennedy 21300 Chenove au 10 rue de la Fontaine du Mail 21300 Chenove.

Pour avis. Le Président.

AL210413784

CESSION

ALLIANCE JURIDIQUE ET FISCALE
Nicolas MARTHOURET
Société d'Avocats au barreau de Chalon sur Saône
77 Grande Rue Saint Cosme
71100 Chalon sur Saône

Suivant acte sous seing privé en date à Dijon du 06 janvier 2015, enregistré à Dijon le 14 janvier 2015, Bordereau 2015/64 Case n°1, Monsieur Marc Spiegel, né le 07 décembre 1960 à Lyon (69) et Madame Christine Spiegel née Boisset le 24 février 1962 à Aix en Provence (13), demeurant 3 Rue de la Somme à Fontaine les Dijon (21120), ont cédé à Monsieur Philibert Du Réau De La Gaignonnière, né 29 décembre 1984 à Le Mans (72) et Madame Charlotte Du Réau De La Gaignonnière née Hardy le 08 janvier 1986 à Toulon (83), demeurant 29 Boulevard Carnot à Dijon (21000), 20% des droits indivis portant sur les éléments d'un fonds de commerce de courtage en assurance exploité 7 rue Michel Servet à Dijon (21000), pour lequel Monsieur Marc Spiegel est inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 429 214 828, moyennant le prix de Cent Soixante Neuf Mille euros (169.000 euros), se rapportant aux éléments incorporels à hauteur de Cent Soixante Six Mille euros (166.000 euros) et aux éléments corporels à hauteur de Trois Mille euros (3.000 euros).

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2015.

Les oppositions seront reçues au siège du fond cédé sis 7 Rue Michel Servet à Dijon (21000) où il a été fait élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

Pour unique insertion

AL210413770

S.E.L.A.S. « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine GONTHIER NOURISSAT»Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me VIARD, notaire à Dijon, le 08/01/2015, enregistré au SIE Dijon Nord le 15/01/2015, Bordereau 2015/77, case n°1, contenant **cession** par la société dénommée EURL BAR DU PONT, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital de 7 700,00 Euros, dont le siège social est à Longvic (21600), France, 7 Route de Dijon, identifiée sous le numéro SIREN 440 565 463 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon.

Au profit de la société dénommée SARL ANAIS, société à responsabilité limitée, en formation, au capital de 5 000,00 Euros, dont le siège social est à Longvic (21600), France, 7 Route de Dijon, constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Dijon, suivant acte en date du 6 janvier 2015, actuellement en cours d'immatriculation au dit RCS.

Un fonds de commerce de bars, cafés, jeux connu sous l'enseigne « BAR DU PONT », sis et exploité à Longvic (21600), 7 Route de Dijon, pour lequel le cèdant est identifié sous le numéro SIREN 440 565 463 et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Et pour le Répertoire des Entreprises et des Etablissements, le fonds de commerce vendu est identifié à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques sous le numéro SIRET : 440 565 463 00013, Code APE 5630 Z.

Moyennant le prix de 50.000,00€ s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 47.000 € et aux éléments corporels pour 3.000 €.

Entrée en jouissance fixée au 08/01/2015.

Oppositions Me VIARD, notaire à Dijon dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour unique insertion.

Le notaire.

AL210413774

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Cabinet Jacques BRET, Avocats,
62 Rue de Bonnel
69003 Lyon

PRISM – RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE

SELARL au capital de 12.001 euros
Siège : 42 Boulevard Henri Bazin
21300 Chenôve
RCS Dijon : 483 433 579

Par délibération du 15 décembre 2014, l'assemblée générale a pris acte de la démission de M. André-Dominique Petit-Perrin de ses fonctions de cogérant à compter du 31 décembre 2014.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Pour avis

AL210413755

PETITE VADROUILLE MEURSAULT

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 2 500 €
Siège social : 6 Place du Murger
21190 Meursault
RCS Dijon 799 729 546

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/2014, l'assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur Marc Navet de ses fonctions de cogérant prenant effet le 30/09/2014.

Madame Valérie Boizard assurera seule la gérance de la société à compter de cette date.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis,

AL210413762

NON DISSOLUTION

FR DA MARSANNAY

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : rue Olivier de la Marche
Centre Commercial Leclerc
ZAC Actisud 21160 Marsannay la Côte
793 288 887 RCS Dijon

Suivant décisions de l'AGE du15/12/2014, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce,ont décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis,la gérance

AL210413753

SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS L'ENTRETIEN JOSEPH FAURE

Société par actions simplifiée
au capital de 400 000 euros
Siège social : 20 rue Pierre Guidot,
21200 Beaune
969 500 040 RCS Dijon

Aux termes d'une décision du 01/10/2014, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

Le Président

AL210413777

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL SEMUR PNEUS

Au capital de 3 840 €
Siège social : 12 Rue Joseph Lambert
21140 Semur En Auxois
RCS Dijon 443 639 786

Par décision du 31/12/2014, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2014 et sa mise en liquidation.

A été nommé liquidateur Madame Pascale COTE demeurant 57 Route de Sévigné Changy 21460 Epoisses , avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Elle a mis fin aux fonctions du gérant.

Le siège de la liquidation est fixé 57 Route de Sévigné Changy 21460 Epoisses, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention sera faite au RCS Dijon.

AL210413727

CUMA DES POUSSE-MOTTES À BRETENIÈRE

N° d'agrément : 21/90/575
RCS Dijon : 352 781 983

l'Assemblée Générale Extraordinaire du Lundi 12 Janvier 2015 a décidé la dissolution anticipée de la CUMA de, à compter du 12 Janvier 2015 et désigné aux fonctions de liquidateur :

- Jean-Baptiste Bernard

demeurant à 21110 Rouvre-en-Plaine

- Christian De Saint Meleuc

demeurant à 21110 Bretenière

Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Mairie, 21110 Bretenière siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Pour avis

Les Liquidateurs

AL210413767

CUMA DES POUSSE-MOTTES

Société en liquidation
Siège social : Mairie – 21110 Bretenière
N° d'agrément : 21/90/575
RCS Dijon : 352 781 983

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le Lundi 12 Janvier 2015, à Bretenière.sur convocation des liquidateurs.

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Les Liquidateurs

AL210413768

TRANSPORT SIMON

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation :
10 Rue Des Chenevary
21300 Chenôve
529 607 921 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 1er décembre 2014, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Joël Simon, demeurant 10 Rue des Chenevary 21300 Chenôve, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 10 Rue des Chenevary 21300 Chenôve. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL210413776

SCI DU VOCELEY

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : Longvic
21600 4 bis, rue Berthelot
444 396 774 RCS Dijon

L'Assemblée Générale réunie le 01 décembre 2014 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Nadège Martin de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL210413782

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date du 09/01/2015, il a été constitué une SCI:

Dénomination sociale: SCI Eco Phyto

Siege social: 35 Rue Jean Jacques Rousseau 21000 Dijon

Objet social: gestion de patrimoine familial.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon

Capital social: 200 euros

Gérant: Alexandre Pinot 36 Bis rue Charles Nodier 25000 Besancon

AL210413752

SAS PIERRE ART ET CONSTRUCTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Dijon (21) du 10/01/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: SAS PIERRE ART ET CONSTRUCTION

Siège: 1 rue du Four, 21390 Normier

Objet: taille, vente et pose de pierres et maçonnerie

Durée: 99 ans

Capital : 2 000 €

Président : M. Anthony Surceaux demeurant 1 rue du Four 21390 Normier

Immatriculation de la société au R.C.S. de Dijon.

La présidence

AL210413763

SCP GUILARD CONVERS PERE Notaires à Dijon 7 bd de Brosses Successeurs de Me Marion

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles Guilard, notaire à Dijon, le 13/01/2015, a été constituée la société civile immobilière dénommée BC IMMO

Siège : Dijon Chemin de la Rente Saint Joseph

Durée : 99 ans

Capital social : 1 000,00 € par apports en numéraire

Objet social : acquisition, administration, exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis

Cession de parts : agrément des associés sauf cession entre associés.

Gérant : Mr Christophe Massucco dt à Dijon Chemin de la Rente Saint Joseph.

Pour avis, Me GUILARD

AL210413765

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société en date du 16/01/2015 présentant les caractéristiques

suivantes :

Dénomination : L'ETAP

Forme : SARL

Siège social : 3 boulevard Eiffel, 21600 Longvic

Objet :

- restaurant, cafétéria, avec vente de boissons alcoolisées pendant les repas,
- plats à emporter, traiteur avec livraison à domicile,
- organisation de réceptions, soirées, animations, séminaires.

Durée : 99 années

Capital : 30 000 euros

Gérance : les premiers cogérants de la Société sont:

- Mr Pierre Souverbie, demeurant 114 rue de Velars, 21370 Plombières Les Dijon,
- Mr Alexandre Vincent, demeurant 12 B rue de la Maladière, 21160 Marsannay la Côte,
- Mr Thierry Vuillemot, demeurant 41 rue Gaston Paris, 21160 Marsannay la Côte,

Immatriculation au RCS de Dijon.

Pour avis,

AL210413771

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P en date à DIJON du 13.01.2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : GENERAL MANAGEMENT INDUSTRY

Siège : 12 boulevard Rembrandt 21000 Dijon

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 10 000 €

Objet :. Prise de participations financières dans tous groupements par voie d'apport, souscription ou achat d'actions ou parts sociales, de fusion ou de groupement ; gestion de ses participations ; management de toutes sociétés et toutes prestations de services ; Acceptation ou exercice de tous mandats d'administration, contrôle, conseil, étude, recherche ;

Admission aux assemblées générales - Droit de vote :Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Mr Mickaël Dardek dmrt Dijon (21000) – 12, boulevard Rembrandt

Commissaires aux comptes :

Titulaire : SARL GBH sise 1, Espace Charles de Gaulle 01100 Oyonnax

Suppléant : Mr Bruno Mortamet domicilié professionnellement 51, rue René Nicod 01100 Oyonnax

Dépôt légal et immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Pour avis

Le Président

AL210413775

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination: JLJGS

Forme: SCI

Capital: 1000 euros

Siège: 2 rue Pasteur, bat d3, app N°5 21200 Beaune

Objet: Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers. Objet social de la société

Durée: 99 ans

Gérants: M. Prefot Jean-Luc 12 b rue de la Teppe Jacob 71100 Saint-Rémy

Mme Prefot Sophie 12 b rue de la Teppe Jacob 71100 Saint-Rémy Mme Hanquez Jennifer 2 rue Pasteur, bat d3, app N°5 21200 Beaune M. Hanquez Geoffrey 2 rue Pasteur, bat d3 app N°5 21200 Beaune

Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Dijon Dep:21

AL210413781

NIÈVRE

DIVERS

GAEC DE LIGNY

58190 Saizy
RCS Nevers : 431 642 081

Par acte sous seing privé à effet du 31 décembre 2014, le siège social est précisé 3 rue des Cartes, 58190 Saizy.

Pour avis, la gérance

AL580413902

NOMINATION

NAUDET SAPINS DE NOEL

SAS au capital de 854.700 €uros
Siège : Planchez (58230)
431 863 752 RCS Nevers

Aux termes des décisions de l'associé unique du 19 Décembre 2014 :

- La société ETC AUDIT dont le siège est à Saint Georges Sur Baulches (89000), Place de l'Europe, actuellement Commissaire aux Comptes Suppléant, a accédé de plein droit aux fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire en remplacement de Monsieur Michel THOILLIEZ, démissionnaire.
- La société ETC dont le siège est à Saint Georges Sur Baulches (89000), Place de l'Europe a été nommé Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement de la société ETC AUDIT.

AL580413896

AMIS BATISSEURS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 150 000 €
Siège social : 94, Route de Nevers
58180 Marzy
492 601 133 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 22 décembre 2014, les associés ont décidé de nommer pour une durée de six exercices à effet du 1er janvier 2014 :

- aux fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire : la SAS COD AUDIT CONSEIL sise à Cercy La Tour (58), 1, rue des Haras,
- aux fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant : Mr Paul Reyne ayant sa résidence professionnelle à Varennes-Vauzelles (58), 13, rue Henri Choquet.

AL580413903

TRANSFERT DE SIÈGE

ALLIER EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT Rue de la monnaie 03160 Bourbon l'Archambault

EXOTIC REUNION

Société à responsabilité limitée
au capital de 12 000 euros
Siège social: 32 Avenue de la République
03100 Montluçon
RCS Nevers 528 091 416, en cours de transfert au RCS Montluçon

Aux termes d'une délibération en date du 29 novembre 2014, l'Assemblée Générale

Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée EXOTIC REUNION a

décidé de transférer le siège social du 109 Route de Lyon, 58000 Challuy au 32 Avenue

de la République 03 100 Montluçon à compter du 1er décembre 2014, et de modifier en

conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL580413843

APPORTS

SARL ROYER CEDRIC

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 100 € porté à 30 000 €
Siège social :
11, Boulevard Camille Dagonneau
58640 Varennes Vauzelles
803 527 944 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 15 décembre 2014 et du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique du 31 décembre 2014 enregistrés au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 12 janvier 2015 Bordereau 2015/36 case n° 13, Mr Cédric Royer dt à Saint Ouen sur Loire (58), 87, rue des Cardonneaux a fait apport à la SARL ROYER CEDRIC d'un fonds artisanal de peinture sis et exploité à Varennes Vauzelles (58), 11, Boulevard Camille Dagonneau représentant une valeur nette de 29 900 €, rémunéré par l'attribution de 2 990 parts sociales de 10 € chacune.

La SARL ROYER CEDRIC est propriétaire dudit fonds artisanal depuis le 31 décembre 2014 et en a la jouissance depuis le 1er août 2014.

Les créanciers de l'apporteur pourront dans un délai de 10 jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Par suite le capital social de la société a été porté de 100 € à 30 000 € et les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL580413898

RECTIFICATIF

SOCIETE DE CONTROLE ET DE PARTICIPATIONS

RECTIFICATIF SIREN

Dans notre annonce N°AL585213706 du 26.12.2014, il fallait lire : 487 747 651 RCS Nevers.

AL580413908

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 3 mars 2015 à 10 H 30
au TGI de Nevers (58), au Palais de Justice, Place du Palais

Un immeuble à Clamecy (58)
3 rue Jean Jaurès et impasse Saint Antoine

Elevé sur **cave de 24,52 m²** et de trois étages,

d'une superficie totale de **136,60 m²** (hors cave) et constitué

d'**un local commercial de 41,89 m² -** Loué

et de **trois appartements de 26,26 m², 29,16 m² et 39,29 m²** - Loués

Mise à prix : 45.000 Euros

Consignation pour enchérir : 4.500 Euros (Chèque de banque)

Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser :

Au Greffe du Juge de l'Exécution du TGI de Nevers où il a été déposé sous la Référence Greffe 13/00018 -

A **Maître Dominique GUENOT,**

membre de la SCP D. GUENOT et E. SENLY, Avocat à Nevers (58000),

2 place de l'Hôtel de Ville, **Tél : 03 86 71 62 50**

Visite sur place le Jeudi 19 février 2015 à 14 H 30

AL580413893

MODIFICATION DE STATUTS

MY BAZAR

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social :
12 Bis Boulevard de la République
58120 Château-Chinon
RCS Nevers 753 600 667

Siège : 12 bis Boulevard de la République 58120 CHATEAU CHINON

Objet : Toute activité se rapportant à la vente en gros et en détail d'articles pour la maison, de meubles, de bazar, d'ornement, d'alimentation et de vêtements.

Tout négoce et location de biens mobiliers et immobiliers, alimentaires ou non.

Durée : 99 années à compter du 30 août 2012

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 janvier 2015, il résulte que :

Le siège social a été transféré au 5 rue de Marsannay 21160 Corcelles Les Monts, à compter du 2 janvier 2015.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention est faite au RCS : Nevers Cedex

AL580413716

LA PROVIDENCE

SARL transformée en SAS
au capital de 10 000 €
Siège social : 90, Route de Lyon - RN 7
58000 Sermoise sur Loire
533 842 043 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 30 décembre 2014, les associés ont décidé de transformer la société en SAS à compter du 1er janvier 2015.

En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :

Forme : Ancienne mention : SARL

Nouvelle mention : SAS

Administration : Ancienne mention : Gérant : Mr Ronald Lecomte dt à Sermoise sur Loire (58), 1, rue Réquichot - Plagny

Nouvelle mention : Président : Mr Ronald Lecomte, sus nommé

Admission aux assemblées et droit de vote

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.

Agrément

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis

AL580413894

ELEXIA CLAUDE BLANCH JOSIANE MONTEIRO

Société d'Exercice Libéral par
Actions Simplifiée au capital de 180 000.00 €
Siège social : 15 rue Adam Billault
58000 Nevers
518 431 820 RCS Nevers

D'un procès-verbal de l'AGE du 01/01/2015, il résulte que la dénomination sociale a été modifiée et devient « ELEXIA Associés » à compter du même jour. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.

Mention au RCS de Nevers.

Pour avis, le président

AL580413897

FUSION

PIERVAL

Société Civile au capital de 1 000 000 €
Siège Social : 47 Bis, rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
379 362 262 RCS Nevers

Par décisions du 10/12/2014, l'associée unique de la société GESTION IMMOBILIERE LEVAL, SARL au capital de 37 500 € sise à Nevers (58), 47 bis, rue Henri Bouquillard, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 388 255 028, a approuvé le traité de fusion du 1/12/2014 prévoyant l'absorption de la société GESTION IMMOBILIERE LEVAL par la société PIERVAL.

Par décisions du 10/12/2014, l'associée unique de la société VAL'IMMO, société civile au capital de 7 500 € sise à Nevers (58), 47 bis, rue Henri Bouquillard, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 399 827 872, a approuvé le traité de fusion du 1/12/2014 prévoyant l'absorption de la société VAL'IMMO par la société PIERVAL.

Par acte SSP du 10/12/2014, les associés de la société PIERVAL ont approuvé les projets de fusion avec les sociétés GESTION IMMOBILIERE LEVAL et VAL'IMMO.

La société PIERVAL étant propriétaire de la totalité des parts sociales des sociétés GESTION IMMOBILIERE LEVAL et VAL'IMMO, il n'y a pas lieu à augmentation de son capital.

Les sociétés GESTION IMMOBILIERE LEVAL et VAL'IMMO ont été dissoutes de plein droit et sans liquidation au 10/12/2014.

AL580413909

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LEGALYS CONSEILS Me Benoît MARTY 3 rue du Bengy 58640 Varennes-Vauzelles

SCM EQUINOXE

Capital social : 914,69 euros
Siège social : 3 rue Jean Jaurès
58160 Imphy
425 064 086 R.C.S. Nevers

Par acte SSP, Le 20 décembre 2014, Madame Mireille Morlevat a démissionné de son mandat de gérante. En conséquence la gérance est exercée par Mesdames Nathalie Collomb, Sylvie Poyen et Valérie Savina.

Pour avis.

AL580413886

SCI «L'IMMOBILIERE DU SAUZAY»

Capital de 10 000 €
Siège : Quartier de la Gare
58460 Corvol L'Orgueilleux- RCS Nevers
SIREN 499 229 961

Suite au décès de Mme Delphine Rousseau née Chalons, co-gérante, survenu à Gouves (Grèce), le 27 juillet 2014, M Eric Rousseau, demeurant à Clamecy (58500) route de Tannay, reste seul gérant à compter du décès.

Pour avis et mention

Me Dinet, notaire à Clamecy

AL580413888

Etude de Me Papot Notaire à Fours Tél : 03 86 50 20 83

GERANCE BOILLEREAU

Suivant acte reçu par Me Papot, Notaire à Fours (Nièvre), le 20 Décembre 2011, enregistré au Pole départemental d'enregistrement de Nevers, le 5 Janvier 2012, Bordereau n°2012/14- Case n°2 :

Il a été constaté que par suite du décès de Monsieur François, Paul Jules Louis Boillereau survenu à Nevers (58000), le 29 septembre 2009. Monsieur Jean Luc Boillereau, demeurant à Saint Georges de Reneins (69830), 1074 Rue du Beaujolais, est le seul gérant du Groupement Foncier Agricole du Colombier, dont le siège est à Limanton (58290) Lieudit «Mont», au capital de 448.657,45€, immatriculé au RCS de Nevers (Nièvre), sous le numéro 410.658.140 n° de gestion 2002 D 268.

Pour avis et mention

Yves Papot notaire.

AL580413905

NON DISSOLUTION

ANTENNARES

SARL AU CAPITAL DE 26 600 €
SIEGE SOCIAL : 31 Rue Gambetta
58000 Nevers
RCS : Nevers 490 796 109

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2012, la collectivité des associés n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L 223.42 du Code de commerce.

La Gérance.

AL580413900

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL CHAMPIONNAT

Bellevue - 58000 Saint-Éloi
RCS Nevers - 351 731 583

Aux termes d'une délibération en date du 8 janvier 2015, l'associé unique de l'EARL CHAMPIONNAT a décidé la dissolution de la société à compter du 31 décembre 2014.

Il est nommé liquidateur et il a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL CHAMPIONNAT en liquidation - Bellevue - 58000 Saint Éloi.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur

AL580413887

GESTION IMMOBILIERE LEVAL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 37 500 €
Siège Social : 47 Bis, Rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
388 255 028 RCS Nevers

Par décisions du 10/12/2014, l'associée unique a approuvé le traité de fusion du 1/12/2014 prévoyant l'absorption de la société GESTION IMMOBILIERE LEVAL par la société PIERVAL, société civile au capital de 1 000 000 € sise à Nevers (58), 47 bis, rue Henri Bouquillard, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 379 362 262.

Par acte SSP du 10/12/2014, les associés de la société PIERVAL ont approuvé le projet de fusion avec la société GESTION IMMOBILIERE LEVAL.

La société PIERVAL étant propriétaire de la totalité des parts sociales de la société GESTION IMMOBILIERE LEVAL, il n'y a pas lieu à augmentation de son capital.

La société GESTION IMMOBILIERE LEVAL a été dissoute de plein droit et sans liquidation au 10/12/2014.

AL580413910

VAL'IMMO

Société Civile au capital de 7 500 €
Siège Social : 47 bis, Rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
399 827 872 RCS Nevers

Par décisions du 10/12/2014, l'associée unique a approuvé le traité de fusion du 1/12/2014 prévoyant l'absorption de la société VAL'IMMO par la société PIERVAL, société civile au capital de 1 000 000 € sise à Nevers (58), 47 bis, rue Henri Bouquillard, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 379 362 262.

Par acte SSP du 10/12/2014, les associés de la société PIERVAL ont approuvé le projet de fusion avec la société VAL'IMMO.

La société PIERVAL étant propriétaire de la totalité des parts sociales de la société VAL'IMMO, il n'y a pas lieu à augmentation de son capital.

La société VAL'IMMO a été dissoute de plein droit et sans liquidation au 10/12/2014.

AL580413911

AVIS DE CONSTITUTION

OFFICE NOTARIAL DE CLAMECY (58500)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Guillaume Dinet, notaire associé à Clamecy, le 30 décembre 2014, enregistré à Nevers, le 9 janvier 2015, Bordereau 2015/22, case 1, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination sociale : LNA IMMOBILIER

Siège social : Armeau (89500), 10 rue de l'Ile de France

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.

Objet social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Capital social variable :

* capital social initial et minimum : MILLE EUROS (1000 €) constitué d'apports en numéraires

* capital maximum : CENT MILLE EUROS (100 000 €)

Ledit capital est divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €), numérotées de 1 à 100 entièrement libérées.

Gérance : Monsieur Nicolas Govin, demeurant à Armeau (89500), 10 rue de l'Ile de France.

Parts sociales : clause restrictive de cession de parts sociales

Immatriculation de la société au R.C.S de Sens.

Pour Avis, Maître Guillaume Dinet.

AL580413885

FLOW SYSTEM

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 Avenue Jean Jaurès
58600 Fourchambault

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nevers du 12 Janvier 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : FLOW SYSTEM

Siège social : 13 Avenue Jean Jaurès 58600 Fourchambault

Objet social : La fourniture et l'équipement d'installations mécano soudées, tuyauteries, échangeurs thermiques, filtration, séparateur centrifuge, transfert de fluides, la maintenance, la fourniture de pièces de rechange et toutes activités annexes.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Marc Embarek domicilié 13 Avenue Jean Jaurès 58600 Fourchambault

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

Pour avis La Gérance

AL580413890

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 15 janvier 2015, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GARAGE ARSEN,

Siège social : 53 Petite rue des Sablons, Nevers (58000)

Objet : Achat, vente de véhicules d'occasion

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 euros

Admission aux assemblées et droit de vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, dans les comptes de titres tenus par la société, trois jours ouvrés avant la date de l'assemblée et de la propriété de ses actions inscrites en compte depuis au moins trois jours. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un associé est donné par les associés.

Président : Monsieur Arsen Babaev, demeurant 63 bis rue des Sablons, Nevers (Nièvre),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis, le président

AL580413895

SOCIETE D'AVOCAT GILBERT MARTIN 14 rue Georges Dufaud 58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers dénommée SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE L'ARBRE au capital de 2.000 € composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 2, route d'Imphy, 58160 La Fermeté. Le gérant est M. Jean-Claude Lecocq dt 2, route d'Imphy, 58160 La Fermeté.

Les cessionnaires de parts sociales sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

Pour avis, le gérant

AL580413899

SCI GAILLARD DU PETIT MOUESSE

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI GAILLARD DU PETIT MOUESSE ;

Siège social : 14, Route de Chaluzy, 58000 Saint Eloi ;

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 100 € ; Co-Gérance : Mr Michel Gaillard et Madame Dominique Gaillard dt ensemble à Saint Eloi (58), 14, Route de Chaluzy ;

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.

La Gérance

AL580413901

AMS 58

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AMS 58 ;

Forme sociale : SARL ;

Siège social : Rue du Colonel Rimailho, 58640 Varennes Vauzelles ;

Objet social : Réalisation de tous travaux (fabrication, façonnage, assemblage, pose, installation, maintenance, entretien, dépannage, etc) de serrurerie, métallerie, ferronnerie, charpente métallique, menuiserie métallique, acier, aluminium et inox, mécano-soudure - Etude, fabrication, pose, vente, maintenance de tous équipements et éléments, intérieurs et extérieurs, de quelque nature que ce soit, des bâtiments ;

Durée : 99 ans ;

Capital social : 15 000 € ;

Gérance : Mr Yannick Morette dt à Moulins (03), 119, route de Lyon ; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

La Gérance

AL580413904

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PERROT PAYSAGE ;

Forme sociale : SARL ;

Siège social : 12, rue des Boulats , 58240 Luthenay-Uxeloup ;

Objet social : Entretien et création d'espaces verts (plantation, engazonnement, fleurissement) - Travaux de taille, d'élagage et d'abattage - Activité de paysagiste - Achat, vente de végétaux et de plantes - Traitements herbicides, fongicides, insecticides, anti-mousse et enlèvement des déchets verts - Entretien de pierres tombales - Réalisation de tous travaux de maçonnerie paysagère décorative : cours, allées gravillonnées, dallage, murets, clôture, etc ;

Durée : 99 ans ;

Capital social : 1 000 € ;

Gérance : Mr Alexandre Perrot dt à Luthenay-Uxeloup (58), 12, rue des Boulats ; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

La Gérance

AL580413906

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes **: Dénomination sociale :** VGB FRANCE - PREFABRIQUES

Forme sociale : SAS

Capital social : 100 000 €

Siège social : ZI Les Fontaines Douces, 58260 La Machine

Objet social : Conception, préfabrication, commercialisation, montage d'éléments préfabriqués en béton

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mr Manuel Saraiva Dos Santos dt Rua Principal n° 53 - Resouro - Ourem - 2435-690 Urqueira (Portugal)

Directeurs Généraux :

- Mr Filipe Das Neves Saraiva dt Rua Engo Adelno Amaro Da Costa n°15 – 2 Pt 4 s – 2490-510 Ourem (Portugal)

- Mme Nélia Das Neves Saraiva dt Rua Da Lagoa n°11 – Resouro – 2435-690 Urqueira (Portugal)

Immatriculation : RCS de Nevers

AL580413907

YONNE

➜ SUCCESSION

AVIS

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale – France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon :

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre, curateur des successions de :

. en date du 15/12/2014,

M. Jérôme BIANCHI célibataire, décédé le 16/08/2012 à Chevannes, réf 15.6883

Mme Micheline BIDAULT veuve NEVEU, décédée le 29/03/2014 à Clamecy, réf 14.6884

. en date du 05/01/2015,

Mme Idelina Thérèse PIZZINI célibataire, décédée le 31/03/2014 à Tanlay, réf 15.6903

M. Richard Louis LEMAY divorcé, décédée le 20/04/2014 à Etais La Sauvin, réf 15.6904

- a été nommée par décision du tribunal de grande instance de Sens en date du 18/12/2014, curateur de la succession de M. Jean Philippe FAUCHOT célibataire, décédé le 19/06/2014 à Auxerre, réf 15.6885

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

M. Roger Léon MESSAGE veuf, décédé le 25/05/2012 à Auxerre, réf 13.5490

Mme Micheline MIGNARD divorcée, décédée le 18/12/2012 à Joigny, réf 13.5666

M. Raymond Georges VRAY divorcé, décédé le 15/01/2013 à Auxerre, réf 13.5755

Mme Andrée MARLOT veuve SIGAULT, décédée le 03/01/2009 à Auxerre, réf 11.3785

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance d' Auxerre le 16/02/2015

Mme Madeleine Andrée JUBLOT célibataire, décédée le 10/03/2012 à Joigny, réf 14.6116

déposera le compte rendu de succession au tribunal de grande instance de Sens le 16/02/2015

AL890413915

➜ NOMINATION

EUROCHIMIC SOCHIPHARM

Société par Actions Simplifiée
au capital de 708 648 €
Siège social : zone industrielle
rue Edouard Bouthier
89500 Villeneuve/Yonne
Sens B 342 649 506

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a décidé de nommer :

Monsieur Jean Luc Pierrelée, demeurant 7, rue de la République 93160 Noisy le Grand,

en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de Monsieur Alain Monin, démissionnaire et ce pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Monsieur Luc Richard, demeurant 11 avenue d' Attilly 94 Villecresnes,

en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur William Tremblay, démissionnaire et ce pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2014, l'associée unique a nommé : pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l 'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2019 :

Monsieur Daniel Legueulle, né le 16 mai 1948 à Paris 13, 27 rue Taibout 75009 Paris

en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Monsieur Jean Luc Pierrelée dont le mandat n'est pas renouvelé,

le Cabinet AUDIT CONTROLE & CONSEIL

10 bd CHARLES DE GAULLE 92390 VILLENEUVE LA GARENNE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 20 000 €

Immatriculée au RCS de Nanterre sous le N° 481 558 542, représentée par son gérant Monsieur Pierre Michel David

en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Luc Richard dont le mandat n'est pas renouvelé.

Le Président

AL890413906

ELCOFINANCE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 181 575 €
Siège social : 20 rue Edouard Bouthier
89500 Villeneuve/Yonne
Sens B 321 410 789

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a décidé de nommer :

Monsieur Jean Luc Pierrelée, demeurant 7, rue de la République 93160 Noisy le Grand,

en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de Monsieur Alain Monin, démissionnaire et ce pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Monsieur Luc Richard, demeurant 11 avenue d' Attilly 94 Villecresnes,

en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur William Tremblay, démissionnaire et ce pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2014, l'associée unique a nommé : pour une durée de de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l 'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2019 :

Monsieur Daniel Legueulle, né le 16 mai 1948 à Paris 13, 27 rue Taibout 75009 Paris

en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Monsieur Jean Luc Pierrelée dont le mandat n'est pas renouvelé,

le Cabinet AUDIT CONTROLE & CONSEIL

10 Bd Charles de Gaulle 92390 Villeneuve la Garenne

Société à Responsabilité Limitée au capital de 20 000 €

Immatriculée au RCS de Nanterre sous le N° 481 558 542, représentée par son gérant Monsieur Pierre Michel David

en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Luc Richard dont le mandat n'est pas renouvelé.

Le Président

AL890413907

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

SCHOTT FRANCE PHARMA SYSTEMS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 600 000 €
Route de Paris, 89140 Pont-sur-Yonne
706 180 056 RCS de Sens

En date du 25/09/2014, l'associé unique a nommé en qualité de Président M. Grandemange Jean-Yves, demeurant Freiligrathstrasse 62, 61440 Oberursel, Allemagne, en remplacement de M. Vogt Gilbert, démissionnaire, à compter du 01/10/2014.

Modification au RCS de Sens

AL890413936

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

TRANSCALEB TRANSPORT

SARL au capital de 60000 €
Siège social : 3 Chemin de Champbertrand
89100 Rosoy
529 183 626 RCS de Sens

L'AGE du 01/07/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 5 - 6 bis Rue de Lesseps, 75020 Paris, à compter du 01/07/2014

Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Paris

AL890413914

VLG RENOVATION

SARL au capital de 5000,00 Euros
307 Square des Champs Elysées,
91000 Evry
801332917 R.C.S. Evry

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1 janvier 2015 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 5 ZA De Presou, 89340 Villeneuve la Guyard à compter du 1 janvier 2015.

Gérance : Monsieur Samuel Beirnaert, demeurant 5 ZA De Presou, 89340 Villeneuve la Guyard

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Evry

AL890413922

SCI JFK

SCI au capital de 686 €
Siège social : 452 Route de Neuilly en Thelle,
60230 Chambly
419 080 064 RCS de Compiègne

L'AGE du 01/01/2015 a décidé de transférer le siège social de la société 6 Impasse du

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU

Terres de Bourgogne

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande
☐ Grandes cultures
☐ Lait élevage
☐ Porcs
☐ Vigne
☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes
☐ Pâtre
☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

Stade, 89116 La Celle-Saint-Cyr, à compter du 01/01/2015

Objet social : GESTION IMMOBILIERE DU PATRIMOINE

Durée : expire le 11/06/2097

Radiation au RCS de Compiègne et réimmatriculation au RCS de Sens

AL890413924

REGNIER PLAGE

SC au capital de 1000 euros,
12 rue Regnier 89340 Villeblevin
538 714 601 RCS Sens.

L'AGE du 02/01/2015 a transféré le siège social à 36 rue de la plage 94500 Champigny-sur-Marne à compter du 02/01/2015. Immatriculation au RCS de Créteil.

AL890413934

SCI MONTRACHET

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 €
Siège social : 6 rue de l'Eglise -
91450 Etiolles
430 479 329 RCS Evry

L'AGE du 02/01/2015 transfère le siège social à compter du 01/01/2015 au 4 route de Lormes, Chastellux sur Cure (89630). En conséquence la société immatriculée au RCS de Evry sous le n°430 479 329 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Auxerre. L'article 4 des Statuts a été modifié en conséquence. L'objet de la société est l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la gestion, la location au lot cadastré sous les références : section P, n°63, contenance 0ha, 3a, 45ca dépendant de l'immeuble sis 8 rue de Paris, 94220 Charenton le Pont. Elle a une durée de 99 ans.

AL890413938

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

GEROUX INVEST

SAS au capital de 581.700 €
Siège social : 1 rue de Bourgogne
Zone d'Activités du Parc
89140 Cuy
480 126 184 RCS Sens

Suivant décisions du Président du 09/12/2014, il a été constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du même jour pour un montant de 50.000 €, portant ainsi le capital à 631.700 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL890413919

➜ CONVOCATION

C.E.C.N.A.

Société coopérative agricole
à capital variable
5 rue Jules Rimet -
89400 Migennes
Agrément n° N223 - RCS Sens : 775 718 356

Convocation Aux Assemblees De Section

Les adhérents de la coopérative sont convoqués en assemblées générales de section qui auront lieu :

Mardi 3 février 2015

Troyes - Brienne - Bar sur Seine

Salle de réunion CECNA à Moussey (10) à 10 heures

Mercredi 4 février 2015

Auxerre - Tonnerre - Sens - Avallon et Nièvre

Salle de réunion CECNA à Migennes (89) à 10 heures

Jeudi 5 février 2015

Gien - Montargis - Cher

Hôtel IBIS STYLE à Gien (45) à 10 heures

Jeudi 19 février 2015

Seine et Marne

Ferme auberge de la Recette (M. DUFOUR) à Échouboulains (77) à 10 heures

L'ordre du jour :

Information et discussion sur l'ordre du jour à l'assemblée générale plénière ordinaire du mardi 17 mars 2015 dont la convocation est ci-dessous,

Élection des représentants de la section à l'assemblée générale plénière ordinaire du mardi 17 mars 2015.

Convocation à l'Assemblee Générale Plénière Ordinaire

Les délégués élus aux assemblées de section sont convoqués en assemblée générale plénière ordinaire qui aura lieu le :

Mardi 17 mars 2015 à 10 heures

Restaurant « Le Bois du Bon Séjour» 10. Pont-Ste-Marie

Ordre du jour :

Assemblée Générale Plénière Ordinaire

Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2013/2014,

Rapport général et spécial du commissaire aux comptes,

Approbation des comptes et constatation des variations du capital social,

Affectation du résultat de l'exercice 2014,

Quitus aux administrateurs,

Renouvellement du tiers sortant des administrateurs,

Indemnités allouées aux administrateurs,

Pouvoirs au Président pour formalités,

Questions diverses.

Les associés ont la faculté à partir du 15ème jour précédant la date fixée pour les assemblées de section de prendre connaissance, au siège social de la coopérative, des comptes annuels, des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes et du texte des résolutions proposées.

Le Président du Conseil d'Administration

Pascal BEETS

AL890413937

➜ RECTIFICATIF

Dans l'annonce n° 894913651 concernant ZEN OTO SERVICES parue le 05/12/2014 il convenait de lire : **ZEN AUTO SERVICES** au lieu de : ZEN OTO SERVICES

AL890413940

➜ MODIFICATION DE STATUTS

VIGNOBLE DAMPT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 550 000,00 euros
Siège social : Rue de Fleys
89700 Collan
509 411 302 Rcs Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 22 décembre 2014, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier l'objet social à compter du 22 décembre 2014 et de modifier l'article 2 des statuts.

Corrélativement, l'avis précédemment publié, relativement à l'objet social est ainsi modifié :

Article 2 : Objet

Ancienne mention :

- le négoce de vins,

- l'achat et la revente de raisins, moûts, vins, bouteilles, de tous accessoires liés à la consommation du vin.

Nouvelle mention :

- le négoce de vins,

- l'achat et la revente de raisins, moûts, vins, bouteilles, de tous accessoires liés à la consommation du vin,

- l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du code rural et de la pêche maritime, et notamment la viticulture.

Pour avis,

La gérance.

AL890413886

SARL BATIPRO +

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 000,00 €
Siège Social : 3 Chemin de la grande Borne
89150 Brannay
788 530 186 RCS de Sens

Fin de Gérance e Transfert de Siège Social

L'AGE du 31/12/2014 prend acte de la démission de Mme Nathalie Roblot de sa fonction de gérante à compter de ce jour.

M. Tristan Théveny reste l'unique gérant.

L'AGE du 31/12/2014 a décidé de transférer le siège social à compter de ce jour du 3 Chemin de la Grande Borne à Brannay (89150) au 19 Boulevard du Pont Neuf à Sens (89100).

Pour avis et mention au RCS de Sens.

La gérance.

AL890413903

IDF MARKET

SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 7 rue du Centre
89340 Champigny
800 449 175 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date du 6 juin 2014, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social, à compter du 6 juin 2014 au: 62 route nationale 6 89340 Champigny. Ainsi que, rajouter une enseigne à la dénomination social de la société a partir du 6 juin 2014: VITAL DISTRIBUTION. Le représentant légal.

AL890413929

➜ VENTE

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à PARIS, du 5 janvier 2015, enregistré à Auxerre, le 9 janvier 2015, bord n° 2015/17, case n° 2,

Monsieur Pierre Catarino demeurant 42 rue Lepeltier de Saint-Fargeau 89100 Sens et Madame Isabelle Catarino née Lépine, demeurant 10 bis rue de la Fontaine 89420 Santigny,

ont vendu à

Monsieur Antoine Catarino et Madame Franceline Delalande, demeurant 3 rue du Puits Grand Island 89200 Island, Un fonds de commerce de boulangerie pâtisserie, confiserie, chocolaterie, traiteur, vente de boissons à emporter sis 29 rue du Pont 89420 Guillon,

Moyennant le prix de 65.000 euros

Entrée en jouissance 1er janvier 2015

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au fonds cédé pour la validité et pour la correspondance au Cabinet GÔ ASSOCIES – représenté par Maître Laurent VERDIER, Avocat au Barreau de Paris – 7 rue du Louvre 75001 Paris.

AL890413921

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCP COUTANCE LELIEVRE
Notaires associés
13 rue Nicolas Caristie -
B.P. 106
89203 Avallon cedex

AVIS DE CHANGEMENT DE GÉRANT

Relatif à l' EARL DE LA PIERRE BLANCHE, dont le siège est à Saint-Brancher (89630), 31 route du Morvan, Villiers-Nonains, identifiée au SIREN

d'Auxerre sous le numéro 802349183.

Suite à l'acte reçu par Me Sylvie Lelièvre, notaire à Avallon le 12 janvier 2015, les co-gérants sont M. Jean-Jacques Paupé et M. Jean- Christophe Paupé, avec faculté d'agir ensemble ou séparément Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis

Le Notaire.

AL890413908

TAXIS VICTOR HUGO

SARL au capital de 50 000 euros
67 Boulevard Georges Clémenceau
89100 Sens
502 068 216 RCS Sens

Par décision du 31/12/2014, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Victor Da Silva Nunes de ses fonctions de co-gérant et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

AL890413925

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

SARL BOUTTEYRE ET LEGRAND

Société à responsabilité limitée
au capital de 42 000 euros
Siège social : 28 avenue de la Paix
89100 Paron
RCS Sens 323 650 515

Aux termes d'une délibération en date du 26 décembre 2014, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Bernard Legrand de démissionner de ses fonctions de gérant à effet au 31 décembre 2014 et a nommé en remplacement en qualité de nouveau gérant Monsieur Matthieu Legrand, demeurant 2 impasse du Four à Chaux 89100 Subligny, pour une durée illimitée à la date d'effet de cette démission.

Pour avis

La Gérance

AL890413931

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

GAEC DES TROIS SABOTS

Groupement Agricole d'Exploitation en
Commun reconnu par le comité
départemental d'agrément de l'Yonne
le 5 décembre 1995
Société civile au capital de 225 000 euros
Siège social :
2 place du 8 mai - 89560 Ouanne
403 172 539 RCS Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2014, la collectivité des associés du GAEC DES TROIS SABOTS a décidé la dissolution anticipée du groupement le 31 décembre 2014, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Didier Virtel demeurant à Ouanne (Yonne), 2 rue du 8 mai, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social, 2 place du 8 mai, 89560 Ouanne.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL890413699

EARL GREGOIRE

Exploitation Agricole à Responsabilité
Limitée
Société civile au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 8 les Hautes Bergeries
89260 Voisines
421 680 711 RCS Sens

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2014, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2014, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur, M. Michel Grégoire demeurant à Voisines (Yonne), 8 les Hautes Bergeries. Celui-ci aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège social reste fixé à Voisines (Yonne), 8 les Hautes Bergeries. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à cette adresse.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL890413825

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

SELARL DR CHOURBAJI

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 5 Rue Etienne Dolet,
89400 Migennes
RCS Sens 503 427 494

Avis de dissolution et de nomination de liquidateur

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2014, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2014.

A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :

M. Ahmad Chourbaji, demeurant 2 Bis Rue Buffon – 89400 Laroche Saint Cydroine

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :

5 Rue Etienne Dolet, 89400 Migennes.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL890413867

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2014, l'associé unique de LE COMPTOIR GOURMAND, société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 500 euros, dont le siège est 16 Rue Joubert 89000 Auxerre, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 751093618 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Michel Dutertre, demeurant 21 Rue du Puits des Dames 89000 Auxerre, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 21 Rue du Puits des Dames 89000 Auxerre. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL890413877

SAS

SARL au capital de 8 000 €
12, rue de la République
89150 Saint-Valérien
RCS 793 603 341

Par 2 AGE du 31/12/2014

- Dissolution : Michel Hazan, demeurant 19/21, rue Jean Moulin 93260 Les Lilas, est nommé liquidateur, avec pouvoirs de procéder à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur

- Liquidation : L'assemblée approuve les comptes définitifs de liquidation

et donne quitus de sa bonne gestion au liquidateur

RCS Sens

AL890413923

SERVICE GAZ

SARL en liquidation
au capital de 7 500 euros
Siège social : 89 rue du Général de Gaulle
89100 Sens
449 533 736 RCS Sens

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 22/12/2014 la dissolution anticipée de la société à compter du 22/12/2014 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

-A été nommé comme liquidateur :

-Monsieur Laurent Goussot, demeurant à Sergines (89140) 14 rue Blaise Rigault.

-Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : Sergines (89140) 14 rue Blaise Rigault.

Le dépôt sera effectué GTC de Sens.

AL890413926

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans une SARL dénommée LES BRIMBOS au capital de 10 000 €, ayant son siège social à Auxerre (89) 11, place des Cordeliers, ayant pour objet l'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation de tout fonds de commerce de restauration, bar, café, brasserie. Aux termes d'un ASSP du même jour, il a été à la nomination de M. S. Sartori demeurant à Auxerre (89) 50 bis, rue des Montardoins et de Yann Chevallard, né le 29 mars 1979 à Auxerre (Yonne), de nationalité française, demeurant à Fleury-La-Vallée (89) 37 bis, Grande Rue en qualité de gérants. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL890413885

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : Société A Responsabilité Limité
Dénomination : AM COIFFURE
Siège Social : 6 Grande Rue Aristide Briand 89200 Avallon
Objet: Sans activité
Durée : 99 années
Capital : 1 000 euros
Apports en numéraire : 1 000 euros
Gérance : Mme. Marie-Christine Bonfillou demeurant 30 Route du lac d'Argent, Les Bois de la madeleine, 89450 Vézelay
Cession de parts : Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.

Immatriculation au RCS d'Auxerre.

Pour avis,

AL890413905

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP à Villeblevin du 07/01/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : AMGH
Siège : 3 Bis Rue Régnier, 89340 Villeblevin
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
Capital : 7 000 euros
Objet : Activités d'intermédiaire et de courtage de travaux, mise en relation entre professionnels du bâtiment et clients, accompagnement dans le projet de la conception à la réalisation, l'achat et la vente de tous biens immobiliers, la promotion immobilière.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
Président : Hugues Goncalves Da Silva, demeurant 3 Bis Rue Régnier, 89340 Villeblevin.

AL890413909

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Marie Cochet notaire 1 rue de la loge aux bergers 77820 Le Chatelet en Brie en date du 20 septembre 2014, enregistré à Sens au service de la publicité foncière le 17/10/2014 volume 2014P n° 2700, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI DE LAILLY.
Forme : société civile immobilière.
Siège social : 16 rue Enfumée, 89190 Lailly.
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social fixe : 80 200 euros divisé en 802 parts sociales de 100 euros chacune.
Montant des apports en numéraire : 200 euros.
Apports en nature : Article 1 -une maison sise à Lailly (89190) 16 rue En fumée Article 2 -un terrain agricole sis lieudit «Le Village» d'un montant de 80 000 euros.
Cession de parts et agrément : L'agrément peut également résulter de l'intervention de tous les associés à l'acte de cession à l'effet de donner, à l'unanimité, leur accord..
Gérance : 1) Monsieur Gilbert Roger Sicard et Madame Claudine Mireille Miquel son épouse, demeurant en semble à Villeneuve-L'Archevêque (89190) 15 route des Moulins Banaux.

2) Madame Caroline Catherine Sicard demeurant à Lailly (89190) 16 rue Enfumée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis

AL890413910

Par Assp du 7.1.2015, il a été constitué une EURL dénommée : EURL TEIXEIRA DANIEL.
Nom commercial : AU PIED DU FEU.
Capital : 1000€.
Siège : 1 bis rue des Chasse-Coquins, 89710 Volgre.
Objet : - Vente et pose de poêles, cheminées, inserts - Raccordement - Conduits, fumisteries - Ramonages, débistrages - Création de chevêtre - Pose de détecteur de fumée - Ameublement, menuiserie - Pose de carrelages, faïences, - Pose de plaque de plâtres sur rails et isolation .
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr Teixeira Daniel, 1 bis rue des Chasse-Coquins, 89710 Volgre. Immatriculation au RCS de Sens.

AL890413920

KRONOSPAN TRADING SAS

Société commerciale en formation

Avis de constitution

Par acte ssp en date du 8 janvier 2015, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques suivent :

Dénomination : Kronospan Trading SAS
Forme juridique : Société par actions simplifiée
Capital social : 20 000 euros
Siège social : Bois de la Duchesse – 89006 Auxerre
Objet : Le commerce de biens produits par les sociétés du groupe Kronospan, notamment de panneaux à base de bois
Président : Monsieur Jan Karel Ide demeurant Oostrozebekestraat 116c – B-8710 Wielsbeke-Ooigem, Belgique
Commissaire aux comptes titulaire : MAZARS SA, ayant son siège social 131 boulevard Stalingrad « Le Premium » - 69624 Villeurbanne cedex (351 497 649 R.C.S Lyon)
Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Emmanuel Charnavel demeurant 131, boulevard Stalingrad « Le Premium » - 69624 Villeurbanne cedex
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.
Transmission des actions : La transmission des actions s'effectue librement

La société sera immatriculée au R.C.S. de Auxerre

AL890413935

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à Avallon (89) du 10.01.2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme: SARL
Dénomination: MCE L'Armance
Siège social : Les Chaumottes, 23 Route de Chassigny, 89200 Avallon
Objet: La Société a pour objet : l'acquisition et/ou la construction et/ou la vente de tous locaux à usage d'habitation, d'hôtellerie ou de para-hôtellerie, ainsi que l'acquisition des terrains d'assiette y afférents ; l'acquisition des meubles, équipements et aménagements destinés à garnir les locaux ; leur gestion sous toutes ses formes et en particulier : la location meublée à titre professionnel, ou non professionnel, la location par bail commercial, l'activité hôtelière ou para hôtelière incluant la fourniture de prestations telles que le petit-déjeuner, le nettoyage des locaux, la mise à disposition de linge de maison, l'accueil de la clientèle ; le tout, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société de participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ; et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social ; et plus généralement, toutes démarches et actes nécessités pour la réalisation de l'objet ci-avant exposé, sans que ceux-ci n'en constituent une extension ou une modification. Elle pourra prendre à bail avec ou sans promesse de vente et acquérir par voie d'apport ou autrement tout ou partie des biens mobiliers ou immobiliers, actifs, passifs dépendant des sociétés ou entreprises dont les activités seraient similaires à la sienne. Elle pourra faire toutes ses opérations soit seule, soit en participation sous quelque forme que ce soit.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monique Nartus demeurant Les Chaumottes,- 23 route de Chassigny, 89200 Avallon

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

La Gérance

AL890413942

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !

Connaissez-vous
les SERVICES PLUS du journal ?

✓ Paiement par carte bancaire
✓ Attestation de parution par fax ou mail
✓ Relecture attentive de vos annonces avant parution
✓ Modèles d'annonces à votre disposition
✓ Devis sur simple demande

Terres de Bourgogne
du LUNDI au VENDREDI
dès 8h00

Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net - Fax 03 80 70 08 02



PUY-DE-DÔME

Paroles de jeune

GRANDES CULTURES

À 27 ans, Étienne BELIN, installé au Cheix-sur-Morge depuis 4 ans, incarne la modernité du métier d'agriculteur, acteur d'une filière et d'un territoire.



J'aime

- Partager avec les autres
- Les défis qu'ils soient sportifs ou technologiques

J'aime pas

- La paperasserie : elle est de plus en plus volumineuse et complexe à suivre.

L'échange comme moteur de progrès

■ En 2010, l'installation d'Étienne Belin sur l'exploitation familiale au Cheix-sur-Morge, rendue possible par le départ à la retraite d'un voisin et la création d'un atelier d'élevage de canards gras, concrétise une vocation professionnelle qui s'est révélée dès le plus jeune âge au contact de son père. Son parcours de formation (baccalauréat Sciences et Technologies de l'Agronomie et de l'Environnement suivi d'un BTS Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation) suit cette logique.

Les différences nourrissent son projet

Il intègre un stage effectué en Ukraine qui se révèle être une expérience très riche sur le plan humain. C'est également un stage dans une exploitation du sud-ouest qui stimulera le projet de production de canards gras. Au cours d'un autre stage en Beauce, il apprend aussi d'autres manières de travailler les céréales. À tous ceux qui ont un projet d'installation, Étienne conseille : *« c'est très important d'aller voir ailleurs avant de s'installer pour s'enrichir d'autres pratiques de travail, d'autres manières d'appréhender les mêmes situations. »*

Dans ce métier, tout le passionne : le travail des champs, le suivi des cultures, l'entretien du matériel… Il assume pleinement son statut de chef d'entreprise : les contraintes du quotidien certes, mais surtout la liberté d'entreprendre et d'aller jusqu'au bout des choses. Chaque journée est différente et sollicite ses capacités d'adaptation.

L'amélioration continue comme moteur

Étienne est également animé par une démarche de progrès. Il pratique les traitements phytosanitaires *« bas volumes »* dont il a acquis les pratiques au cours d'une formation dispensée par la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme. Adepte des nouvelles technologies, son tracteur est équipé d'une barre de guidage par GPS qui permet d'optimiser les travaux aux champs. Ses pratiques lui ont permis d'obtenir en 2013 la certification *«agriculture raisonnée»* dont il juge qu'elle est un moteur de progrès technique sur l'exploitation mais également qu'elle préfigure l'évolution de la règlementation environnementale.



Étienne Belin est passionné par son métier d'agriculteur et assume pleinement son statut de chef d'entreprise. (© C.BONY)

> *C'est très important d'aller voir ailleurs avant de s'installer pour s'enrichir d'autres pratiques de travail, d'autres manières d'appréhender les mêmes situations".»*

Le contact avec autrui comme facteur d'équilibre

À 27 ans, Étienne s'épanouit au contact des autres avec lesquels il multiplie les occasions d'échanger :

- Les jeunes agriculteurs qu'il côtoie dans le cadre du réseau syndical du même nom. Ensemble ils ont organisé en 2012 le concours départemental de labour. Une expérience dont il retire à la fois une satisfaction personnelle, de par les relations qu'elles lui ont permis de créer, mais également des bénéfices professionnels car elle a occasionné des comparaisons sur l'organisation et les pratiques de travail.
- Les adhérents de la coopérative Limagrain dont il appartient à la section *« Jeunes »* pour laquelle des formations spécifiques sont organisées.
- Les agriculteurs adhérents du GEDA de Maringues avec lesquels il mutualise le suivi des cultures pour optimiser les interventions culturales.
- Les consommateurs auxquels il vend ses asperges et pommes de terre et à qui il explique ses pratiques de travail pour défaire des préjugés, parfois négatifs, bâtis sur des discours médiatiques défavorables à l'agriculture.
- Les citoyens de sa commune de 600 habitants dont il est conseiller municipal pour le second mandat consécutif. Au sein du conseil municipal, Étienne pratique la culture du compromis pour défendre les intérêts des agriculteurs mais aussi porter des projets collectifs.

Dans ces différents cadres de collaboration, Étienne a développé le sens du consensus et la capacité à définir des priorités. Avec calme, il défend ses convictions sans remettre en cause ses interlocuteurs. Ses loisirs, Étienne les pratique avec ses amis dans le cadre de randonnées ou courses à pied telles que le semi-marathon des coopératives auquel il a récemment participé. Et quand on évoque l'avenir, Étienne se montre serein. Il sait qu'il doit anticiper le départ à la retraite de son père dans quelques années. Il compte améliorer son efficacité au travail et son organisation en s'appuyant sur les technologies émergentes, telles que le *«strip till»* par exemple. S'informer et se former pour évoluer et rester dans la locomotive, c'est son leitmotiv!

CATHERINE BONY

Son exploitation

- GAEC père-fils
- 135 ha de grandes cultures (blé, maïs, tournesol…)
- 1 atelier de canards gras (2 500 places)
- Vente directe de pommes de terre et d'asperges

Les cerf-volants effaroucheurs de Chevannes-Changy (58)

Dieu éole contre les oiseaux affamés de semences

Le seul fabricant français -et l'un des rares européens- de cerf-volants effaroucheurs d'oiseaux est installé à Chevannes-Changy, dans la Nièvre. Baroudeur, créatif, passionné, Henry Prat, qui vend sous la marque Aerea58, a déjà fourni 4000 cerf-volants aux agriculteurs de tout le continent depuis 4 ans. Et pas que...



Concevoir et fabriquer plutôt que d'acheter et faire voler : telle est la passion du créateur de la marque aerea58, l'un des seuls en Europe à vivre de sa passion.

De ses études d'architecture, de son emploi de graphiste dans une agence de publicité parisienne, et de ses voyages en Amérique latine, où il s'est marié puis a divorcé d'avec une Colombienne, Henry Prat a ramené, outre ses deux jeunes filles, une passion non seulement pour la pratique mais aussi pour la création et la fabrication de cerf-volants. A 49 ans -il en a aujourd'hui 54- ce passionné baroudeur a décidé de concilier son loisir de 10 ans avec sa vie professionnelle, chose exceptionnelle dans ce domaine. En 2010, alors qu'il est venu s'installer du côté de Brinon-sur-Beuvron, il a eu l'idée de créer *«un cerf-volant monofil en forme d'oiseau»*, de rapace très exactement. Et alors qu'il venait d'initier un voisin agriculteur, Didier Beaumier, aux joies du vol, il s'est très vite mis en tête de répondre au problème des *«oiseaux qui coûtent très chers en semences et en gas oil aux agriculteurs»*. *«Faire voler des cerf-volants, c'est une chose, avoir la possibilité de concevoir, dessiner et construire des formes et pas seulement acheter des cerf-volants made in China, çà m'a tout de suite plu»* résume la quinquagénaire. Sitôt dit, sitôt partagé : Henry Prat crée un site internet (aerea58.com), met en ligne son premier modèle, l'Espanto (de l'espagnol espantar : faire peur), une structure très simple à monter, très résistante et très légère, de couleur chair, à base de toile de nylon (qu'on utilise en voile), de fibre de verre et doté d'un émerillon qui permet d'éviter que la ficelle ne se torsade. Suivront les modèles Espanto 2 et Espanto 3. *«L'avantage, c'est le comportement en vol, qui s'apparente à un vrai oiseau, dont le mimétisme avec les rapaces lui permet de piquer, remonter, battre des ailes ou de rester en stationnaire au gré des courants du vent»* explique l'auto-entrepreneur. Les moineaux, étourneaux, pigeons et autres petits oiseaux n'ont plus qu'à bien se tenir et surtout à éviter de venir picorer la graine, une fois que la tige de la semence est sortie du germe. *«Il suffit d'un vent à 2 km/h pour que le cerf-volant s'envole, au bout d'une canne de 5 m et d'une ficelle de 4 m. La protection est idéale, pour 2 ha de terre, à condition de changer le dispositif de place tous les huit jours, parce que les oiseaux testent, s'accoutument et finissent par se rapprocher du succédané de faucon»*. Le test, avec son voisin, s'est montré concluant. Les commandes ont afflué. Henry Prat a à ce jour commercialisé plus de 4 000 effaroucheurs (des 3 modèles) via sa plateforme en ligne.

Fournisseurs à La Rochelle et en Pologne

S'il a cessé l'Espanto 2, plus grand que le 1 mais tout noir, l'entrepreneur s'est développé autour d'un troisième cerf-volant, l'Espanto 3, *«emplumé»* et plus tourné vers une clientèle de professionnels. Des petits miroirs à la place des yeux, des plumes sérigraphiées sur la toile par un spécialiste polonais, des voiles découpées au laser par un prestataire de La Rochelle, viennent parachever la solution proposée par aerea58. Désormais, le site commercialise le 1er rapace *«plutôt à des particuliers jardiniers ou arboriculteurs»* pour 27,50 euros et son haut-de-gamme pour 38,50 euros. Il est plus cher que les grandes séries de cerf-volants fabriqués en Chine (autour de 5 euros pièce), mais *«les miens durent plusieurs saisons et ne sont pas hors-service au bout de quelques mois»*. La qualité française est un argument pleinement revendiqué. *«Le seul bémol, c'est sur les silos ou stabulations, là où les endroits sont moins dégagés, où il y a moins de vent, car le cerf-volant, qui pèse 20 g, s'accommode moins bien des turbulences quand le vent tourne»* concède Henry Prat. Ce qui ne l'empêche pas de connaître un certain succès auprès d'autres clients que les agriculteurs. Des curés l'ont contacté pour leurs églises. La mairie de Nevers lui a passé commande de câbles sur lesquels seront installés 4 à 5 Espanto, entre deux immeubles d'habitation, afin d'effaroucher les corbeaux qui font leur nids vers la fin-février. Henry Prat vise le marché européen en agriculture, arboriculture, jardinage, mais aussi viticulture et il a même été contacté par des aéroports (Marseille) et par des ports (Barcelone) *«pour offrir une solution économique en faveur de la sécurité des avions»* ou *«pour la propreté des blazers des propriétaires de yachts»* s'amuse-t-il. En voie de se diversifier, aerea58 est même en pourparler avec le Paris Saint Germain pour ses nouveaux modèles publicitaires en forme de maillots à personnaliser mais aussi avec des clubs de foot et de rugby. Il a même conçu deux autres cerf-volants, de loisir cette fois, *«un monofil, statique, catégorie que les amateurs appellent contemplatif, jusqu'à une envergure de 3,50m»*, l'INTI et dont il est très fier.

Et un autre modèle, coloré et sérigraphié de figures mayas, qui rentre dans la catégorie des cerf-volants de combat, une discipline sportive très prisée en Amérique latine et en Asie, avec ses clubs et ses compétitions, et dont il a ramené des modèles en papier fin et bambous *«collectors»*. Avec aerea58, la Nièvre est devenue l'autre pays du cerf-volant, qui rayonne sur les terres au gré du vent...

EMMANUEL COULOMBEIX



Les modèles Espanto 3 et Inti proposés par aerea58 font la fierté d'Henry Prat.



Plus chers que les modèles importés de Chine, les cerf-volants effaroucheurs d'Henry Prat revendiquent aussi une qualité et un service après-vente *«made in France»*, comme témoigne l'étiquette fixée sur chacun des modèles.



Il suffit d'un vent à 2 km/h, à 9 mètres d'altitude, pour faire voler l'Espanto 3, dont les plumes et le mimétisme du comportement avec les faucons cresserelles s'affichent comme une arme efficace contre les petits oiseaux mangeurs de semences.